

PAGES
MANQUANTES

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XVIII

MONTREAL, VENDREDI 20 MARS, 1896

No 3

2255... ABONNÉS RÉGULIERS... 2255

SEMAINE PRÉCÉDENTE

Ça et là.

Banque Ville-Marie La banque Ville-Marie vient d'ouvrir une succursale sur la rue St-Laurent. D'autres, avant elle, avaient ouvert sur la même rue, un bureau et après un essai peu productif de quelques mois s'en sont retirées. Cette rue très rapprochée du centre des affaires et des bureaux principaux des institutions financières, avec des moyens de transport incomparables, ne se prête guère à l'établissement de bureaux-succursales des banques; l'expérience l'a d'ailleurs démontré. La banque Ville Marie réussira-t-elle là où d'autres ont échoué, nous en doutons. Mais, si nous avions un conseil à donner à cette banque, nous lui conseillerions non-seulement de fermer cette nouvelle succursale, mais aussi toutes celles qu'elle possède ailleurs, de porter son capital au montant exactement payé et de se livrer exclusivement au commerce de l'escompte dans son seul bureau principal.

La future exposition Le sous-comité chargé d'étudier les conditions dans lesquelles pourrait avoir lieu, en 1897, une exposition à Montréal, a présenté son rapport.

Le sous-comité commence par le commencement, il n'ignore pas que sans argent on ne fait rien. Il recommande donc, avant tout, de s'assurer d'une somme de \$500,000 pour mener à bien l'entreprise. C'est exactement le contraire de ce qu'avait fait le comité de la *British Empire Exposition* dont le programme semblait être de mettre la charrue avant les bœufs.

Du reste, pour être certain de réussir, le comité qui sera finalement chargé d'élaborer le programme de l'Exposition et d'en préparer les voies et moyens, n'aura qu'une seule chose à faire pour assurer le succès

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.
Chambre 401, Bâtisse "New York Life."
Téléphone No 2517. Boîte de Poste No 917
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an	\$2.00
Canada et États-Unis, un an	1.50
France et Union Postale un an (15 francs)	3.00

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adresse au bureau même du journal.
Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,
Montréal, Canada.

de l'entreprise; ce sera de faire très exactement le contraire de ce qu'ont fait les membres de l'Exposition de Montréal et du comité Stiles.

Un comité pour étudier l'organisation de l'entreprise, son coût probable et les bénéfices possibles, vient d'être nommé, il devra faire rapport au plus tôt.

Ce comité de cinq membres est composé de MM. E. P. Hannaford, J. O. Villeneuve, Graham, S. C. Stevenson et C. R. Hosmer.

Michel Lefebvre & Co. C'est avec un profond regret que nous avons à noter aujourd'hui, l'acte inconsideré des directeurs de la Banque du Peuple qui semblent avoir perdu la tête et juré de jeter le trouble dans notre commerce déjà si cruellement éprouvé, par la suspension de cette banque.

MM. Michel Lefebvre & Cie, les manufacturiers si honorablement et avantageusement connus de tout le commerce canadien, étaient, lors de la suspension de la banque du Peuple, endettés envers cette institution pour une somme de \$400,000, plus ou moins, et pour laquelle ils ont consenti une hypothèque de \$480,000, c'est-à-dire pour un montant supérieur à leur dette.

Les directeurs de la Banque viennent d'assigner MM. M. Lefebvre & Cie en déclaration de faillite; la demande est contestée, cela va sans dire.

MM. M. Lefebvre & Cie ont reçu, de toutes les parties du Canada, des marques de sympathie de clients et de créanciers, auxquelles nous nous associons pleinement. Ils ont l'assurance de sortir promptement et honorablement des difficultés maldroitées qui leur sont suscitées actuellement, et avec tout le commerce, nous faisons des souhaits pour que rien ne vienne entraver plus longtemps la marche régulière de leurs affaires.

DEGEL ET FINANCES

Voici venir le dégel; nous en avons eu déjà un avant-goût avec la St-Patrice. Dire que nos rues et nos trottoirs présentent un bel aspect, avec la fonte des neiges et des glaces, serait trop peu dire. C'est admirable, au contraire, de voir, de tous côtés, des lacs et des rivières. Bientôt, pour peu que cela continue nous n'aurons rien à envier à Venise et nous pourrions circuler en gondoles, avec ou sans accompagnement de guitare. Et cela continuera, puisque le comité des finances a décidé: d'abord, qu'on n'ouvrirait pas de fossés pour l'écoulement des eaux; ensuite, que les hommes employés à l'enlèvement des neiges seraient remerciés. Au Brésil, des oiseaux de proie, les *urubus*, font l'office de vidangeurs; désormais, à Montréal, le soleil sera l'unique employé de la corporation pour l'enlèvement de la neige.

Et si le soleil est trop ardent à sa tâche? Les inondations des caves, des magasins, se paient à Montréal, on en a plusieurs exemples. Est-il plus économique de payer des ouvriers ou de payer des dégâts?

Pour nous, dans notre humble opinion, il vaudrait mieux donner du travail à de malheureux ouvriers sans argent et sans pain que de courir le risque de dépenser deux ou trois fois plus en indemnités d'inondations.

La raison alléguée est toujours la même : pas d'argent. Or, il nous semblait que le comité des finances était arrivé à équilibrer le budget et que même il lui resterait quelques centaines de milliers de piastres — peu de chose, comme on le voit, — pour donner des contrats moins pressants que la salubrité de la ville.

Est-ce que par hasard, l'enlèvement des neiges, le creusage des fossés, le dégagement des ruisseaux et des bouches d'égoût ne seraient pas compris dans le budget ordinaire ?

Si oui, le comité des finances a l'argent nécessaire, puisque son budget s'équilibre.

Si non, il serait assez curieux de savoir comment on établit un budget à l'Hôtel de Ville.

Tous les ans, il neige ; tous les ans, il faut déblayer les rues. Une dépense annuelle obligée ne peut s'inscrire que dans le budget ordinaire. Donc, elle est inscrite ou elle devrait l'être ; pour nous, c'est la même chose.

Si le budget ordinaire des dépenses est couvert par le budget des recettes, il y a de l'argent ; il y a d'autant plus d'argent que deux emprunts ont été autorisés et peut-être en partie encaissés.

Y a-t-il de l'argent ou n'y en a-t-il pas ?

Le budget est-il muet ou non sur la question du bon entretien de nos rues et de la salubrité de la Ville ?

Quel est l'échevin indiscret qui voudra bien, à la prochaine séance du Conseil de Ville, interroger les membres du Comité des Finances et obtenir une réponse satisfaisante ?

MODES ET NOUVEAUTES

LA LAINE MOHAIR D'ANGORA

Le mohair ou tiftik est le poil d'une espèce de chèvre que l'on rencontre dans les provinces d'Angora et de Castamboul, où elle a été introduite, paraît-il, par les Arméniens de Van.

Le climat de ces deux provinces leur étant très favorable, la race s'y est modifiée et même sensiblement améliorée, au point que le mohair d'Angora (Enguru-tiftik) est réputé comme étant actuellement beaucoup supérieur au mohair de Van (Van-tiftik).

Le tiftik est, depuis septante ans, le principal article de commerce d'Angora ; il a fait la fortune du pays, mais, par contre, il a été ultérieurement la cause de sa décadence.

Jadis, le tiftik ne s'exportait pas à l'état brut ; il était travaillé sur place et servait à la fabrication des sophes et des filés. Ces articles étaient exportés en Europe et les fabricants étaient des Arméniens possédant tous un secret de teinture ou de fabrication ; ils n'admettaient jamais d'étrangers dans leurs filatures et, aujourd'hui encore, les quelques filateurs qui existent à Angora sont Arméniens.

Déjà, en 1821, le commerce des étoffes en tiftik était très développé ; de grandes quantités en étaient exportées en Smyrne, qui était, pour ainsi dire, à cette époque, le port d'embarquement d'Angora dans le bassin de la Méditerranée et qui servait d'entrepôt aux négociants en tiftiks ; ces derniers y avaient leurs représentants et leurs correspondants, et c'est de ce port que partaient les commandes pour l'Europe, pour la Hollande principalement. En cette même année de 1821, de grands stocks de tiftik avaient été expédiés à Smyrne, lorsque survint une forte crise commerciale en Orient, qui ruina nombre de négociants d'Angora.

A cette époque, les prix des tiftiks et des filés étaient comme suit :

Filés pour la consommation locale 7 à 12 piastres les 40 dirhems ; filés pour l'exportation, 4 à 7 piastres les 40 dirhems ; tiftik brut. 5 à 10 piastres l'ocque.

La production annuelle était de 300,000 à 350,000 ocques, dont un tiers environ servait à la confection des sophes, étoffes etc., et les deux autres tiers étaient exportés sous forme de filés.

D'après le *Journal de la Chambre de Commerce de Constantinople*, ce n'est que vers 1830 que le tiftik brut commença à être exporté — jusqu'à ce moment une loi sévère en interdisait l'exportation — et dès 1834, l'exportation des filés et des étoffes en tiftik était devenu presque nulle, au grand préjudice de la population chrétienne d'Angora, qui vivait de cette industrie. En effet, la presque totalité de la production de tiftik brut était expédié à l'étranger, au lieu d'être travaillé sur place.

Le prix du tiftik brut avait atteint le chiffre de 22 piastres l'ocque, et, fait digne de remarque, les prix haussaient en même temps que la production augmentait. En 1836,

cette dernière avait atteint un million d'ocques, mais, en 1837, les cours retombèrent très bas, 7 à 8 piastres, la crise politique qui venait d'éclater aux États Unis ayant fait diminuer fortement les envois vers ce pays. qui en importait auparavant de grandes quantités. Cette dépression dura jusqu'en 1840, époque à laquelle les tiftiks montèrent graduellement de 3 à 4 piastres jusqu'en 1848, où ils atteignirent de nouveau le prix de 22 piastres ; toutefois, cette hausse ne se maintint pas longtemps car les événements politiques de France amenèrent de nouveau une baisse considérable des prix.

De 1848 à 1855, les tiftiks d'Angora haussèrent graduellement de prix et les cours atteignirent successivement 7, 12, 22, 25, 26 et 27 piastres l'ocque. C'est à partir d'alors que ce commerce prit une grande extension et, s'il y eu par moments de légères baisses dans les prix, elles étaient suivies immédiatement de hausses considérables ; c'est ainsi que, de 1862 à 1863, les tiftiks coûtaient 28, 30 et 32 piastres l'ocque ; de 1863 à 1866, ils atteignirent 40 et 41 piastres. Mais, à ce moment, la guerre de la Prusse contre l'Autriche produisit un véritable désastre et les prix retombèrent à 17 et 18 piastres l'ocque. Cette dernière crise, toutefois, ne dura guère que trois mois.

C'est de 1857 à 1870 que le commerce des mohairs atteignit son apogée à Angora ; la production annuelle s'était élevée à 2 millions d'ocques et les prix atteignirent les chiffres énormes de 45, 50 et 52 piastres l'ocque. Les prix subirent ensuite une nouvelle baisse pendant la guerre franco-allemande ; les tiftiks étaient alors à 36 piastres l'ocque, mais ils se relevèrent bientôt et jusqu'en 1874, ils se maintinrent entre 50 et 52 piastres l'ocque.

L'industrie et le commerce du tiftik avaient donc été, jusqu'en 1874, une source de richesse et de prospérité pour les habitants d'Angora ; il n'y avait pas de pauvres, tout le monde vivait à l'aise et plusieurs grands négociants possédaient des fortunes qui se chiffraient par 3, 4, 5 et 6 millions de francs.

Mais, vers 1874, la décadence du commerce du tiftik commença et fut bientôt suivie de la ruine des plus solides maisons. En voici sommairement les causes principales : Tout d'abord, la production de cet article diminua sensiblement dans plusieurs provinces, telles qu'Angora, Castamboul, Konia et même Brousse, par suite de l'autorisation

accordée par le Gouvernement ottoman d'exporter des chèvres à tiftik. D'importantes expéditions de chèvres à tiftik, pure race d'Angora, avaient été faites à diverses reprises au Cap de Bonne Espérance, de sorte que cette colonie fournissait, dès 1865, de 40.000 à 50.000 balles de tiftik, c'est-à-dire 3 millions à 3½ millions de kilogrammes. Puis vint la production de la laine mérinos, qui fit une grande concurrence au tiftik, de sorte que cet article, autrefois si recherché, baissa considérablement de prix depuis 1875 et ne valait plus en 1894 que 9, 10, 12 et 17 piastres l'ocque. Cette baisse, maintenue pendant vingt années, a été désastreuse pour la province d'Angora, jadis si prospère.

Il s'est produit, cependant, une amélioration assez sensible dans le marché des tiftiks en 1895 ; de 17 et 18 piastres cotés jusqu'en 1894, les prix ont successivement monté, en 1895, à 21, 22, 26, 28, 32 et même 35 piastres l'ocque. Cette hausse considérable est attribuée principalement aux fortes expéditions de tiftik qui ont eu lieu depuis quelque temps vers les Etats-Unis, où cet article est employé pour la fabrication d'un nouveau genre de tapis. — *Chambre de commerce de Verviers.*

L'ACTE RELATIF A LA FAILLITE

Depuis notre dernier numéro, nous avons reçu le texte du projet de loi présenté au Parlement fédéral sous le titre de : *Acte relatif à la faillite.*

Ce projet de loi ne contient pas moins de 160 articles et comporte, avec ses annexes, 73 pages d'impression.

Avant qu'une loi définitive ait été votée et promulguée, nous ne fatiguerons pas nos lecteurs en mettant devant leurs yeux un texte long, indigeste au possible et qui devra être forcément remanié.

Nous invitons les chambres de commerce à étudier et à discuter en assemblée le projet de loi soumis au Parlement et qui contient des monstruosités.

Nous n'en citerons qu'une en attendant que nous revenions d'une façon générale sur l'*Acte relatif à la faillite*, qui demande un examen sérieux et une étude approfondie.

Nous lisons, en effet, l'article 39 comme suit :

1. " La cour, sur la demande du liquidateur, et sur représentation d'une raison spéciale de le faire, pourra, à toute époque, ordonner que, pendant tel temps, n'excédant pas trois mois, qu'elle estimera convenable, le maître de poste

du lieu de la résidence ou de tout autre lieu où le failli exerçait son commerce, remette, adresse ou envoie au liquidateur des affaires du failli, toutes lettres et autres objets confiés à la poste et reçus par ce maître de poste, qui seront à l'adresse du failli. Les lettres ou correspondances ainsi venues par la poste au liquidateur, seront ouvertes et lues par lui, en la présence du failli, vu après avis à lui donné par voie de lettre mise à la poste, et si elles sont relatives aux affaires du failli ou à ses biens, elles seront retenues par le liquidateur ; autrement, elles seront recachetées et recevront au dos la mention qu'elles ont été ouvertes dans les circonstances ci-dessus ; après quoi elles seront remises ou expédiées par la voie de la poste au failli. Le liquidateur tiendra registre de toutes lettres et objets venus par la poste comme il est dit ci-dessus et de ce qu'il en aura fait ; et le failli pourra prendre communication du registre, aussi bien que de toutes les lettres et objets venus par la poste et retenus.

2. " Il sera du devoir du failli, en tout temps, de remettre ou de transmettre par la poste au liquidateur toutes lettres ou autres objets de correspondance, à lui venus par la poste et relatifs aux affaires de la faillite."

Nos lecteurs comprendront à la seule lecture de l'article précédent, sans qu'il soit besoin de longs commentaires, pourquoi nous avons employé le mot *monstruosité*.

Le second paragraphe de l'article eût dû seul être inscrit dans la loi. Il n'y a et il ne peut y avoir aucun motif valable pour violer la correspondance d'un failli qui, en somme, n'est pas un criminel, mais un malheureux. Il ne peut pas y avoir de *raison spéciale* ; d'ailleurs, l'auteur du projet s'est bien gardé d'entrer dans quelque détail sur cette expression et il est resté dans le vague qui seul suffirait à condamner sa proposition que nous trouvons antimorale au premier chef.

Un commerçant failli ne reçoit plus que peu ou pas de correspondance commerciale, ce sont donc pour la plupart des lettres privées, des lettres de famille, d'amis, de courtoisie qui iraient entre les mains du liquidateur qui n'en a que faire. Le liquidateur n'a rien à voir dans la vie privée du failli et nous demandons qu'en toute justice et en toute équité le failli puisse au moins conserver pour lui-même, sans les voir partager par un tiers qui sera peut-être tenté d'en user ou d'en abuser, ses secrets de famille, ses relations d'amitié et de camaraderie. Nous sommes absolument certains qu'un pareil article dans une loi de faillite n'a que de très graves inconvénients et ne présente aucun avantage pour les créanciers. S'il venait à être maintenu, il ne se passerait pas un temps bien long, avant qu'on soit obligé d'en demander la suppression.

Nous estimons qu'il vaut mieux prévenir le mal que d'avoir à le guérir.

Avec une clause semblable dans la loi, gare au failli qui aurait des ennemis—et qui n'en a pas ?—ou des créanciers malhonnêtes.

MARQUES DU FROMAGE

Nous donnons ci-dessous le texte complet du projet de loi relatif aux marques à appliquer sur le fromage et dont nous avons à plusieurs reprises parlé dans notre journal.

Acte à l'effet de modifier l'Acte des produits de la laiterie.

Sa Majesté, par et avec l'avis et le consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète ce qui suit :

1. Le présent acte peut être cité sous le titre : " Acte modifiant l'Acte des produits de la laiterie," 1893.

2. L'article quatre de l' " Acte des produits de la laiterie," 1893, est par le présent abrogé et remplacé par le suivant :

" 4. Personne n'appliquera ou n'étamera aucun des mots " Canadien," " Canadian," ou " Canada," comme indication, marque ou étampe descriptive sur aucun fromage, ni sur aucune boîte ou aucun colis contenant du fromage ou du beurre, à moins que ce fromage ou ce beurre n'ait été fabriqué en Canada.

" 2. Personne, sciemment, ne vendra, offrira ou exposera en vente, ou n'aura en sa possession dans le but de le vendre, aucun fromage ou beurre sur lequel, ou sur la boîte ou le colis le contenant, l'un des mots " Canadien," " Canadian," ou " Canada," sera appliqué comme indication, marque ou étampe descriptive, à moins que ce fromage ou ce beurre n'ait été fabriqué en Canada.

" 3. Personne, sciemment, ne vendra, offrira ou exposera en vente, ou n'aura en sa possession dans le but de le vendre, aucun fromage sur lequel, ou sur la boîte ou le colis le contenant, sera imprimé, étampé ou marqué le nom d'un mois autre que celui durant lequel ce fromage aura été fait ou fabriqué ; et personne, sciemment et dans l'intention de tromper ou de frauder, ne vendra, ou exposera en vente, ou n'aura en sa possession dans le but de le vendre, aucun fromage désigné ou représenté en aucune manière comme ayant été fabriqué pendant un mois autre que celui durant lequel il aura été réellement fait ou fabriqué.

“ 4. Chaque propriétaire de fromagerie ou de beurrerie dans laquelle se fera la fabrication du fromage ou du beurre pour l'exportation, enverra, par lettre enregistrée, au département de l'Agriculture, à Ottawa, les détails indiqués à l'annexe A du présent acte pour l'inscription de cette fromagerie ou beurrerie.

“ 5. Le commissaire de l'industrie agricole et laitière, ou tout autre employé du département de l'Agriculture désigné à cet effet par le Gouverneur en Conseil, expédiera immédiatement au propriétaire de cette fromagerie ou beurrerie, par lettre enregistrée, un certificat d'enregistrement, indiquant le numéro d'inscription assigné à cette fromagerie ou beurrerie.

“ 6. Personne, sciemment, ne vendra, offrira ou exposera en vente, ou n'aura en sa possession dans le but de le vendre, aucun fromage ou beurre destiné à l'exportation et produit ou fait dans une fromagerie ou beurrerie canadienne, à moins que le mot “ Canadien ” ou “ Canadian ”, et le numéro d'inscription de la fabrique dans lequel il a été fait, ainsi que le mois durant lequel il a été fait, ne soient imprimés, étampés ou marqués d'une manière lisible et indélébile sur le dehors de chaque boîte ou colis contenant ce fromage ou ce beurre, en chiffres et lettres de pas moins d'un pouce de hauteur et de trois quarts de pouce de largeur, ni à moins, dans le cas du fromage, que ce mot et ce numéro ne soient lisiblement imprimés, étampés ou marqués sur le fromage même avant sa sortie de la fromagerie.

“ 7. Personne ne devra, dans l'intention de tromper ou de frauder, enlever, ou en aucune manière effacer, oblitérer ou changer le mot “ Canadien ” ou “ Canadian ”, ni le chiffre ou les chiffres indiquant le numéro d'inscription apposés sur ce fromage, ou sur la boîte ou colis contenant le fromage ou le beurre.

“ 8. Toute chambre de commerce de laitiers pourra demander au département de l'Agriculture d'enregistrer une marque de commerce de district pour l'appliquer au fromage ou au beurre, ou sur les colis contenant, fait ou fabriqué dans le district où cette chambre de commerce est établie et poursuit ses opérations, tel qu'indiqué à l'annexe B du présent acte.

(a) L'expression “ district ” signifie la circonscription dans laquelle et pour laquelle une chambre de commerce est établie, en vertu des dispositions du chapitre cent

trente des Statuts révisés, intitulé : “ Acte concernant la constitution des chambres de commerce, ” tel que modifié par le premier article du chapitre dix-sept des statuts de 1895.

“ 9. Quand un certificat d'enregistrement d'une marque de commerce de district aura été délivré, personne n'appliquera cette marque de commerce sur aucun fromage ou beurre, ou sur aucune boîte ou colis contenant du fromage ou du beurre, sauf en conformité des règlements faits à son sujet, et après avoir été régulièrement autorisé par la chambre de commerce des laitiers à s'en servir et l'appliquer.

(a) Une copie certifiée des règlements établis par toute chambre de commerce des laitiers au sujet de l'usage de la marque de commerce de district, devra être envoyée au département de l'Agriculture en même temps que la demande d'enregistrement de cette marque de commerce.

“ 10. Tout individu qui, par lui-même ou par l'intermédiaire de qui que ce soit à sa connaissance, enfreindra quelque une des dispositions du présent article, sera passible pour chaque infraction, sur conviction devant un ou des juges de paix, d'une amende de cinq piastres à vingt-cinq piastres pour chaque fromage ou chaque boîte ou colis de beurre vendu, offert ou exposé en vente, ou gardé dans le but de le vendre, en contravention aux dispositions du présent article, ainsi que des frais de poursuite, et, à défaut de paiement de l'amende et des frais, il sera passible d'un emprisonnement de trois mois au plus, avec ou sans travaux forcés, à moins que l'amende et les frais ne soient plus tôt payés.”

POUR LES AGENTS D'ASSURANCES

Comment il ne faut pas faire.—Comment il faut faire.—Le secret d'un agent d'assurances sur la vie pour arriver à la fortune.

Comment il ne faut pas faire.—Un agent d'assurance fut un jour appelé auprès d'un personnage haut placé pour lui fournir quelques renseignements. Jusque-là l'agent n'avait jamais eu de relations avec lui. Arrivant à l'heure indiquée, il trouva ce Monsieur dans une profonde tristesse, à cause d'une dépêche qui lui annonçait à l'instant même la mort subite de son père.

Il est évident que l'agent aurait dû se retirer sans parler d'affaires, et demander de remettre l'entrevue à un autre jour. Il en jugea autrement, car il dit au Monsieur : “ Cette fatale nouvelle vous prouve la nécessité de l'assurance sur la vie. Vous ne pouvez pas savoir si ce ne sera pas bientôt votre tour, et alors il sera trop tard pour vous assurer.” Il aurait sans doute continué son discours si un regard significatif ne l'eût arrêté. “ Mon domestique, dit le Monsieur, n'aurait pas dû vous introduire ; je ne suis pas apte aux affaires aujourd'hui.” L'Agent comprit, mais trop tard, qu'il avait commis une maladresse et il eut hâte de partir, se disant avec mortification qu'il ne fallait pas dix clients comme cela pour lui faire perdre sa réputation de bon assureur.

Voici une autre histoire.

Ayant appris le prochain mariage d'une personne qu'il connaissait un peu, un agent se présenta chez elle. Reproduisons leur dialogue :

L'AGENT.—J'ai appris que vous êtes fiancé et je saisis cette occasion pour vous en féliciter. Comme il est probable que vous contracterez une assurance sur la vie, je viens vous soumettre les tarifs de ma Société et vous demander la préférence.

MONSIEUR A.—Aussitôt que j'aurai le désir de m'assurer, je vous écrirai pour vous demander de venir. Pour le moment, je n'en ai pas envie.

L'AGENT (*insistant*).—Je considère l'assurance comme un devoir, surtout pour celui qui se marie. Du reste, je n'ai pas à prêcher un converti, car je sais que vous y serez amené par la force des choses. Je vous demande donc ceci tout simplement : quand vous ferez votre assurance, me promettez-vous de vous adresser à moi ?

MONSIEUR A. (*avec intention*).—Non, je ne veux pas vous promettre de le faire par votre entremise. Il est même certain, que je ne le ferai pas par vous.

L'agent, pour son malheur, ne comprit pas encore qu'il avait été indélicat, en faisant allusion à une situation financière que le client ne tenait pas à faire connaître. Il se fermait ainsi une porte qui se serait ouverte à lui toute grande, s'il avait mieux pesé ses paroles. Il ne s'agit pas, en effet, de parler beaucoup, mais de bien parler ; il faut aussi savoir se taire aux bons moments, car on gagne le plus sûrement la confiance des gens en étant discret et plein de tact. C'est le tact, cette

qualité indéfinissable, qui est sur-tout nécessaire !

Comment il faut faire.—Lorsqu'un de vos amis vous présente un futur client, ne commencez pas immédiatement à lui parler d'affaires, mais tâchez tout d'abord de gagner sa sympathie. Informez-vous des choses qui l'intéressent ; quand, à votre tour, vous entamerez la question des assurances, il vous écoutera aussi avec attention. Peut-être l'occasion se présentera-t-elle d'insinuer délicatement que l'assurance conviendrait parfaitement à votre nouveau client, mais dans tous les cas, agissez de façon à pouvoir aller le revoir ; c'est à cette seconde visite que vous pourrez traiter la question directement et à fond. Cependant, il est difficile d'établir une règle générale, car beaucoup dépend du caractère du client.

Il y a une grande habileté de la part de l'agent à choisir des sentences qui font impression. Un mot qui frappe l'esprit produit plus d'effet que les plus longues dissertations.

Ainsi, demandez à un négociant dont les affaires seraient arrêtées net avec sa mort : "Contracteriez-vous une assurance si vous étiez certain d'être mort d'ici un an ?" Il vous répondra, oui. Eh bien, qui vous garantit la longévité ? Les exemples de morts subites abondent, et voyez alors les tristes conséquences de l'imprévoyance de tant de pères de famille !

Dites à celui qui veut épargner par lui-même : "Assurez-vous, et vous constituez d'emblée un capital important." Aussitôt la première prime payée, vous vous trouvez propriétaire d'une fortune, pour laquelle vous devriez économiser pendant de longues années et péniblement, si vous n'aviez recours à l'assurance. Cette fortune, les héritiers la recevront aussi sûrement demain que dans vingt ans, d'après l'époque du décès de l'assuré.

Voici une autre parole, digne de servir comme emblème. "L'assurance est une épargne forcée." Tant de gens sont de bonne volonté ; ils veulent réaliser des économies, mais ils ne savent pas où commencer. Les dépenses les attirent de toute part, et ils ne se sentent pas le courage d'y résister. Ils mettront de côté, mais quand ? Le mois prochain. Ce mois ressemble au mirage des déserts qui fuit à mesure qu'on avance. Ou bien ; ils mettent de côté ; c'est la Caisse d'Epargne qui récolte les petites sommes épargnées, jusqu'à ce qu'on puisse acheter quelque

titre de fond d'Etat ou de chemin de fer. Mais, arrive le moment de la tentation. L'argent se trouve là, et on succombe trop facilement. Demandez aux gens, arrivés au terme de la vie, combien ils sont parvenus à économiser ; ils répondront : peu de chose.

Le contrat d'assurance sur la vie a l'avantage de faire considérer la prime comme une sorte de dette ; une fois cette dette contractée, on tient à honneur d'y faire face. Lorsque la tentation arrive, on hésite de démolir ce bel édifice ; on sait qu'il suffit d'une pierre pour le faire crouler : faute d'une prime on priverait ses héritiers d'un capital important. On s'impose donc volontiers un sacrifice, dont vos descendants vous seront reconnaissants.

Ajoutons que la police d'assurance sur la vie offre la facilité de l'emprunt ; ceux qui se trouvent vraiment en peine peuvent obtenir des avances, mais cela ne va pas sans quelques formalités qui suffisent à écarter toutes les demandes à la légèreté.

Lorsque vous avez devant vous un client réfractaire, ne vous découragez pas immédiatement. Ceux qui n'ont jamais examiné la question disent toujours : "Je ne veux pas m'assurer." Ne vous arrêtez pas à cette réponse, et réservez vous de revenir à la charge au bon moment. Gagnez d'abord l'amitié de ces personnes, obtenez leur confiance par de bons conseils, par de petits services. Insensiblement, mettez la conversation sur l'assurance sur la vie, et envisagez-la du côté qui intéresse particulièrement votre interlocuteur. Vous finirez peut-être par le convertir, au point qu'il vous recommandera et vous amènera des affaires. Nous connaissons plusieurs personnes, assurées maintenant, dont la première parole avait été "Je ne m'assurerai jamais."

Voici une réponse typique.

Un homme d'affaires, qui possédait une jolie fortune, objectait à un agent qu'il avait assez d'argent pour pouvoir se passer d'assurance. Ladessus, l'agent de répondre : "Je ne vois pas la logique de votre raisonnement. Supposons qu'un de vos amis vous lègue la propriété d'un bateau de transport qui vous rapporterait par an une somme de 50,000 francs ;—ne vous empresseriez-vous pas d'assurer ce bateau ? —" Sans aucun doute. " Eh bien, votre vie est autrement précieuse que ce bateau, et vous voulez vous passer d'assurance ! "

En terminant, disons que lorsque la proposition est signée, tout n'est

pas encore fait. Le candidat doit alors passer la visite médicale, et quelques uns ont une peur instinctive de cette formalité. Ils doivent cependant se dire, que s'ils ont un mal quelconque, il vaut mieux le savoir, pour pouvoir prendre ses précautions. L'agent, de son côté, quand il a des doutes sur la santé d'un client, fait bien de s'informer, et si celui-ci n'est pas assurable, il agit sagement de ne pas insister. On doit toujours épargner à quelqu'un le désagrément d'un refus. Pour que la visite se fasse promptement, il est toujours désirable que l'agent conduise lui même le candidat chez le docteur. Autrement, on risque de voir se produire des retards qui amènent parfois des changements dans les intentions du client.

Et maintenant voici le secret d'un vieil inspecteur d'assurances sur la vie pour arriver à la fortune...

La cause de mon succès fut l'adoption des règles très simples suivantes que je n'ai jamais omis d'observer :

1.—Je commençai par bien étudier les prospectus de la Société que je représentais, de façon à la bien connaître et à en saisir les avantages particuliers.

2.—Je m'y assurai et mon contrat que j'exhibais en toute occasion devint pour moi un excellent argument pour recommander l'assurance sur la vie aux autres.

3.—Mes poches étaient toujours remplies de brochures sur les assurances, que je distribuais à tous ceux que je rencontrais.

4.—Je ne laissais jamais passer un jour sans parler d'assurance à cinq ou six personnes et sans distribuer une demi-douzaine de prospectus.

5.—Chaque semaine je visitais une douzaine de personnes susceptibles de souscrire une assurance.

6.—Je résolus de ne pas envoyer moins de quatre propositions par mois à ma Compagnie et je fus assez heureux de parvenir à suivre exactement ma résolution.

7.—Lorsque je parvenais à décider quelqu'un à s'assurer, je lui demandais immédiatement un mot d'introduction auprès de tous ses amis qui pourraient s'assurer.

8.—J'assurais tous mes parents et beaucoup de leurs connaissances sur lesquelles ils avaient quelque influence, les uns pour de grandes, les autres pour de petites sommes.

9.—Quand un de mes voisins se sentait un peu indisposé, je lui parlais de l'instabilité de la vie. S'il était âgé je lui conseillais de consacrer

crer une partie de ses économies à l'assurance ; chaque circonstance de la vie me donnait plus ou moins un argument pour amener sur le tapis la question d'assurance.

10.—Lorsqu'un de mes assurés venait à mourir, je n'épargnais aucun moyen pour en répandre le bruit et faire ainsi de la propagande en disant que c'était grâce à moi que telle ou telle famille avait été préservée de la misère.

11.—Finalement, je me mariaï avec la veuve d'un monsieur que j'avais assuré pour cent mille francs.
—*L'Assurance Moderne.*

UNE LIGNE DIRECTE ENTRE LE CANADA ET LA FRANCE

Ce n'est pas à l'initiative du gouvernement, mais à celle de simples particuliers que nous devons la création d'une ligne directe entre le Canada et la France.

Si le gouvernement finit par accorder une subvention si longtemps promise et si longtemps différée à une compagnie de transports, ce qui ne nous surprendrait pas, car il semble y avoir des engagements pris dans ce sens—nous aurons deux lignes plus ou moins directes et nous n'en serions pas fâchés. La concurrence entre les deux lignes ne pourrait qu'être profitable aux intérêts du commerce.

En attendant, parlons de celle qui existe, ou du moins qui est en voie d'organisation.

MM. Walbaum et Rosetti de la "Furness Line" feront partir de Dunkerque, le 11 avril prochain, le steamer *Sarnia*, bien connu dans notre port et qui appartenait autrefois à la Dominion Line.

Un second vapeur, l'*Orégon* partira quelque temps après et, si les nécessités du service l'exigent, un troisième navire fera le trajet entre Dunkerque et le Havre.

La nouvelle ligne a l'appui de la Chambre de Commerce de Dunkerque et elle ne saurait manquer d'obtenir celui de la Chambre de Commerce du District de Montréal. Les commerçants français sont disposés à l'encourager et les commerçants canadiens, après avoir lutté avec tant d'énergie pour obtenir un traité de commerce avec la France, ne resteront pas en arrière.

La création d'une ligne directe entre le Canada et la France est le complément indispensable et inséparable du traité de commerce, puisque les navires qui toucheraient à un port étranger avant d'atterrir

en France ne pourraient faire profiter leurs cargaisons de tous les avantages conférés aux produits canadiens par le traité franco-canadien.

Les navires de la "Furness Line" feront escale à St-Pierre et Miquelon, qui est colonie française ; il y aura donc, pour des commerçants entreprenants, un élément de plus pour l'exportation de certains de nos produits. Toute une population de 15,000 âmes a, pendant la bonne saison, besoin de viandes, de beurre, de fromage, de farine, etc... car le groupe d'îles (St-Pierre, Miquelon et Anglade) n'est guère cultivable, il ne s'y fait point d'élevage et jusqu'aujourd'hui tirait sa subsistance en grande partie, des Provinces Maritimes.

Le point terminus de la ligne sera Montréal, tant que la navigation restera ouverte, et St-Jean, N. B., pendant la saison d'hiver.

Le service aura lieu deux fois par mois en été, et une fois en hiver.

Nous détachons du *Paris-Canada* les lignes qui suivent et qui indiquent les tarifs de passage et de fret.

SERVICE DIRECT A GRANDE VITESSE entre la France et le Canada avec escale à St-Pierre Miquelon, en correspondance à Dunkerque avec trois trains express de la Compagnie du Chemin de fer du Nord, partant à 8 heures 5 matin, 1 heure 5 et 7 heures 25 du soir, et à Québec et Montréal avec les Compagnies du Grand-Tronc et du Canadian Pacifique Railway.

Le steamer de première classe *Sarnia* de la ligne Furness, Côté 100 Al., jaugeant 3728 tonneaux, partira de Dunkerque (tête de ligne) le 11 avril 1896. Aménagements spéciaux pour passagers de première et de deuxième classe et pour Emigrants

Pour fret, passage et tous renseignements s'adresser à

Dunkerque, à MM. H. Walbaum & Tosetti, agents généraux, 32 rue du Collège.

Paris, à MM. Widehen & Griffoulière, 15, place de la Madeleine, 8, rue du Port-Mahon, et 46, quai Jemmapes.

Montréal, à MM. David Torrance & Cie.

Québec, à D. MacPherson.

Prix des passages de Dunkerque à Québec et Montréal, comprenant nourriture et vin de table, 1ère classe, 265 et 365 fr. suivant position des cabines ; 2e classes, 165 et 215 fr., suivant position des cabines, 3e classe, émigrants, Québec, 120 fr, Montréal, 130 fr.

Prix du fret pour Québec et Montréal, 30 fr. pour marchandises de première catégorie, 20 fr. pour deuxième et 15 fr. pour troisième catégorie. Plus primage 10 o/o. Minimum du fret 22 fr.

Tarif des espèces, valeurs et pierres précieuses, $\frac{3}{4}$ p.c. de la valeur ; au-dessus de 10,000 francs, $\frac{1}{2}$ p.c. Bijouterie, orfèvrerie, horlogerie et marchandises à la valeur, 1 p.c. Les cachets de colis-valeurs devront être noyés dans le bois et apposés sur les jointures.

Petits colis et échantillons au-dessous de 5 kil. et jusqu'à 5 décimètres, 5 fr. de 5 à 25 kil. et jusqu'à 25 décimètres, 10 fr. de 25 à 50 kil. et jusqu'à 50 décimètres, 15 fr., de 50 à 100 kil. et jusqu'à 100 décimètres, 20 fr.

Composition du tonneau de la compagnie : marchandises solides de première et seconde catégorie, 700 kilos ; marchandises liquides en fûts, 900 litres ; marchandises liquides en caisses ou pauciers, 324 bouteilles ; marchandises de troisième catégorie, 1000 kilos.

Les marchandises ne pesant pas 250 kilos au mètre cube seront taxées suivant le prix de chaque catégorie au mètre cube.

LE VERRE MALLEABLE

On annonce qu'un jeune ingénieur vient de découvrir un procédé permettant d'obtenir du verre malléable.

Il s'agit, paraît-il, d'une substance vitreuse, transparente, ayant toute l'apparence du verre fragile que nous connaissons, mais présentant de plus la faculté de se pétrir, de se modeler comme la terre glaise. Sous la seule pression des doigts, elle prend toutes les formes que l'on veut lui donner.

Une telle substance est naturellement incassable. Si un objet en verre malléable tombe sur le sol, il ne se brise pas, il se gondole, mais avec un peu d'habileté, il est facile de réparer l'accident. Une plaque de ce verre peut être fixée à la muraille au moyen de clous traversant sa substance.

On prévoit tous les usages auxquels le verre malléable peut être employé ; toute une série d'objets domestiques incassables, des carafes, des verres à boire, de la vaisselle pouvant tomber sans se briser.

On voit de plus, pour l'avenir, le verre malléable employé à la décoration intérieure et extérieure des maisons, à la fabrication d'une foule d'objets auxquels la transparence

et le chatoiement de verre donnent plus de beauté et plus de richesse.

Ce qui retient actuellement l'usage du verre, c'est, en effet, surtout sa fragilité.

Quelle est la composition de ce verre malléable ?

C'est encore le secret de l'inventeur :

PRODUCTION DU GRAPHITE

Le graphite, appelé aussi plom-bagine, se rencontre sur un grand nombre de points du globe, mais ce n'est que dans quelques pays qu'on le trouve à l'état assez pur et en quantités suffisantes pour que l'exploitation des gisements puisse faire l'objet d'une industrie permanente et lucrative.

Il sert principalement à la fabrication des crayons, de poudres à polir les poêles, de creusets réfractaires et comme lubrifiant. Son usage principal est la fabrication des crayons ; pour les creusets destinés à certains usages, il ne peut être remplacé par aucune autre matière. D'un autre côté, son emploi dans la fabrication des couleurs pour empêcher l'oxydation des métaux, et comme lubrifiant pour machines, commence à prendre une très grande extension.

La tableau suivant emprunté à l'ouvrage intitulé *The Mineral Industry*, indique la production du graphite dans les divers pays pendant les cinq dernières années :

Années	Autriche	Canada	Ceylan	Allemagne
	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes
1890.....	29,728	159	32,225	4,355
1891.....	21,346	236	21,026	3,824
1892.....	20,978	151	21,300	4,036
1893.....	23,807	20	21,900	3,140
1894.....	—	350	—	3,133
	Italie	Japon	Etats-Unis	Total
	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes
1890.....	1,735	4,573	272	67,047
1891.....	2,415	2,464	707	52,018
1892.....	1,645	601	634	49,345
1893.....	1,465	3	400	50,735
1894.....	—	—	349	—

Pour les Etats-Unis, les chiffres indiqués s'entendent pour du graphite raffiné ou manufacturé, les quelques compagnies y exploitant cette industrie ne livrant pas le graphite à l'état brut.

La production du graphite amorphe, dans l'île de Rhodes, s'est élevée, en 1892, à 1,770,000 livres anglaises, évaluées à \$3,900, contre 2,898,500 livres, valant \$7,740, en 1893, et 330,000 livres, valant \$1,300,

en 1894. Cette variété est surtout employée pour enduire l'intérieur des moules dans les fonderies.

Comme l'indiquent les chiffres ci-dessus, les deux principales sources de production du graphite dans le monde sont l'Autriche-Hongrie et l'île de Ceylan. Les gisements de graphite de l'Autriche-Hongrie se rencontrent en Bohême, en Moravie, en Styrie, en Carinthie et dans la Basse Autriche, mais les mines les plus importantes sont celles de Schwarzbach et de Przinitz, dans le sud de la Bohême, qui fournissent à elles seules plus des trois quarts du graphite produit dans la monarchie. Bien que très étendus, les gisements de la Moravie et de la Basse Autriche ne sont guère exploités, à cause de la difficulté qu'on éprouve à séparer le graphite de cette provenance des nombreuses impuretés qu'il renferme.

Le graphite de Ceylan est de qualité supérieure à celui de toutes les autres provenances, de sorte que l'île peut être considérée comme la principale source de production de graphite dans le monde; Cette industrie est entièrement aux mains des indigènes, qui extraient et nettoient le minéral au moyen de méthodes assez primitives, mais néanmoins profitables, grâce à l'importance de la demande et à la qualité du produit. L'introduction de méthodes perfectionnées pour l'extraction du graphite dans l'île de Ceylan ne semble pas présenter beaucoup de chance de succès en ce moment, à cause du bas prix de la main-d'œuvre indigène.

Il existe un grand nombre de petites exploitations, principalement dans la partie ouest et nord-ouest de l'île, et tout le graphite extrait est exporté en Europe et aux Etats-Unis.

Sous le rapport de l'importance, c'est l'Allemagne qui vient en troisième lieu comme pays producteur de graphite. On en extrait de grandes quantités dans les mines de Passau, en Bavière, qui sont exploitées depuis plusieurs siècles et ne semblent pas encore près de s'épuiser. Comme il arrive souvent dans des cas semblables, les méthodes d'extraction n'ont subi que des améliorations relativement peu importantes. Bien qu'assez variable, la production du graphite en Allemagne tend cependant à augmenter légèrement.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque du Peuple aura lieu le lundi, 23 mars courant, à 3 h. p. m., au bureau de la banque, 97 rue St-Jacques, à Montréal.

LE PORT DE LONDRES

La question de la profondeur des grands port de mer devient de jour en jour plus épineuse, en raison du progrès de la navigation à vapeur et des dimensions de plus en plus grandes des navires. La profondeur de l'Escaut, à Anvers, fait la suprématie de ce beau port. Les ingénieurs anglais, en ont été frappés et ils ont fait des travaux considérables pour améliorer la Tyne, la Clyde et la Mersey. Mais le port de Londres, à la prospérité duquel est attaché en quelque sorte le chauvinisme anglais est resté en arrière. Le peu de profondeur de la Tamise cause de sérieuses préoccupations au commerce de la métropole. Voici ce que dit, à ce sujet, une note récente et bien documenté du Bulletin de la Société des ingénieurs civils de France, reproduite par la *Géographie*.

Il y a quarante ans seulement, les plus grands navires qui remontaient à Londres jaugeaient 600 tonneaux et tiraient 9 pieds d'eau, 2m. 75.

On y voit aujourd'hui des paquebots de la Compagnie péninsulaire et orientale de 7,000 tonneaux, cubant 26½ pieds ou 8m. 08, et, comme il n'y a quelquefois au Gravesend-Beach que 23 pieds, il faut attendre des marées favorables ; la navigation en est fort gênée.

La profondeur a diminué par endroits : il n'y a plus que 25 à 27 pieds à des places où l'on avait jadis 31 à 35, il n'y a plus que 12 pieds à la place du tunnel aux basses mers de vive eau. Aujourd'hui, les cargo-boats de 4,000 tonneaux sont nombreux, ceux de 6,000 à 7,000 tonneaux ne sont plus exceptionnels et l'on s'occupe de l'amélioration des accès du port de Londres, d'après ce que pensent les principaux ingénieurs anglais.

Il faut dire que, jusqu'à une époque très récente, le privilège de draguer dans la Tamise, appartenait à la corporation de Trinity-House, et ce, en vertu d'un acte d'Elisabeth. Cette corporation ne draguait pas pour approfondir le fleuve, mais seulement pour obtenir du lest destiné aux navires ; elle draguait là où c'était le plus commode et où la matière était la plus apte à l'usage précité, elle respectait soigneusement les bancs de vase et de roc. Le dragage se faisait à bras, par des forçats ; puis on le fit ensuite par des machines mues par des chevaux. C'est au commencement du siècle que les dragues à

vapeur furent introduites, par Trevithick d'abord, et après lui par Rennie.

Depuis que l'administration du Thames Conservancy a été instituée, elle a modifié cet état de choses, Ainsi, depuis 1878, elle a fait extraire près de deux millions de mètres cubes de déblais. Mais ces travaux sont encore insuffisants.

Un projet récent propose de créer entre le port de Londres et le tunnel une passe de 200 pieds de largeur avec 18 pieds de tirant d'eau aux plus basses mers : du tunnel à l'entrée d'Albert Dock, une passe de 350 pieds avec la même profondeur ; de cette entrée à Crayford-Ness, 500 pieds de largeur sur 22 de profondeur ; enfin de là à Vantlet, en face de South End, 600 pieds sur 24 de tirant d'eau. Ce ne serait d'ailleurs qu'un premier travail destiné à parer aux besoins les plus pressants.

UNE MACHINE A CALCULER

Du *Moniteur Français* :

Il paraît que les résultats obtenus par cette machine sont tout simplement fabuleux et qu'ils dépassent de très loin tous ceux que les précédentes machines avaient fournis jusqu'à ce jour.

Un rédacteur du *Petit Journal*, qui a vu de près la merveille, essaie de nous en expliquer le mécanisme et le fonctionnement ; dans son enthousiasme, il entreprend de nous détailler les trois mille pièces, de cuivre et d'acier, qui la composent.

Mais au milieu de sa démonstration, s'étant relu, peut-être, il s'aperçoit qu'on ne comprendra goutte à ce qu'il écrit : les châssis et les arbres, les axes parallèles et horizontaux, les pignons et les cadrans, les tiges d'acier dentées en crémaillères et les règles coulissées, les manipulateurs, calculateurs, manivelles, plaques et boutons, tout cela glisse et s'engrène, avance et recule, monte et descend, tourne et roule avec une si prestigieuse rapidité que l'esprit s'y perd et que la seule idée qu'on pourrait essayer de comprendre vous donne la migraine.

Donc, renonçant à nous décrire l'invention de M. Bollée, le *Petit Journal* nous la fait connaître à ses résultats.

Deux exemples, deux faits ; M. Bollée a fait fonctionner son appareil dans une très grande administration financière ; au bout de six heures, on a constaté qu'il avait effectué une somme de calculs équivalente au travail de quatre employés pendant un an.

La machine Bollée a fait, devant le rédacteur du *Petit Journal*, en trois secondes, la multiplication de 6,222,333,444 par 8,888,111,224. On nous dispensera de citer et nous dispenserons nos lecteurs de vérifier le produit de cette fantastique multiplication : il se chiffre en quelques quintillions. L'étonnante machine avait mis trois secondes à le donner.

L'opération est tout à fait simple : on offre à la machine les nombres à multiplier ; on tourne et le produit sort.

La machine, d'ailleurs, ne se borne pas aux multiplications : elle opère en tous genres et fait, en deux mots, tout ce qui concerne son état ; elle n'hésite point, pour peu qu'on l'en prie, à extraire les racines carrées.

Il y a mieux : si on lui demande une opération impossible, elle s'arrête court ; elle se renferme dans un silence improbable.

Or, M. Bollée, le constructeur de cette machine, a 25 ans ; il a déjà conçu et réalisé trente-sept inventions ; il avait pris son premier brevet à treize ans.

LA POMME DE TERRE

On savait que la culture de la pomme de terre existait bien avant que Parmentier l'eût popularisée. La Société d'agriculture a reçu de MM. Vilmorin et Heuzé, sur les origines de ce précieux tubercule, des communications intéressantes qui ont été résumées par *Le Temps*.

La pomme de terre croît spontanément au Pérou et au Chili, dans les Cordillères méridionales et dans les îles voisines. C'est surtout au Chili qu'on l'a retrouvé à l'état sauvage.

Des documents authentiques établissent qu'elle était cultivée dans l'Amérique du Sud, sur le littoral de l'océan Pacifique, bien avant la conquête de l'Amérique (1492) par les Espagnols.

Les premiers historiens du pays signalent la pomme de terre parmi les produits alimentaires d'un usage commun chez les Péruviens. Ils constatent l'existence de tubercules blancs, jaunes, rouges.

Zarate Acosta, écrivain castillan, trésorier au Pérou en 1514, l'a décrite vers cette époque. D'Amérique elle serait passée en Espagne, puis en Italie.

Certains auteurs affirment qu'Olivier de Serres, le patriarche de notre agriculture (1535-1619), l'a fait connaître comme plante fourragère.

D'autres se demandent si la plante qu'il désigne sous le nom de caroufle est la pomme de terre ou le topinambour.

A la fin du XVI^e siècle, elle était connue en Italie sous le nom de *taratouffi* (truffe de terre).

John Hawkins passe pour l'avoir importée de Santa-Fé en Irlande en 1586.

Le naturaliste d'Arras, Charles de l'Escluse (Clusius), professeur à l'académie de Leyde, en reçut en 1588 deux tubercules que le légat du Pape avait donnés à un de ses amis. Il la cultiva et la décrivit dans une histoire des plantes rares en disant que déjà on en recueillait assez en Italie pour en donner même aux cochons.

Ce végétal paraît, d'autre part, avoir été directement apporté de Virginie à Londres par l'amiral Drake, qui l'avait d'abord introduit dans les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale.

Enfin les Anglais se souviennent qu'en l'an 1623 il fut rapporté de nouveau de Virginie en Angleterre par sir Walter Raleigh, et qu'alors seulement il commença à se propager dans les Iles Britanniques.

Suivant Humboldt, la culture s'en fait en grand depuis 1634 dans le Lancashire, depuis 1717 en Saxe, depuis 1728 en Ecosse, depuis 1758 en Prusse. Mais, d'après Thaer, après la famine de 1771, elle se généralisa dans toute l'Allemagne.

Préconisée en France par Gaspard Bauhins, elle se propage rapidement, vers 1592, dans la Franche-Comté, les Vosges et la Bourgogne. Mais, bientôt après, elle subit, comme tant d'autres choses utiles, l'épreuve de la persécution. "Attendu, porte un arrêt du parlement de Besançon, que la pomme de terre est une substance pernicieuse et que son usage peut donner la lèpre, défense est faite, sous peine d'une amende arbitraire, de la cultiver dans le territoire de Salins."

En Lorraine, dans le ressort du parlement de Nancy, on voit que la pomme de terre est soumise à la dîme due en vertu d'une ordonnance du duc Léopold, du 4 mars 1719.

Bertrand de Rosière, avocat au parlement démontra qu'avant 1740 la communauté de Voultron-Haut (Meuse) cultivait la pomme de terre et qu'elle fut dispensée de la dîme.

En 1761, Duhamel en conseilla vivement la culture, des plus utiles.

Turgot se fait délivrer, par la Faculté de médecine, un certificat constatant que la pomme de terre est un aliment substantiel et sain. Grâce aux encouragements de l'il-

lustre ministre, on se met à la cultiver en plein champ dans le Limousin et l'Anjou.

En 1765, Mgr du Barral, évêque de Castres, en distribue aux curés de son diocèse et leur enseigne la manière de la cultiver.

Enfin, en 1778, Parmentier entreprit son œuvre de vulgarisation, que tout le monde connaît.

BATEAUX SOUS-MARINS

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on poursuit l'invention d'un bateau sous-marin permettant de naviguer à telle profondeur que l'on veut, en gardant la sécurité de sa marche et la possibilité de remonter quand on le désire. Ces tentatives se sont multipliées de nos jours; tous nos lecteurs ont entendu parler des expériences, en France, du *Gymnote*, du *Zédé*, du *Goubet*. Ce dernier avait donné des résultats très remarquables, mais que le Ministère de la Marine avait encore jugés insuffisants, et c'est pour cela que l'inventeur a repris sa première création pour en produire une dont on parle beaucoup en ce moment et que nous allons décrire très rapidement.

Le nouveau *Goubet*, baptisé comme le premier du nom de son inventeur, a sensiblement la forme d'un cigare: long de 33 pieds avec 5 $\frac{1}{2}$ pieds de diamètre, il est bien entendu pointu des deux bouts, pour trouver moins de résistance quand il progresse au milieu de l'eau. Il pèse 9 tonnes et son volume est tel que, dans son état normal, il flotte en grande partie immergé; quand on veut le faire enfoncer, on ouvre un petit robinet et l'on fait entrer de l'eau dans ses réservoirs. Naturellement, pour supporter les fortes pressions auxquelles il est exposé, il possède une coque très solide, en bronze à canon, dont l'épaisseur maxima atteint et dépasse même deux centimètres; elle est soutenue intérieurement par des nervures, espèce d'osature en fonte. Elle est percée de hublots fermés par d'épaisses plaques de cristal, et elle porte à sa partie supérieure un dôme sous lequel se met le commandant du bateau, qui surveille tout l'horizon par les nombreuses fenêtres de ce dôme; il tient du reste en main la barre de direction qui fait incliner l'hélice à droite ou à gauche, cette hélice jouant le rôle de gouvernail en même temps que le propulseur. En dehors du commandant, l'équipage comprend un mécanicien et un électricien.

C'est qu'en effet, ce sont des piles

qui fournissent la force motrice; il y a de plus deux avirons qu'on peut remplacer l'hélice si besoin est. L'air est renouvelé par des réservoirs d'oxygène, l'air vicié étant évacué par une pompe spéciale. La constance de l'enfoncement est réglée par un dispositif hydro-électrique; quand le bateau est ainsi sous l'eau, comme le commandant ne peut plus voir par les hublots, il a à sa disposition un tube métallique montant à la surface de l'eau et contenant des prismes qui rectifient les images. Enfin, et c'est là le but du *Goubet*, il porte extérieurement et latéralement deux torpilles automobiles: au moyen d'un levier, on peut les mettre en liberté de l'intérieur; ce mouvement fait agir leur mécanisme et elles vont assez sûrement frapper le cuirassé auprès duquel le sous-marin a pu sournoisement s'approcher entre deux eaux.

On procède en ce moment à des essais complets du *Goubet*.

LES HUITRES PERLIÈRES

La pêche des huîtres perlières constitue une industrie assez importante d'un point de la côte californienne; il s'agit spécialement de la Basse-Californie, et, plus particulièrement, du port de La Paz, dont les habitants se livrent à cette pêche. Les embarcations qu'on emploie sont de petites barques de 2 à 3 tonnes et montées par un équipage de 5 ou 6 hommes. Au milieu de la nuit elles sortent du port, et généralement par groupes d'une vingtaine, pour pouvoir se porter secours dans le travail et en cas de mauvais temps; elles arrivent sur le lieu de pêche au point du jour. Un coup de canon annonce le commencement de la journée.

Aussitôt les plongeurs se jettent à l'eau. Jadis cela se passait suivant un mode primitif: les plongeurs s'enduisaient le corps d'huile, se bouchaient les narines et restaient sous l'eau tant que la respiration ne venant pas à leur manquer. Ils recevaient le quart des huîtres qu'ils pêchaient; mais dans ces conditions, le métier était des plus fatigants, et, en outre, le plongeur, toujours menacé d'asphyxie, ne pouvait pas efficacement examiner le fond et chercher les *pintadnés*. Aujourd'hui tout est bien changé, et l'on se sert des instruments les plus perfectionnés. Le plongeur se revêt d'un scaphandre, et son travail n'est pas plus pénible que celui des scaphandriers ordinaires; aussi n'est-il plus payé qu'à la journée.

On estime qu'une équipe de 20 barques peut recueillir 3 tonnes d'huîtres perlières par jour. Les *pintadnés* sont portées à terre, on les fait bouillir, on en écrase la chair pour en tirer les perles.

Les perles pêchées entre le cap San Lucas et le 27^e degré de latitude sont généralement très claires et très blanches; quant à celles qu'on pêche au nord de cette zone, elles ont souvent des taches qui en font sensiblement baisser la valeur. On cite une perle pêchée sur la côte de la Basse-Californie qui s'est vendue 10,000 dollars à Paris. Quant à la nacre des huîtres, elle n'est point perdue: elle se vend de 10 à 12 piastres la livre, et ce seul produit couvre les frais de la pêche.

COMPTES-RENDUS

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

L'assemblée régulière hebdomadaire du bureau de la Chambre de commerce a eu lieu, vendredi après-midi, sous la présidence de M. Jos. Contant. Étaient également présents MM. Alph. Racine, G. Boivin, C. P. Chagnon, H. A. A. Brault, D. Parizeau, J. X. Ferrault, D. Rolland, L. E. Morin, jr., L. J. A. Surveyer, J. O. Joseph, Q. C., F. X. Moisan, Jos. Fortier, Jos. Haynes, D. Masson et H. Laporte.

Après l'expédition des affaires courantes, il est donné communication d'une lettre de l'assistant du Secrétaire Provincial, informant la Chambre que le consul du Japon, à Vancouver, est sur le point de visiter la Province de Québec et les autres provinces de l'Est, dans le but de conférer avec les Chambres de Commerce et les principaux marchands et manufacturiers, et de s'entendre avec eux sur les moyens à employer pour augmenter les transactions commerciales entre le Canada et la Japon.

Le président de la chambre est invité à s'occuper de la question.

Le conseil passe une résolution approuvant dans son entier le rapport adopté, lundi dernier, par le Comité des Citoyens au sujet de l'Exposition Internationale, qui devra avoir lieu en 1897. Par cette résolution on a demandé au Maire de presser le sous comité et de préparer son rapport sans retard, de sorte qu'il soit possible, pendant la présente session du Parlement fédéral, d'obtenir l'appui du Gouvernement.

Le Comité de Législation est prié d'examiner les règlements de la Chambre et de voir s'il est nécessaire d'y apporter des changements.

MM. D. Torrance & Co., ont écrit disant qu'ils ont obtenu l'agence de la ligne Furness qui fera un service direct entre Dunkerque (France) et Montréal. L'examen de la question est remis à plus tard.

ASSEMBLÉE DES MARCHANDS DE NOUVEAUTÉS

L'assemblée générale annuelle des membres de la société, a eu lieu le 11 mars courant, à ses salles, au Monument National, sous la présidence de M. C. P. Chagnon. Parmi les membres pré-

sents, on remarquait : Jos. Normandin, Jules Huot, J. H. Lemieux, R. A. Lesage, B. Charbonneau, Arthur Gagnon, L. E. Beauchamp, F. X. Moisan, J. M. Marcotte, Z. Moisan, G. Labonté, P. Lafrance, O. Lemire, J. R. Paquin, L. Desjardins, J. B. Letendre, Pascal Gagnon et autres.

Les minutes de l'assemblée du mois de mars 1895, sont lues et adoptées.

Le président rappelle les services rendus par la société, tant au commerce de nouveautés qu'à tous les commerçants de la cité de Montréal, et cite en premier lieu, le commerce fait par les colporteurs sans licence, dont la ville est à peu près débarrassée, et le moyen pour y arriver a été de forcer la corporation de faire exécuter la loi passée en 1889. Il a été constaté que durant trois années la corporation a perdu plus de vingt mille piastres, en n'obligeant pas les colporteurs à payer le plein montant de leurs licences, et en ne surveillant pas les délinquants. La société s'est aussi occupé du détail fait par les marchands de gros. Quelques-uns de ces messieurs font le commerce dignement, mais un bon nombre ne sont, à proprement parler, que des magasins de détail, et comme ces maisons sont connues, il engage fortement les membres à leur retirer leur encouragement. Il a déjà été question d'afficher les noms de ces maisons dans les salles de la société; il espère que l'idée va être mise à exécution.

Une autre question à régler pour l'avenir est la suppression des magasins généraux dans la cité de Montréal. Un comité représentant tous les commerces qui se font à Montréal a été formé pour étudier le projet. Son travail est déjà avancé, et avant peu de semaines, il sera en mesure d'en faire part à une assemblée générale pour le faire approuver.

Le trésorier soumet le rapport financier, qui est reçu avec satisfaction et adopté à l'unanimité.

Advenant l'élection des officiers, M. Jos. Normandin est prié de présider. Sont élus : Président, Jos. Normandin ; 1er vice-président, Jules Huot ; 2e vice-président, O. Lemire ; secrétaire, J. M. Marcotte ; assistant, P. Lafrance ; trésorier, G. Labonté ; assistant, B. Charbonneau ; secrétaire correspondant, R. A. Lesage ; commissaire ordonnateur, J. H. Lemieux.

M. C. P. Chagnon, le président sortant de charge, remercie les membres du bureau de direction, pour l'aide qu'ils lui ont donnée durant l'année, et remet au nouveau président les insignes de la société.

La question de louer un local pour les réunions des membres est laissée au nouveau bureau de direction.

M. Arthur Gagnon concourt pleinement dans les remarques faites par le président au début de l'assemblée, et démontre que, si les marchands de Montréal veulent s'unir, ils rendront d'immenses services à toutes les classes de la société.

M. Chagnon rappelle la question des assurances et ne voit pas pourquoi les marchands ne font pas des efforts pour mener à bonne fin le mouvement qui est en marche, afin de conserver ici les sommes énormes qui nous sont enlevées chaque année par les compagnies étrangères.

M. Gagnon profite de l'occasion pour faire part à l'assemblée d'un mouve-

ment qui se fait à Toronto pour établir des assurances municipales. La société devrait étudier le projet et en faire part aux échevins.

Sur l'à propos que la Société devrait avoir un plus grand nombre de membres, M. F. X. Moisan, démontre que ce n'est pas encore le nombre, mais la qualité des membres qu'il faut apprécier, et il cite comme exemple, la Chambre de Commerce et le Board of Trade, où le travail se fait par une demi-douzaine d'hommes de bonne volonté, ce qui n'empêche pas que, ces corps délégués, ont une influence marquée dans la conduite des affaires du pays. Parmi les questions qui ont originé dans la société des marchands, il cite la compagnie du Téléphone, qui, à son début, a éprouvé toutes les contradictions, et a eu à soutenir toutes les batailles que ses ennemis se sont imaginés de lui faire subir ; mais, grâce à Dieu, elle est sortie victorieuse, et elle marche, aujourd'hui de progrès en progrès. Les marchands ont montré de la bonne volonté pour mettre le téléphone dans leurs maisons d'affaires, elle leur demande maintenant de le prendre à leurs maisons privées.

Sur proposition de F. X. Moisan, secondé par L. E. Beauchamp, des remerciements sont offerts aux officiers sortant de charge, et la bienvenue est souhaitée aux nouveaux officiers, et la séance est levée.—(La Presse).

COMMISSION DU HAVRE

Le maître du havre a présenté hier, à l'assemblée des commissaires du havre son rapport concernant les demandes d'espaces sur les quais de la commission pour la prochaine saison.

Le rapport mensuel de l'ingénieur en chef a été lu et déposé sur la table pour l'information du public.

L'ingénieur en chef informe, par lettre, les commissaires qu'il est temps pour eux de retenir les services des officiers et de l'équipage des vaisseaux dragueurs.

Le rapport a été référé au comité des améliorations du port, qui devra agir en conséquence.

Le président du comité des pilotes de Montréal informe par lettre adressée de Deschambault, qu'une résolution a été adoptée à l'effet d'amender le service des pilotes. Ceux-ci ont résolu de servir à tour de rôle, durant la prochaine saison, au lieu de se lier, comme auparavant, par un engagement régulier et spécial. Les pilotes réunis en assemblée, le 12 courant, croient que cela donnera plus de satisfaction aux parties intéressées.

La lettre a été référée au comité des pilotes de la commission.

Demandes de remise à la retraite ont été faites par les pilotes V. Gagnon et Aïex. Gauthier.

Les soumissions pour approvisionnements de charbon et autres, au nombre de 28, ont été ouvertes et référées à l'ingénieur en chef qui en fera rapport.

Les préparatifs pour l'ouverture de la navigation sont déjà commencés et poussés avec activité. Tout indique que l'ouverture aura lieu plus tôt cette année que les années passées. Les premiers bateaux transatlantiques partent généralement vers le 15 avril d'Angleterre.

La date moyenne des premiers arrivages à Montréal est le 2 mai ; mais on croit généralement, dans le monde ma-

ritime, que les premiers steamers seront à Montréal une semaine plus tôt.

Le tableau suivant indique les diverses dates de l'ouverture de la navigation et les premiers arrivages de steamers transatlantiques, depuis les dix dernières années :

Année.	Ouverture de la navigation.	Premiers arrivages.
1886.....	Avril 30	Avril 30
1887.....	Mai 1	Mai 3
1888.....	Avril 29	Mai 4
1889.....	Avril 14	Avril 27
1890.....	Avril 14	Avril 30
1891.....	Avril 17	Avril 27
1892.....	Avril 13	Avril 23
1893.....	Avril 24	Mai 3
1894.....	Avril 12	Avril 27
1895.....	Avril 20	Avril 27

NOTES INDUSTRIELLES.

Rappelons un procédé bien simple et souvent signalé pour empêcher les plumes de s'oxyder. Il suffit de placer dans un récipient quelconque une éponge mouillée sur un morceau de carbonate de potasse. Quand on a fini d'écrire, on pique sa plume dans l'éponge, toujours pleine d'une dissolution alcaline, grâce à laquelle l'oxydation ne peut se produire. On fait bien d'essayer sa plume avant de la tremper dans l'encrier.

M. R. Nelson Royal examine, dans un article publié par *The Colliery Guardian* et partant un peu sujet à caution, la possibilité de la substitution du pétrole au charbon comme combustible industriel.

Après avoir rappelé les différents essais faits, notamment sur le Great Eastern Railway, il conclut que le seul pays où le pétrole est employé actuellement dans de bonnes conditions économiques est la Russie méridionale, où l'on utilise les résidus du pétrole connus sous le nom d'*astatki* ou *mazout*. La production de cette contrée est de 30 millions de barils de pétrole donnant de 3 à 4 millions de barils d'*astatki* pesant environ 500,000 tonnes et équivalant, comme puissance calorifique, à un million de tonnes de charbon. Cette production est actuellement suffisante pour le pays, mais partout ailleurs le prix élevé du pétrole est un obstacle à son emploi, à moins que des considérations d'ordre différent : volume, propriété, rapidité d'allumage et d'extinction du foyer, etc, viennent contrebalancer ce désavantage.

D'autre part, la production du pétrole est insignifiante, comparée à celle du charbon. En effet, les Etats-Unis ont donné, en 1894, 2,000 millions de gallons ; la Russie environ 1,200 millions de gallons ; la Gallicie et l'Autriche, 50 millions ; en y ajoutant la production des autres pays pour lesquels la statistique n'a pas été dressée d'une façon exacte, on peut évaluer à 5,000 millions de gallons la quantité de pétrole recueillie annuellement sur la surface du globe, soit environ 20 millions de tonnes, équivalant à 40 millions de tonnes de charbon, chiffre bien faible en regard de la production de charbon qui oscille entre 400 millions et 480 millions.

L'emploi du pétrole semble donc limité encore pour bien longtemps, et, sauf quelques exceptions assez rares, à l'éclairage, au chauffage domestique et à l'alimentation des moteurs à pétrole.

“Thistle Haddies”

LA MARQUE BIEN CONNUE

HADDIES CHOISIS, MIS EN BOITES



De beaucoup supérieure au Saumon, au point de vue de la diète, et bien plus facilement digéré...

EN VENTE PAR LES MARCHANDS DE GROS DU DOMINION

A. P. TIPPET & CO., Montreal

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 19 mars, 1896.

FINANCES

A Londres, on cote les capitaux disponibles sur le marché libre à $\frac{3}{4}$.

Le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre est à 2 p.c.

Les consolidés étaient hier en clôture, à 109 $\frac{5}{16}$ au comptant et à terme.

A Paris, la rente 3 p.c. se cote à 101.85.

A Montréal, les prêts à demande sont sans changement et se cotent encore de 5 à 5 $\frac{1}{2}$ p.c.; les billets de clients s'escomptent toujours aux taux de 6 à 7 p.c.

Les banques vendent leurs traites entre elles : à 60 jours, à une prime de 9 $\frac{5}{16}$ à 9 $\frac{7}{16}$; à demande, de 9 $\frac{1}{2}$ à 9 $\frac{11}{16}$ et par le câble à 9 $\frac{1}{2}$. Sur le comptoir, la prime est : à 60 jours, de 9 $\frac{1}{2}$ à 9 $\frac{1}{2}$; à vue de 9 $\frac{1}{2}$ à 10 et par câble à 10 $\frac{1}{2}$.

Les traites à vue sur New-York paient entre banques un escompte de $\frac{1}{10}$ à $\frac{1}{16}$ et font de $\frac{1}{16}$ à $\frac{1}{4}$ sur le comptoir.

L'argent en barre vaut à New-York de 68 $\frac{1}{2}$ à 69 $\frac{1}{2}$ l'once pour les barres du

commerce, et de 68 $\frac{1}{2}$ à 69 $\frac{1}{2}$ c pour celles provenant de la monnaie.

A Londres, on le cote à 31 $\frac{1}{2}$ d, l'once.

Au début de la semaine la Bourse a présenté une certaine activité que la fête de St-Patrice est venue enrayer. Le ton était ferme; aujourd'hui, il est lourd, et nous voyons bon nombre de valeurs de spéculation en baisse sur les cotes de jeudi dernier.

Nous enregistrons les prix des ventes pendant la semaine, les prix sont ceux dernières ventes opérées :

Valeurs de banques :

Banque de Montréal.....	219 $\frac{1}{2}$
“ Toronto.....	239
“ Commerce.....	135 $\frac{1}{2}$
“ des Marchands.....	166
“ Molsons.....	177
“ British.....	109 $\frac{1}{2}$
“ Hochelaga.....	122 $\frac{1}{2}$

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

Banque du Peuple.....	6	2
“ Jacques-Cartier.....	90
“ Hochelaga.....	127	122
“ Nationale.....	75	70
“ Ville Marie.....	100	72 $\frac{1}{2}$

Valeurs industrielles :

Gaz de Montréal.....	200 $\frac{1}{2}$
Colored Cotton (bons).....	99
“ “ actions.....

Montreal Cotton, ex-d.....	128 $\frac{1}{2}$
Dominion Cotton.....
Royal Electric, ex-d.....	120

Compagnies de transport :

Can. Pac. Ry.....	56
Toronto St. Ry.....	75
Montreal St. Ry.....	218
Duluth, pref.....
Rich. & Ont.....	88

Valeurs diverses :

Montreal Telegraph.....	165
Câble.....	158 $\frac{1}{2}$
Postal Telegraph.....
Loan & Mortgage.....
Bell Teleph.....

COMMERCE.

La note dominante est le calme complet et il en sera forcément ainsi jusqu'à l'ouverture de la navigation. Nous avons eu du dégel qui a gâté les chemins de nouveau et voici revenir une avalanche de neige qui ne fera qu'empirer les choses, pendant quelques jours encore.

A Montréal, par mesure d'économie, en n'enlève plus la neige, on ne dégage pas les bouches d'égoût et on laisse les ruisseaux chargés de glace. A une situation déjà mauvaise nos échevins veulent encore ajouter en rendant nos

AUGMENTEZ.....

Votre POPULARITE et votre PROSPÉRITÉ

EN VENDANT LES

Essences Culinaires “Crown Brand”

EU EGARD A LA QUALITÉ CE SONT LES MOINS CHÈRES.



REGISTERED

MANUFACTURÉES PAR

ROBT. GREIG & CO. 456 ST-PAUL, MONTREAL

rues impraticables ; on paie cependant de lourdes taxes à la Ville pour l'entretien des rues, mais l'argent s'en va en contrats de toute nature qui rapportent plus aux intéressés qu'ils ne rendent de services aux citoyens de notre bonne ville.

Partout on se plaint du défaut de paiement des billets. On dit qu'il n'y a pas d'argent et que nos gens de la campagne sont pauvres.

Il faut avec regret constater que beaucoup de cultivateurs sont endettés, trop endettés, et que la vente des produits de la culture n'a pas rapporté de bons prix ; pas plus d'ailleurs que le fromage. Il leur est difficile de payer les marchands qui leur avaient fait crédit jusqu'au moment où ils vendraient les récoltes. Il est vrai que le foin a obtenu de bons prix exceptionnels, mais tous n'ont pas de foin à vendre et ceux qui en avaient n'ont pas tous eu la sagesse de vendre au moment où on leur faisait des offres sérieuses. Il reste encore dans les granges de grandes quantités de foin et nous craignons bien que les détenteurs n'en obtiennent pas le prix qu'ils espèrent.

Nous croyons donc avec les commerçants de gros, que la situation à la campagne demande encore un certain temps avant de revenir à son état normal.

Bois de construction—Aucun changement à noter, ni dans les prix, ni dans le mouvement des affaires. Il est encore un peu trop tôt de songer à commencer à construire ; le temps vient cependant où il faudra donner les spécifications pour les nouvelles constructions et si, comme on l'annonce, nous devons avoir un printemps hâtif, nous aurons bientôt à changer la note triste que nous donnons depuis trop longtemps à propos de ce commerce.

Cuir et peaux—Nous avons rectifié nos prix courants dans le sens de notre dernière revue, depuis il n'y a pas eu

de nouveaux changements. Les affaires sont bien tranquilles pour les cuirs à chaussures ; les manufactures de la ville ont très peu d'ordres à remplir et n'ont pas grande activité. Il y a eu quelques ventes à la campagne dans les cuirs à harnais ; l'approche des travaux de printemps fait qu'on jette un dernier coup-d'œil aux attelages, bientôt ce sera le tour des charretiers de la ville qui auront à se préparer pour les transports.

On se plaint toujours que l'argent ne rentre pas.

Epiceries—Un courant d'affaires réduit aux commandes de réassortiment, tel est le ton du marché d'épiceries.

L'état des approvisionnements, un peu avant le retour de la navigation, est toujours plus ou moins serré pour quelques articles d'importation. Quelques produits du pays commencent également à se faire rares, à la fin de l'hiver, aussi est-il bon de suivre d'assez près les cotes des divers articles.

Ainsi les pois canadiens en boîtes se font rares et on ne peut plus en trouver à moins de \$1.00.

On ne trouve plus sur le marché de sirops ordinaires, les bonnes qualités sont assez rares ; le marché n'est bien approvisionné qu'en qualités supérieures.

En fruits de conserves les pommes au gallon et en boîtes de 3 lbs sont un peu plus faciles aux prix cotés.

Il en est de même du saumon en boîte ronde que nous inscrivons de \$1.10 à \$1.40 au lieu de \$1.20 à \$1.40.

En épices pures, nous avons à noter pour le gingembre en racines un prix en hausse de 20 à 25c.

Les fruits évaporés de Californie sont, par suite de la concurrence que se font les expéditeurs du pays de production, un peu plus faibles pour les abricots que nous cotons de 13 à 15c la lb. et les pêches qui font de 9 à 10c.

En raisins de Malaga il n'y a plus, sur

le marché, des marques Buckingham et Royal. Ceux de Valence montrent un peu plus de fermeté. Aucun changement dans les corinthe.

Il reste peu de vermouth Nolly-Prat sur le marché, il faut le payer maintenant \$6.75 au lieu de \$6.60, à la caisse.

Les sucres et les mélasses sont toujours fermes aux prix antérieurs.

Draps et nouveautés—L'amélioration peu importante, il est vrai que nous signalions la semaine dernière se maintient difficilement avec la température variable du mois de mars. Il y a quelques commandes par voyageurs dans les marchandises courantes principalement.

Les paiements sont toujours difficiles.

Fers, ferronneries, métaux—Calme à peu près complet ; il faudra, comme pour les bois de construction attendre encore quelque temps avant de voir renaître l'activité. Nous pouvons encore répéter les mêmes plaintes du commerce de gros au sujet des échéances qui se règlent non par des paiements, mais par des renouvellements.

Aucun changement dans les prix, cette semaine.

Huiles, peintures, vernis—A signaler une augmentation l'huile de foie de morue de Terre-Neuve que nous cotons à \$2.00 le gallon au lieu de \$1.75.

Produits chimiques—Mêmes prix que précédemment, marché tranquille.

Poissons—La demande actuelle est à peu près nulle ; on s'attend à une surprise momentanée la semaine prochaine, à l'occasion de la semaine sainte très proche maintenant. Pas de changement dans les prix ; marché bien approvisionné pour le restant du carême.

Salaisons—Mêmes prix et même calme que la semaine dernière.

Le Commissaire de l'Agriculture a autorisé la formation d'un cercle agricole dans la paroisse de St Barnabé, comté de St Maurice.

" PAS BON MARCHÉ MAIS BON "

Les Fruits
et les Légumes
de Conserve
de la Marque
SANS RIVALE
" LION "
de **BOULTER**
sont connus
pour leur
supériorité,
leur
PURETÉ
et leur
SAVEUR



Les Marchands
actifs, Up-to-Date
vendent nos
Marchandises
et cela les paie.
C'est que
nos articles
sont connus
pour leur
supériorité
leur
PURETÉ
et leur
SAVEUR

Il ne nous reste que quelques mots à dire. Ces quelques mots en disent plus que des Volumes en faveur de notre marque Sans Rivale "LION."



TELEPHONE 6057

E. LETHIER & CO.

MANUFACTURIERS et importateurs de marchandises de Billards et font aussi les réparations. Tables d'occasion de \$100 à \$200 chacune. Aussi bonnes que les neuves.

N. B.—Nos bandes de billards électriques Columbus sont les plus nouvelles et les meilleures connues.

No 88 rue St-Denis, MONTREAL.

Maison fondée à Paris en 1827

ROYER & ROUGIER FRERES

IMPORTATEURS DE

PRODUITS FRANÇAIS

QUINCAILLERIE, ARTICLES DE PARIS
PRODUITS PHARMACEUTIQUES,
NOUVEAUTÉS, SOIERIES,
TISSUS, RUBANS

SIÈGE SOCIAL	SUCCURSALE
9, Place des Vosges	55, rue Saint-Sulpice
PARIS	MONTREAL

NOTA—La maison se charge d'importer sur ordre tous articles de provenance française, à des prix très réduits.

Revue des Marchés

Montréal, 19 mars 1896.

MARCHÉS ÉTRANGERS

Les importations, la semaine dernière dans le Royaume-Uni, ont été de 2,536,000 minots de blé, 2,768,000 minots de blé-d'inde, et 284,000 barils de farine.

Les importations et les apports des fermiers ont formé un total de 4,534,000 minots de blé pour les approvisionnements de la semaine, soit une augmentation de 34,000 minots sur le blé visible en Angleterre.

Le travail des champs est tellement avancé en Écosse que les fermiers ne redouteraient pas et souhaiteraient même un peu de froid.

Les derniers avis reçus par câble au Board of Trade, donnent ainsi la cote au marché des chargements :

Londres : Chargements à la côte : blé, nominal, sans changement ; blé-d'inde tranquille ; chargements en route, blé, soutenu ; blé-d'inde, tranquille et soutenu. Marchés anglais de l'intérieur, blé, terne. Liverpool : blé-d'inde disponible, ferme. Farine première à boullanger de Minneapolis, 17s 6d ; livraisons futures, blé, terne ; mars, avril, mai, juin et juillet, 5s 5d ; blé-d'inde, terne ; mars, 3s ; avril, 3s 1/4d ; mai, 3s 1/4d ; juin, 3s 1d ; juillet, 3s 1/4d ; août, 3s 2d. Paris : blé 18.35 pour mars et 18.45 pour avril ; farine : mars, 40.60 ; avril, 40.70. Marchés français de l'intérieur, tranquilles.

Nous lisons dans le *Marché Français* : "Après une période de journées printanières, le temps s'est brusquement refroidi au commencement de cette semaine. Le thermomètre est descendu à 5 ou 6 degrés au-dessous de 0 et la neige, qu'on n'avait pas vue de tout l'hiver, est tombée dans l'Est et le Sud-Est, notamment à Chambéry, et Aix les Bains, et à Marseille, où elle était d'autant moins attendue que, la veille, la température était de 12 à 13 degrés.

"Ces gelées ont momentanément arrêté la végétation, à peine suspendue par suite de la douceur de l'hiver, mais cette interruption n'a été que de trop courte durée, et, depuis deux jours, le régime doux et pluvieux a succédé au froid.

"Malgré tout, les céréales d'hiver sont dans de très bonnes conditions ; d'autre part, les labours sont très avancés, et la préparation des terres pour les semailles de printemps est généralement excellente.

"Au marché des farines douze marques, la situation ne s'est pas sensiblement modifiée cette semaine ; les avis de hausse reçus tout d'abord d'Amérique n'ont pas réussi à influencer les cours, sur lesquels l'abondance de la marchandise continue à peser.

"Aujourd'hui, les prix d'ouverture dénotaient, sur la clôture de samedi dernier, une baisse de 10 centimes environ pour le rapproché et de 15 à 30 centimes pour l'éloigné.

D'autre part, nous lisons, à une date plus rapprochée, dans le *Sémaphore* de Marseille :

"Blés indigènes.—Les froids n'ont pas été de longue durée et maintenant que le dégel est complet les travaux des champs ont recommencé. Partout les labours sont presque entièrement terminés et déjà dans les environs de Paris, dans l'Ouest et dans l'Est on a commencé les ensemencements d'orges et d'avoines. Sur les marchés de provinces les affaires restent calmes en blés et les prix sont sans changements appréciables quoique plutôt lourds, par suite de la mévente des farines qui occasionne une grande réserve chez les meuniers. Aujourd'hui, au marché libre, l'assistance est très modérée : les offres de la culture sont un peu plus abondantes, car on a profité des derniers froids pour faire des battages ; on cherche à obtenir les prix de la semaine dernière, mais cela est bien difficile car les acheteurs sont toujours réservés et demande une nouvelle concession de 25 centimes. En somme, le marché est très calme, les affaires très réduites et les cours à peine soutenus ; et en légères baisse dans quelques cas. On cote 18 fr 25 à 19, les 100 kil. en gare de Paris.

"Blés étrangers.—Sans affaires."

En Suède, il paraîtrait que la récolte en terre est bien protégée par la neige. L'agent de Broomhall, à Buenos-Ayres, réduit de 40,000,000 à 24,000,000 minots le blé disponible pour l'exportation, en 1896, dans la République Argentine.

C'est ce que semblerait confirmer, du reste, non pour les chiffres, mais pour le pauvre rendement de la récolte, un câble reçu ici qui annonce une récolte au-dessous de la moyenne avec un stock presque épuisé.

Un câble de la Californie dit que des pluies qui se sont fait sentir partout ont mis fin à la sécheresse dont on se plaignait en Australie et la situation s'est beaucoup améliorée.

En Nouvelle-Zélande la récolte a beaucoup souffert du vent et de la grêle

et le surplus sur lequel on comptait pour l'exportation a notamment diminué.

Le *Modern Miller* dit de la situation de la récolte aux États-Unis : "Les conditions de la récolte en terre ne se sont pas améliorées pendant la semaine et on ne saura que dans une semaine ou deux s'ils sont tels qu'on les dit de différents États. Un certain nombre de rapports ont trait à l'effet de la sécheresse l'automne dernier, qui avait laissé la plante trop faible pour supporter les alternatives de gel et de dégel. Les rapports des dégâts causés par l'hiver sont nombreux et on en reçoit actuellement de certaines contrées qu'on avait cru indemnes jusqu'alors."

Une dépêche reçue mardi de Cleveland, Ohio dit : "Les rapports sur la récolte du blé reçus de nos nombreux correspondants de la campagne, hier et aujourd'hui, sont réellement encourageants, spécialement ceux qui proviennent des endroits où on cultive le blé d'hiver sur une plus grande étendue."

Dans l'Illinois, on se prépare à commencer de plus grandes superficies en blé par suite des bas prix du blé-d'inde et des avoines.

On prétend que les brasseurs Allemands ont passé des contrats pour 2,500,000 minots d'orge de la future récolte du Montana. Cet orge doit provenir de la célèbre vallée de Galatin, à 80 milles environ à l'est de Helena, où, dans des terres irriguées, on récolte d'immenses quantités d'orge de la meilleure qualité.

Le *Chicago Daily Trade Bulletin* donne les chiffres suivants du mouvement, de la récolte et de la consommation du blé durant l'année dernière, en se servant des chiffres du gouvernement pour la récolte et les exportations : Au 1er mars, les existants chez les fermiers étaient de 125,000,000 mts., existants chez des tiers et annoncés 124,000,000, non rapportés 15,000,000 ; récolte, 487,000,000, soit un total de 731,000,000 minots pour les approvisionnements. La consommation pour les douze mois a été de 312,000,000 minots, les exportations de 136,000,000, les semailles en ont employé 52,000,000 ; en mains chez des tiers : rapporté 110,000,000, non rapporté 10,000,000, soit un total pour la consommation et les approvisionnements de 620,000,000 minots, laissant entre les mains des fermiers, au 1er mars, 111,000,000 minots.

D'après Beerbohm le blé visible dans

LES MATINEES
DE FRIMASFLEUR DE SARRASIN
DE LA
CIE IRELAND

HOWE, McINTYRE CO, Agents pour la vente, =::= 461 rue St-Paul, MONTREAL.

Suggèrent à la bonne ménagère de faire de chaudes galettes de sarrasin. Vous devez avoir — et même vous avez — des demandes pour une fleur préparée BONNE et sur laquelle on peut compter.

(Self Raising)

Nous faisons cet article depuis de longues années. Il a toujours donné satisfaction. Cette année nous en avons vendu plus que jamais

Vous ne regretterez jamais de commander une caisse de

En paquets de 2 1/2 lbs. 2 doz. par caisse.

" 5 " 1 " "

L'emballage le plus attrayant sur le marché. Se vend à première vue.

MAISON DE GROS EN Epicerie, Vins et Liqueurs

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce.

VASSORTIMENT COMPLET EN MARCHANDISES DE PREMIERE NECESSITE, TELLES QUE

THES, CAFES, SUCRES, MELASSES, SIROPS, FRUITS SECS, POISSONS, ETC.

GRANDE VARIETE DE FINES DENREES ET CHOIX CONSIDERABLE DE VINS ET LIQUEURS DES MEILLEURES MARQUES DONT ELLE A LE MONOPOLE DE PLUSIEURS

HUDON, HEBERT & CIE, 41, rue St-Sulpice, et
22, rue De Bresoles,
MONTREAL

le monde entier, au 1er mars, serait de 167,104,000 minots contre : 173,544,000 le mois précédent ; 173,352,000, le 1er mars 1895 ; 196,896,000, le 1er mars 1894 ; et 190,904,000 le 1er mars 1893.

Nous donnons les prix du blé disponible sur les différents marchés des Etats-Unis :

New-York, No 2, roux d'hiver,	79½c
Chicago, No 2, du printemps,	61½c
Détroit, No 1, blanc.....	70½c
Duluth, No 1, dur.....	61½c

Les principaux marchés de spéculation clôturent comme suit :

	Mai	Juillet
Chicago,	63½	63½c
New-York,	70½	69½c
Détroit,	70½	66½c
Duluth,	61½	63c

MARCHÉS CANADIENS

Au Manitoba, les chemins sont encore praticables, la meunerie continue ses achats et paie 50c pour le blé dur No 1. La dernière dépêche de Toronto cote le marché de l'Ontario, comme suit :

Le marché est tranquille. Farine, tranquille ; straight roller nominale à \$3.50. Son, chars de son cotés à l'Ouest de \$10.75 à \$11.00 et gru de \$12.00 à \$12.50. Blé, tranquille ; blé blanc vendu au dehors à 78c ; blé rouge coté de 75 à 76c ; acheteurs et vendeurs ne s'entendent pas. A la clôture, No 2 dur Manitoba offert à 78c à livrer. North Bay ; char de No 3 dur vendu à 71c.

North Bay ; No 1 du Nord offert à 81c, sur rail, Sarnia ; et No 1 gelé à 65c, Sarnia, sans options. Blé pour volailles offert à 57c à l'Est, on opte pour 55c. Orge, terne, prix soutenus ; No 2 cotée au dehors de 32 à 33c. Avoines soutenues ; ventes d'avoines blanches au dehors à 22½c et un char offert à 26½ sur rail à Toronto, option à 25½ ; avoines mélangées offertes à 22c, au dehors, pas d'option. Pois soutenus ; ventes de 10 chars aujourd'hui à 50c Nord. Sarrasin, terne ; prix nominal de 30 à 32c. Farines d'avoines tranquilles ; prix lourd à \$2.90 sur rail. Blé-d'inde, tranquille, prix sans changement ; jaune, offert à 32½ au dehors, option à 32½. Seigle, terne ; chars cotés à 43c au dehors.

A Montréal, le blé arrive du Nord-Ouest pour la meunerie qui travaille toujours ferme pour les ordres donnés à livrer dès le début de la hausse.

La demande en farines de blé est très faible, presque nulle ; on s'attendait à une reprise qui a généralement lieu vers cette époque, d'autant plus que le grand calme dure cette année depuis plusieurs semaines. Il est vrai aussi que, dès que les prix se sont accusés en hausse il y avait eu une demande inaccoutumée.

Les prix, malgré l'absence d'affaires, sont bien tenues pour les fortes de boulanger et du Manitoba, pour les autres, nous les inscrivons en baisse, comme on le verra à nos cotes ci-bas.

Les farines d'avoine n'ont pas grand

mouvement et sont faibles aux mêmes prix que précédemment ; nos prix s'entendent pour les bonnes qualités, mais nous ferons remarquer qu'il est possible de s'en procurer actuellement à de meilleures conditions, la différence de qualité justifiant la différence du prix.

L'avoine est plus facile de 28½ à 29½c, rendue au magasin ; le marché est bien approvisionné.

Les pois, l'orge et le sarrasin sont sans changement avec un courant d'affaires très restreint.

En issues de blé, il s'est fait un peu plus d'affaires cette semaine à des prix plus faciles. Nous cotons au char : son d'Ontario, \$14.50 à \$15.00 ; son du Manitoba, \$14.00 ; gru de Manitoba, \$14.50 à \$15.00 ; gru d'Ontario, \$15.00.

Nous cotons en gros :

GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0.85 à 0.88
Blé blanc d'hiver " No 2.	0.88 à 0.90
Blé du printemps " No 2.	0.00 à 0.00
Blé du Manitoba No 1 dur...	0.82 à 0.84
" No 2 dur...	0.75 à 0.76
" No 3 dur...	0.00 à 0.00
Blé du Nord No 1.....	0.76 à 0.78
Avoine nouvelle No 2.....	0.28½ à 0.29½
Blé d'inde, en douane.....	0.00 à 0.37½
Blé d'inde, droits payés	0.44 à 0.45
Pois, No 1.....	0.72 à 0.75
Pois, No 2 par 60lbs.....	0.58 à 0.59
Orge, par minot.....	0.38 à 0.39
Sarrasin, par 48 lbs.....	0.36 à 0.38
Seigle, par 56 lbs.....	0.00 à 0.00



VOILA LE TEMPS

D'examiner votre Stock et ordonner de l'**EMPOIS**

SOUVENEZ-VOUS DU BRANTFORD

Empois pour Glacer
EN CANISTRES DE FER BLANC EMAILLE

CHALLENGE CORN

THE BRANTFORD STARCH CO., Ltd. = = = Brantford, Ont.

VERRET, STEWART & CIE

✦ MONTREAL ✦

Importateurs et Commercants de SEL  EN GROS

COWAN'S CACAOS ET CHOCOLATS EXQUIS CAFÉ ET ICINGS.

THE COWAN COMPANY (LTD.) TORONTO.

FARINES

Patente d'hiver.....	\$4 10 à 4 25
Patente du printemps.....	4 10 à 4 25
Straight roller.....	3 85 à 4 10
Extra.....	3 70 à 3 80
Superfine.....	0 00 à 0 00
Forte de boulanger (cité).....	0 00 à 4 00
Forte du Manitoba.....	3 75 à 3 85

EN SACS D'ONTARIO

Medium.....	\$3 60 à 3 75
Superfine.....	0 00 à 0 00

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.....	3 15 à 3 25
Farine d'avoine granulée, en barils.....	3 50 à 3 60
Avoine roulée en barils.....	3 15 à 3 25

MARCHÉ DE DÉTAIL

Le marché de mardi assez semblable à celui de vendredi dernier, avait amené à la place Jacques Cartier un assez grand nombre de cultivateurs qui n'avaient pour la plupart que des grains à offrir et, dans les grains, de l'avoine principalement puis du sarrasin.

Mardi, l'avoine s'est vendue pour certains lots à 70c le sac et les acheteurs qui désiraient la payer 68c, comme le vendredi précédent, n'ont pu trouver vendeurs à ce prix. Le sarrasin a gardé son prix de la semaine précédente et s'est vendu, au sac, de \$1.00 à \$1.10.

BEURRE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Cie nous écrivent de Liverpool, à la date du 29 février :

Le beurre Danois a baissé de 3 Kroner, soit environ 3s. 6d. par quintal, pendant la semaine dernière et toutes les sortes se vendent lentement.

" Nous cotons :

Crémeries canadiennes de choix, en boîtes.....	(manque)
Crémeries des E. U. d'été.....	70 à 75s
" bonne imitation... ..	63 à 65s
" d'Irlande, boîtes, (manque)	
Beurre Danois, en quarts.....	90 à 100s
Importations: 2702 paquets.	

MARCHÉ DES ÉTATS-UNIS

New-York, 16 mars. Beurre soutenu ; de l'Etat : beurre de ferme, de 10 à 20c ; beurre de crémeries, de 13 à 18c ; de l'Ouest : beurre de ferme de 10 à 14c ; de crémeries de 12 à 22c ; de beurreries 9 à 13c ; Elgins, 22c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Le beurre a un marché tranquille. On commence à voir sur notre place, du beurre de beurrerie de nouvelle fabrication qui se vend 22c ; les bons beurres de crémeries font toujours de 21 à 22c et ceux des Townships se cotent de 18 à 19c. Le beurre en rouleaux en petite quantité d'ailleurs vaut de 14 à 15c suivant qualité.

FROMAGE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Cie nous écrivent de Liverpool, à la date du 29 février :

Le commerce actuel est extrêmement réduit, en conséquence le désir de vendre est général et les prix, par suite, sont plus aisés sur toute la côte.

Nous cotons :

D'été, blanc ou col. irrégulier....	30 à 34s
" " " net, mûr 35 à 37s	
Juin, Ontario fin, pâle ou blanc..	38 à 39s
Juin, choix, de glaciers.....	39 à 40s
Août, choix, canadien, blanc ou	
" " " pâle 40 à 41s	
Sept., " " " 42 à 43s	
" " " coloré.....	42 à 43½s
" strictement choix, cand.,	
très coloré (nominal).....	44s
Importations: 20,257 boîtes	

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Le prix pour le bon fromage d'automne est nominal à 8½c ; c'est à vrai dire, le seul qui reste et il en reste peu.

ŒUFS.

Le marché est débarrassé des œufs chaumés de qualité inférieure, ou il en reste si peu qu'il est inutile d'en parler.

Les œufs frais sont maintenant de 16 à 17c ; les œufs chaumés de Montréal de 10 à 11c et les chaumés de l'ouest qui ont presque disparu du marché se cotent encore de 9½ à 10c la douzaine.

Avec la température douce dont nous jouissons actuellement, les œufs frais vont arriver plus abondamment sur notre marché et des prix plus aisés sont espérés.

LEGUMES

Nous cotons toujours de \$1.00 à \$1.10 pour haricots blancs choisis à la main

La Société Artistique Canadienne

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes.

Incorporée par Lettres Patentes le 24 Décembre 1894.

CAPITAL ACTIONS, \$50,000

BUREAUX

No 210 rue St-Laurent, Montréal.

(BATISSE DU MONUMENT NATIONAL)

2851 PRIX D'UNE VALEUR TOTALE DE \$5,008

Sont distribués les 1er et 3me mercredis de chaque mois.

PRIX DE \$1000, 1 PRIX DE \$400, 1 PRIX DE \$150, 2848 PRIX VARIANT DE \$1.00 A \$50.00

PRIX DU BILLET, 10 CTS

Nous expédions nos billets dans toutes les parties du pays sur réception du prix et de trois cents en timbres

.....THE.....

OUTREMONT MILLING Co.

JONCTION OUTREMONT, P.Q.

Farine, Grains, Son, Gru, Moulee,
Avoine Roulée, Feves, Etc.

MOULINS ET ELEVATEUR.....



Nous moudrons aussi toutes sortes de grains pour les marchands.

Vous Augmenterez

VOTRE COMMERCE, EN VENDANT
LES TABACS A PRISER

ROSE No 1, ROSE EXTRA, ROSE & FEVE, NATUREL No 2

Manufacturés par **B. HOUDE & CIE, Québec.**

par lot de char et de \$1.10 à \$1.20 pour quantités moindres,

Les pois cuisants sont sans changement de 80 à 82c au char et à 85c au détail.

Les pommes de terre se vendent au char, à Montréal, 35c les 90 lbs et de 40 à 45c au détail.

Les navets, carottes et betteraves sont toujours à nos prix de la semaine dernière, ainsi que les oignons rouges et jaunes.

FRUITS VERTS

On attend des oranges et des citrons à bref délai.

Bien que nous maintenions nos cotes de la semaine dernière pour ces fruits, il est possible de les obtenir dans de meilleures conditions, surtout les citrons dont le prix moyen est de \$2.00 environ la caisse.

Pour les autres fruits pas de changement et prix cotés dans notre liste de prix courants.

VOLAILLES

Les dindes font jusqu'à 11c, les poulets de 10 à 12c pour belles pièces et les poules sont à 7c la lb.

PORCS ABATTUS

On n'accepte que très difficilement maintenant les porcs gelés ; on a refusé aujourd'hui même de prendre livraison d'un lot de char qu'on offrait à \$4.80 les 100 lbs. Les porcs vivants ont commencé à arriver pour être livrés à l'abattoir de Montréal.

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

MM. Hosmer, Robinson et Cie, nous écrivent de Boston :

Les arrivages de la semaine ont été de 244 chars de foin et de 7 chars de paille pour le marché local, correspondant à 218 chars de foin et 7 chars de paille, la même semaine de l'année dernière.

Il n'y a pas de changement matériel dans l'état du marché depuis notre dernière. Les arrivages ont été à peu près égaux à la demande. Le foin de choix est difficile à se procurer et il est promptement enlevé à de bons prix.

Le marché de la paille de seigle est sans changement. Paille d'avoine terne.

Nous cotons :

Choix à fancy en grosses balles.....	\$18 00 à \$19 00
Choix à fancy en petites balles.....	17 50 à 18 50
Beau à bon.....	16 00 à 17 00
Pauvre à ordinaire.....	13 00 à 15 00
Mêlé.....	14 50 à 15 50
Paille de seigle.....	17 00 à 18 00
" d'avoine.....	10 00
" de seigle mêlée.....	10 00

Le marché de Montréal est toujours aux mêmes prix avec tendance plus faible.

Les cultivateurs à qui on offrait, il y a trois semaines, des prix assez élevés et qui fermaient l'oreille à toutes les propositions qui leur étaient faites, doivent maintenant regretter la rigueur

avec laquelle ils traitaient les acheteurs, car ils sont heureux maintenant quand ils peuvent traiter à \$11 50 et \$12.00 pour foin No 1, extra.

La hausse sur laquelle ils comptaient, se traduit par une baisse ou du moins par une faiblesse qui n'a pas l'air d'être seulement passagère.

Il reste encore de grandes quantités de foin dans les granges, d'autant plus grandes qu'un certain nombre de ventes à livrer faites à certaines maisons américaines n'auront pas de suite ; ces maisons plus ou moins bien cotées d'ailleurs ne prendront pas livraison de la marchandise, ce qui, pour beaucoup de vendeurs, est encore le mieux qui puisse leur arriver.

Nous cotons au détail :

Foin pressé No 1, la tonne.....	13 50 à 14 00
do do No 2, do	12 50 à 13 00
do do No 3, do	0 00 à 00 00
Paille do	7 50 à 8 00
Moulée, extra la tonne.....	18 00 à 21 00
Gru blanc do	00 00 à 17 00
do No 2, do	00 00 à 16 00
do No 3, do	00 00 à 00 00
Son (Manitoba) do	15 00 à 16 00
do (Ontario) do	15 50 à 17 00
do au char.....	14 00 à 15 00
Blé-d'inde jaune moulu.....	00 00 à 24 00
Farine de blé-d'inde, granulée	
100 lbs.....	1 00 à 1 25
Farine de blé-d'inde commune	
100 lbs.....	0 90 à 0 95
Blé-d'inde broyé, la tonne.....	00 00 à 23 00

Préparez-vous pour le

Commerce de Paques

COMMANDEZ CHEZ VOTRE FOURNISSEUR DE
GROS UN ASSORTIMENT COMPLET DE.....

Gelées de Table de Batger

ROSE & LAFLAMME, AGENTS,

400 Rue St-Paul, MONTRÉAL

...Pour les Semences...

WILLIAM EVANS

GRAINETIER

ENCOIGNURE

Rues McGill et Enfants Trouvés, Entrée sur chaque rue

Grains et Graines de Semence
de toutes sortes. Choix parfait

Demandez le Catalogue.....

Attendez

Nos voyageurs qui seront sur la route dans quelques jours pour prendre vos Ordres du Printemps, avec le plus beau choix d'Echantillons que vous ayez encore vus.

●● PRIX MODERES. OUVRAGE PARFAIT

SEGUIN, LALIME & CO.

— MANUFACTURIERS DE —

CHAUSSURES

ST-HYACINTHE, P.Q.

C. X. TRANCHEMONTAGNE

IMPORTATEUR DE DRAPERIES FRANÇAISES, ANGLAISES ET ÉCOSSAISES.

TOUJOURS EN MAINS : Beaver, Vénitien, Melton, Cheviots, Draps et Casimirs noirs, Freize, Tweeds pour Habits, Pardessus et Pantalons couleur et noir, Serges noires et couleur, Fournitures pour Marchands-Tailleurs et Tweeds Canadiens

ECHANTILLONS EXPÉDIÉS SUR DEMANDE

.....No 67 rue St-Jacques, MONTREAL

Et au char :

Foin pressé No 1.....	00 00 à 13 00
do do No 2.....	12 00 à 13 00
do do No 3.....	11 00 à 11 50
Paille vieille.....	1 75 à 7 00

AU COMMERCE GRAIN ET FARINE.— Comme par le passé MM. les marchands trouveront toujours ce qui leur sera nécessaire en farines, son, gru, moulée, pois à soupe du Haut-Canada, avoine, moulée de blé-d'inde américain au No 253, rue St. Paul, Chez **E. DUROCHER.** Tel. Bell 2664

Vous ne vous doutez sans doute pas de l'influence du port de la canne sur la santé : et cependant un médecin vient de consacrer, dans un journal spécial, une grave étude à cette importante question. Il paraît bien établi, d'après cette autorité, que ceux qui ne sacrifient point à la détestable habitude de porter une canne "ont le buste plus droit, la marche plus dégagée, le pas plus leste, les bras moins ballants (suivant l'expression même du savant hygiéniste) et peut-être aussi plus de fermeté dans le caractère." Je ne porte jamais de canne et j'en suis fort aise, mais est-ce que par hasard le port habituel du parapluie n'aurait pas la même influence désastreuse ?

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS		
DÉFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS.
Beauport		
Giroux Hegesippe.....	P. C. Fortin	700
Bolton E. Tp.		
Green Horace S.....	E. Eaves	100
Crawford George et al.....	A. Dumaine	175
Chateau Richer		
Simard Sifroid.....	L. Huot	350
Cowansville.		
Purkis John C.....	Boright, Sheldon et al	200
Coteau Station		
Lefebvre Joseph.....	Dame Albertina Ladouceur	1e cl.
Deschambault		
Paquet Hercule.....	O. Naud	236
Granby.		
Boire Alphonse.....	T. Amyraud	171
Boire Alphonse.....	A. Chénier	2600
Mongeau Philbert et al.....	N. Charon	956
Iberville		
Chevalier E. N.....	P. McDonald	3500
Lachine		
Bélangier Samuel et al.....	T. Trenholme	200
Laurentides		
Riopel Daniel.....	J. F. Gravel	304
La Jeune Lorette		
Bédard Azarie E.....	J. Blondeau	150

Lévis		
Carrier Helene et al.....	F. Lemieux	107
Laive Damase et al.....	L. M. Lymburner et al	114
Malmaison.		
Hanigan John et al.....	La Banq. Jacq.-Cartier	604
Montréal.		
Allan J.....	D. MacDonald et ux	1e cl.
Anderson Dame M.....	G. A. Newmark	120
Armstrong C. N. et al.....	Hon T. C. Casgrain et esqual.	106
Alexander T.....	J. W. Brown	133
Alexander T.....	W. G. Elliott	103
Bélangier S. et al.....	T. A. Trenholme	200
Bell A. et al.....	W. H. Tapley	254
Bellew H. C.....	J. Comte	186
Bouvier N.....	J. Jackson	5e cl.
Bourdeau J.....	N. Jacobs	1000
Brais Dame L. E. et vir.....	The Greene & Sons Co	117
Banque du Peuple.....	M. T. Lefebvre et al	500,300
Burnett E. et al.....	W. Burnett, sr	2e cl.
Blouin J.....	J. H. Bourgouin	300
Boivin Dame M. A. et vir.....	Dame H. Leduc	766
Can. Exhibition Co. Ltd.....	F. D. Joseph	100
Cote dit Lamoureux N.....	J. H. Bourgouin	340
Chaffee A. B.....	F. W. Radford	140
Charlebois J. et al.....	L. A. Drapeau	135
Chartrand J. D.....	J. R. E. Hallier-Larousse et al	4e cl.
Constantineau J.....	Dame M. Monette	2e cl.
Connolly Michael.....	Trinidad Asphalt Co	9764
Clendenning J. P.....	J. Dunlop et al	1e cl.
Collin J. P.....	J. F. Gravel	197
Coyne J.....	A. F. Gault et al	110
Consumers Cordage Co.....	A. W. Atwater et al	1046
Cantin A. A.....	J. St. G. Dillon et al	246
Decary A.....	J. B. Marcotte	136



BATTY & CO.

LONDRES, Ang.

FABRICANTS DE

Produits Supérieurs

En PICKLES de toutes sortes.
SAUCES " " "
CONFITURES " " "

IMPORTATEURS DE

Chutnies Indiens, Poudres de Currie, Câpres Françaises, Olives, Etc., Etc.

Propriétaires des PICKLES et de la SAUCE... **NABOB**



.....AGENTS AU CANADA.....

J. Alex. Gordon & Co.
MONTREAL

Tel. Bell 8374 Tél. des Marchands 671

B. ETHIER

MARCHAND EN GROS ET DÉTAIL DE

Bois, Charbon et Grain

Rue NAPOLEON (près du Canal)
ET 1119 ST-JACQUES

WILLIAM EWING & CO., MARCHANDS DE SEMENCES

142 rue McGill, MONTREAL

PRIX SPÉCIAUX SUR DEMANDE
Trefle et Mil. Grains de Semence nettoyés pour la culture. Toutes les variétés les plus nouvelles. Catalogue de graines illustré envoyé gratis sur demande. Correspondance sollicitée.

LES JAMBONS.

LE BACON,

ET LE SAINDOUX

DE LA MARQUE "THISTLE"

Sont sans rivaux pour l'excellence de la qualité. Ecrivez ou téléphonez pour les prix à.....

JAMES HARPER

PAQUETEUR DE LARDS

24 et 25 Marche St-Laurent

ENTREPÔT D'EMPAQUETAGE :

18, rue St-Philippe, MONTREAL

MAISON FONDÉE EN 1842

L. CHAPUT, FILS & CIE

Epiciers en Gros

IMPORTATEURS DE THÉS, VINS ET LIQUEURS

2, 4 et 6, rue De Bresoles,
17, rue Saint-Dizler,

123 a 131, rue le Royer,

MONTREAL

Dernigny L. P. G. Hurel	600	McKechnie W. J. P. Watson	173	Nicolet	
Diotte D. J. H. Bourgonin	265	Mace T. H. J. T. Watson	124	Brassard G. B. G. Brassard	160
Dufault M. S. V. et al. P. L. G. Auger	3600	Masson W. W. J. R. Préfontaine et al.	535	North Hatley	
Duffy W. K. Wiseman	102	Monette J. J. N. Greenshields et al.	142	O'Leary J. E. J. C. McArthur	102
Evans W. S. et al esqual. W. C. Phillipps	2e cl.	Morache J. K. Morin	114	Portage du Fort	
Ellis J. P. H. B. Muir	3e cl.	Morin C. Dame D. Bernier	2e cl.	Coyne John. A. F. Gault et al	110
Gariépy T. H. S. Phillips	110	Miron D. F. Machabé	252	Potton Tp.	
Gandry T. W. W. Ogilvie	110	Montreal Water and Power Co. Ville		Elliott Henry O. T. Amyraud	103
Gervais A. et al. A. Burette	214	Maisonneuve	1e cl.	Québec	
Guay J. R. Dame C. Laroche	2e cl.	Morrison G. A. C. Boucher	8102	Bergevin Léonidas A. A. Malouin	180
Guevreimont, Hon. J. B. et al. Hon. T. C. Casgrain et esqual.	106	National Mutual L. & B. Soc. A. Massey	4e cl.	Budds G. W. P. E. Roy	300
Hambleton J. Dame S. Chambers	2e cl.	Norman F. H. A. R. MacDonald	200	Cantin A. A. J. St. G. Dillon et al	246
Horner H. E. T. F. G. Foisly	112	O'Leary J. E. J. C. McArthur	102	Delsemme Eugène. T. Massé	122
Hilfeather J. P. O'Reilly	150	Ogilvie Dme L. S. Jordan	221	Dion Arthur et al. F. X. Boileau	200
Holmes Elec. Protect. Co. N. F. Higginson	133	Osburn C. S. et al. Hon. J. S. Hall et al.	147	Dou F. X. L. Scougli	200
Hutchins J. R. J. Ward	302	Paré J. Comm. d'Ecoles	118	Fouracre Emma et al. Cité de Québec	118
Huttermeyer G. C. Jas. Robertson Co	120	Pelletier L. P. R. J. Demers	116	Gervais Louis R. T. F. G. Foisly et al.	268
Hurel G. L. P. Dernigny	163	Pelletier J. D. P. Jodoin	2e cl.	Q. M. & C. R. R. A. Drolet	144
Hurtubise A. L. M. Thérien	100	Picotte P. Banque du Peuple	219	Tousignant Jos O. Le Cr�dit Foncier	742
Jacobie F. Bushnell Oil Co.	241	Pontiac & Pacific Junction Railway. T. Prendergast	364	Ward Robert G. F. W. Ross	2240
Jutras A. S. A. L. Pelletier	3000	Pratt W. E. American Wringer Co	184	Rivi�re � Pierre	
Kennedy P. N. Toront. Radiator Mfg. Co	102	Reeves Dame H. E. Raymond	100	Bergeron F. X. C. Demers	104
Lacombe A. J. A. Robitaille	124	Renaud M. V. Ruffier	156	Rigaud.	
Lacoste A. E. Goyette	2e cl.	Riopel D. et al. J. F. Gravel	304	Denis Dame Edouard. Greene & Sons Co	117
Labranche J. J. H. Bourgonin	103	Renaud A. Dame D. Coderre	590	Roxton Falls.	
Lambert E. Dame D. Lemire dit Marsolais	200	Robitaille C. A. T. Girouard	126	Dagenais Moise. Albina Carpentier	101
Labrecque J. O. et al esqual. Banque d'Hochelega	296	Rouleau P. J. H. Bourgonin	110	Tarte Jean B. Delle A. Carpentier	253
Leclair D. B. Bastien	313	Rose J. M. G. Brown	738	Sault aux R�collets	
Lefebvre J. Dame A. Ladouceur	1e cl.	Ruak C. C. Pratzfeld	2e cl.	Ducary Adolphe. J. B. Marcotte	135
Laurier J. L. L. Gouin et al	181	Sabiston A. T. F. Judah et al	218	Stukely Tp.	
Legault H. H. C. St-Pierre et al	167	Samuel W. V. F. Dame M. Watson	186	Mass� Pierre. N. Viau	791
Loewenthal I. H. Corbett	143	Small A. J. S. Thompson	195	Sherrington	
Leduc Dame H. et al. Dame M. Chass� et vir	7000	Smart E. Ville Lachine	114	Gam�the Alp. Hon. J. G. Laviolette	148
Leclair D. Banque du Peuple	8000	Stewart M. et al. H. C. St-Pierre	211	St-gapit	
Lefebvre M. T. D. Leclair	8000	Tue Dame A. F. D. Pr�aut	2e cl.	C�te Marie. M. Thibaudeau	157
Lefebvre M. T. D. Leclair	313	Tremblay F. Mutual Loan & M. Co.	1e cl.	Tremblay & Cie. M. Thibaudeau	197
Lowry J. Dame M. H. Fraser esqual et al	2072	Trudel E. Banque B. N. A.	1502	Ste-Agathe des Monts	
McDonald L. J. Black et al.	1e cl.	Vipond W. Merchant Bank of Canada	4e cl.	Kennedy P. N. Toronto Radiator Co	107
McDonnell D. J. H. Bourgonin	250	Ward Dame O. et vir. D. B. MacLenna	1e cl.		
		Wilhe O. A. Dame A. Donohue	2e cl.		
		Wiley Dame E. H. J. A. Ogilvy	410		

M. l'Epicier : Un moment s'il vous plait ;

SAVEZ-VOUS QUE LE

Savon Eclipse

DONNERA PLUS DE SATISFACTION A VOS CLIENTS QU' AUCUN
AUTRE SUR LE MARCH  ET VOUS PAIERA MIEUX

Demandez-en une Boite
dans votre prochain ordre

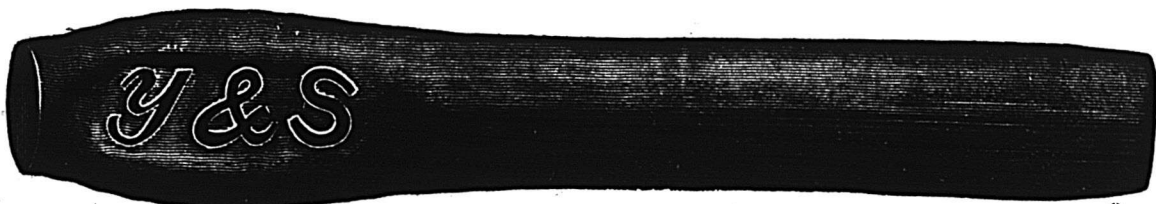
JOHN TAYLOR & CO., Proprietaires

454 RUE ST-PAUL MONTREAL

Avez-vous donné votre commande.....



REGLISSE



POUR votre approvisionnement d'hiver? Si non, augmentez votre chiffre d'affaires dans cet article, cette année, en donnant votre ordre à et vous reconnaîtrez que la meilleure Réglisse donne le plus de satisfaction et ne coûte pas plus. Tout ceci est d'une importance considérable pour l'acheteur, le vendeur et le consommateur. Un approvisionnement en Bâtons de Réglisse et en Boules de Réglisse Acmé de Y. & S. répand ses bienfaits partout. Essayez-en et vous en retirerez les mêmes bénéfices que votre concurrent et voisin.

YOUNG & SMYLLIE

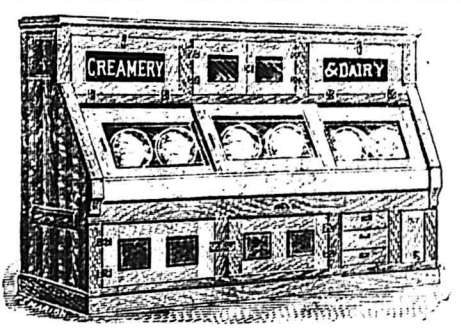
BROOKLYN, N. Y.

St-Alban			Bélœil			Huttemeyer Geo. C. Jas. Robertson Co		
Perreault Jos. B. H. Perron	112		Patenaude Jos. C. Patenaude	2600		Joseph Jesse jr. J. Baxter	258	
St-Alexandre			Boucherville			Kennedy P. N. Torontoadiator Mfg. Co		
Malo Joseph et al. J. S. Messier	182		Benard Jovite C. Messier	154		Kennedy Edward. S. Philip	150	
St-Alexis des Monts			Ely Tp			Lanrier J. L. L. Gouin et al.		
Paquin Ignace. Olivier & Désy	109		Blanchard Henri. N. F. Bédard	231		Lefebvre A. D. H. Loynachan et al.	368	
St-Anne Pollquin			Fox River			Legault H. H. C. St-Pierre et al.		
Gagné Siméon E. A. Lacroix	115		Molleur Rose et al. Dame Onésime Gu rtin	150		Little A. A. Canada Paper Co	2335	
St-Gédéon			Ile Bizard			Loweathall L. H. Corbeil		
Coulombe Etienne. Crédit Foncier	257		Boil au Philéas et al. A. Amiot et al.	205		Labr.cque J. O. Dme M. E. F. Labelle	280	
Ste-Geneviève			Montréal			Leroux J. H. James Robertson & Co.		
Legault H. H. C. St. Pierre & al	167		Archambault Jean. C. A. Geoffrion esq.	250		MacAlpine James. H. Gougeon	110	
St-Hughes			Bellevue			Masson W. W. J. R. Piefontaine et al.		
Paquette Arsène. Dame M. Massé	3884		Bastien Tréflé. J. St. G. Dillon	181		Meunier Cléophas. Cie de Jésus	250	
St-Henri			Bellefleur			McFarlane Dame Dona'd. F. Poitras		
Duffy Wm. R. Wiseman	102		Berry Ellen A. W. W. Moore et al	137		Monette J. J. N. Greenshields et a.	142	
St-Hyacinthe			Bellefleur			Morice W. J. G. Simpson		
Lefebvre Jean B. W. Bousquet	288		Belanger S. et al. T. A. Treuholme	200		Morache J. B. Morin	114	
St-Jean			Bellevue			Morin C. Dame D. Pernier 2e cl.		
McDonald Lawrence. J. Black et al	1e cl.		Bisailon Dame Marie E. V. Dame	1052		Osborne Wm. et al. Montreal Board of		
Ste Justine de Newton			Bellevue			Trade		
Humbleton John. Dame Sarah Chambers	1e cl.		Campbell C. G. H. A. Montgomery	279		Patenaude Jos. C. Patenaude	2600	
St-Prasido			Bellevue			Parker W. O. N. J. Baxter		
Lachance Elie. D. Laine et al.	431		Caldwell W. A. et al. Royal Ins. Co	150		Raseoni Chas. P. Paquette et al	421	
St-Thécle			Bellevue			Reburn W. A. C. Cushing		
Frigon R. G. Caverhill & Learmouth	250		Chillas G. Montreal Watch Case Co	798		Reburn W. A. J. Virtue et al	101	
Terrebonne			Bellevue			Roy J. B. J. Dufresne et al		
Marsau Dame J. E. et al. P. L. G. Auger	3600		Cléroux Adrien. J. O. Gaboury	197		Samuel N. V. T. Dame M. Watson	110	
Cour Supérieure.			Bellevue			Stewart M. et al. H. C. St Pierre		
			Clouston C. C. J. Baxter	103		Smart John. A. W. Stevenson	164	
JUGEMENTS RENDUS			Bellevue			Smith N. W. G. Tanguay		
			Coyne J. A. F. Gault et al	110		Société Théâtre Français		
DEFENDEURS.			Bellevue			J. O. Labrecque et al		
			Daoust Alcide. L. H. Lubelski	143		Stafford Z. Dame M. A. Kollmeyer et al	333	
DEMANDEURS.			Bellevue			Turoot A. D. et al. H. M. William		
			Desaulniers J. E. A. Panneton	353		Vincent Stanislas. S. Prud'homme	100	
MONTANTS			Bellevue			Vipond T. S. et al. Halifax Banking Co		
			Durand Joseph et al. A. St-Martin et al	143		Vipond T. S. et al. A. B. Bray	243	
Ascot			Bellevue			Wilson W. J. G. Decary		
Terrill Geo. F. Eastern Township Bk	300		DeMey Wm. A. Leclair	16				
Québec			Bellevue			Tanguay Alfred. Moses Vinberg		
			Germain Dame J. G. et al	267				
			Gervais Paul. F. L. Caverhill	127				
			Gill Michael. Montreal Loan & Mortgage Co	2279				
			Grothé Colbert et al. H. St-Louis	100				
			Harding Thos. J. S. Buiden	385				
			Huttemeyer Geo. C. Canada Paper Co	144				



G. G. GAUCHER
 FARINES, PROVISIONS, PRODUITS DE LA FERME
 SEUL AGENT EN CANADA DE LA
 POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE
 pour les Chevaux et bêtes à cornes.
 TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA-
 TIVE et VERMIFUGE.
 ET 93 RUE DES COMMISSAIRES, MONTREAL

THIBAudeau BROTHERS & CO.
 Importateurs de
Marchandises Seches
 332 RUE ST-PAUL,
 THIBAudeau FRERES & CIE
 — QUEBEC —
 THIBAudeau BROTHERS & CO.
 — LONDON —
 SPÉCIALITÉ DE
TAPIS & PRELARTS



Glacière Brevetée AUBIN
 Faite en plusieurs grandeurs, la plus moderne et la plus utile.
 INDISPENSABLE AUX EPICIERs pour la conser-
 vation du beurre, du lait, des fruits, de la bière, etc.
 Ecrivez pour catalogue et liste de prix à
C. P. FABIEN, Fabricant et Propriétaire
 3167, rue Notre-Dame STE-CUNÉGONDE
 Glacieres pour familles, hôtels, etc., fait sur commande

La Poudre à Pate



de McLAREN ✦

Est une Marchandise honnête et justement l'article avec lequel on peut établir ou étendre un commerce.....

Les premières maisons..... d'épicerie se font une loi d'en tenir constamment en stock. :: :: :: :: ::

UN CERTIFICAT DE PRIX=====

DANS CHAQUE BOITE DE

Gomme à Macher **BANNER DE ADAMS**

115 MORCEAUX: 75 Cts.

ADAMS & SONS, 11 et 18 Jarvis St., TORONTO, Ont.

Demandez-là à votre Marchand de Gr

Rigaud		Faraham		Bouvier Nazaire..... O. Laferrière	
Giraldeau Dame Jas ... Fulton & Richards	367	Lewis James R..... F. C. Wilson et al.	4	Bastien Alphonse..... M. Phelan	45
Rock Island.		Hereford		Bédard Edmond..... J. Bird	11
Rook Island Whip Co..... S. R. Seldon	576	Lafoe Clarence L..... Moulton & Nunns	80	Butler Dame Annie et al	
Sherbrooke.		Lachine.		E. B. Busted et al	24
Tilly L. A..... Bank British North America	55492	Beaudoin Ovide..... E. Hardy	10	Canada Investment Agency Co.. A. Lauzon	80
Lebourveau S. et Cie..... J. S. Mitchell et Cie	142	Smith Geo. M..... C. X. Tranchemontague	30	Caplan Simon..... C. Devlin	40
Sweetsburg		Lennoxville		Chaput Jos..... Dame G. Charlebois	20
Archambault Peter..... A. Archambault	209	Bernier Adolphe..... T. W. Perry	16	Clarke Dame Douglass..... J. Guilbault	45
St-Aimé		Longueuil		Cléroux Adrien..... E. Prevost	93
Hebert Alfred..... J. Hébert & Cie	456	MacDonald Edouard de B. ... D. Brissette	58	Croë Jos F..... H. Harvey et al	20
Sto-Cunégonde.		Maisonneuve		Collette Jos..... P. Gravel et al	20
Munr Wm. et al..... C. H. A. Guimond	275	Papin Lactance..... A. Caumartin	27	Charpentier Geo..... S. H. Tasé et al	41
St-Hyacinthe		Mégantic		Charbonneau Jean Bte..... O. E. Dorais	36
Huard Dame Arzou..... D. McCall	142	Hand Walter..... D. P. Matheson	11	Côté Dame Obéline..... Dame E. Pai le	30
St-Vincent de Paul		Mile-End.		Courval Henri..... E. Caumartin	22
Auclair Melesippe..... W. Auclair	181	Hard Walter..... J. B. Payne	40	Crawford Edward..... P. McDermott	10
Desnoyers J. B..... L. Chevalier	531	Montréal		Daignault Olivier..... R. Tougas	18
Westmount		Poirier Dame Marguerite..... C. R. S. Dinnick		Dorais Léon..... G. Chapleau	32
Douglass Jas et al..... Banque Nationale	152	Bellemare Edmond		Durand Joseph..... Dame A. Scully et vir.	50
Cour de Circuit		Sauriol J. Ete..... A. Leblanc		DeMaus Louis..... A. C. Gray	10
JUGEMENTS RENDUS		Adler Isaac..... E. Pigon		Dussault Jos. S. X..... E. Caumartin	28
DEFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS		Aumas Cyren et al..... G. Chatriand		Dufresne Adébert..... A. Paquette	75
Ayers Flats		Ashman Henry J..... W. F. Bingham		De Stèves Jean..... A. J. Chaput	50
Hetherington S. & Co..... Evans & Sons Co	44	Peatty H. et al..... H. Tapley		Dufaux Marguerite et vir..... Cité de St-Henri	59
Chambly Canton		Beland Eng..... C. E. Gratton		Dorovan Michael..... N. Charbonneau	32
Mignault Cordehe..... P. S. Hardy	29	Berthel O..... J. H. Bouterell		Earle Edward..... A. J. Piusonnault	59
Cote des Neiges		Beauchamp Nap..... H. A. Archambault		Findlay John..... E. L. Desaulniers	15
Desambault Ubalde, fils..... J. Lalonde	13	Beaudy Julien Nap..... T. Pélontaine		Fortin Joseph..... J. Cusson	51
Côteau St-Pierre		Bird Chis. C..... T. Delorty		French Al x..... N. Charbonneau	35
Dupras Is..... O. Dufresne, jr. et al	10	Brown Henry..... S. Bissonnette et al		Garcou dit St Onge Dame Marie Zoé... Dame	
Ely Tp.		Benoit Marie..... C. Lavallee		B. Barden	24
Levière Ovide..... Prevost & Cie	50	Brossard A..... F. Scott		Guérard J. Albert..... P. O'Leary	37
		Bruneau E. X..... J. Johnson		Giroux Arthur..... Dame G. Bélangier	20
				Guérard Théodore..... E. Madore	44
				Gravel J..... James Robertson Co.	60
				Harrison J. M. et al..... C. Bates et al	51
				Harvey Percy et al..... P. Sheridan	36

95

A été notre meilleure Année

Merci Messieurs



Vous nous trouverez à la tête en.....

96

...TOUJOURS FIABLES...

LES CIGARES

EL PADRE NEEDLES ET VARSITY

S. DAVIS & SONS., Fabricants, MONTREAL

Harvey Nerée.....J. Deschênes	27	Wood J. B.....F. W. Hibbard	65	St Laurent	
Hénault Achille A.....F. X. Rousseau	40	Woodfine Peter.....S. Berlind	12	Boyer Benj.....O. Bélisle	50
Hébert André.....N. Charbonneau	31	Yon John Hoy.....S. Thompson	35	Lahaie Dame Emélie.....Dame D. Gohier	20
Lafleur Ls H.....Dame G. Bélanger et vir	16	Young Percival.....R. T. Dinahan	20	St Louis	
Laferrière Alexis.....H. Labelle	21			Gascon Damasc.....L. Charpentier	20
Lalonde J. S.....J. Lalonde	13	N-D de Grâces		Arjin Pierre.....M. Ladouceur	40
Laverrière Arthur.....J. Lalonde	14	Sénécal Alf.....A. Archambault	17	Templier Ernest.....L. O. Dupé	32
Lallemand Amable.....A. Robillard	13	Petite Côte		St-Martin	
Léveillé Jean.....O. Laganière	15	McLachlan D.....J. N. Fulton et al	16	McCormack John.....M. Hughes	47
Leblanc Chs A.....A. Leclaire	52	Pointe au Pic		St Maurice	
Labelle Geo.....A. Mathieu	38	Gagnon Johnny.....L. J. O. Beauchemin et al	26	Dufresne Thomas.....F. Thiloleau	20
Lafontaine Célestin.....E. Caumartin	11	Potton Tp		St-Paul d'Abbotsford	
Laurier Charles.....O. Rochon et al	66	Perkins Lewis.....C. C. Perkins	8	Rocheleau J. P.....J. A. Coté et al	57
Lauzon Adélard.....A. Fernel, sr	40	Québec		Ste. Rose.	
Leonay Paul.....L. Larchevêque	23	De Villars Dame Carmen		Nadon Jos.....G. Viau	57
Maurice Jean B.....J. Lalonde	16	R. Préfontaine et al	70	Ste-Scholastique	
McConniff Jos. J.....J. O. Lévesque et al.	16	Sault aux Recollets		Payment Hermas.....P. P. Mailloux	11
McMillan Alex.....J. O. Lévesque et al	28	Dussault Philomène et vir.....G. W. Foisy	27	Ste-Thérèse	
McCallum Pat. J.....G. Stehenson	32	et al.	40	Cyr Gédéon.....J. A. Drouin et al	65
McClare Wm.....J. O. Lévesque et al.	10	Dagenais Authime.....J. Dagenais	32	St-Timothé	
McFarlane M. C.....H. Tapley	30	Mongeon Alex et al.....Hon. L. Tourville	92	Durocher David et al.....F. de S. O. T. rette	51
Marion Narcisse.....H. O. Cholette et al.	35	Sorel		Très Saint-Rédempteur	
Maurice Ls.....A. Bannerman et al	57	Sh. brooke		Campau Nap.....Banque Ville-Marie	49
Mayers Jos.....A. C. Gray	10	Fitzgerald M.....Corp. de Sherbrooke	5	Trois-Rivières	
Mytte Alfred.....B. G. McGale	56	McCarthy Matthew M. et al.....Eastern	66	Chagnon W.....B. Vanasse	66
Messier Emmanuel et al.....P. Grothé	44	et al.	23	Mongrain Nap.....D. St-Pierre	11
Nugent J. W.....Dame M. Burke	32	Townships Bank	23	Mongrain Nap.....J. Lambert	14
O'Brien John.....L. J. O. Lambert	19	South Stukely		Windsor	
Perrault Adolphe.....J. Renaud	22	Godsæd Myron F et al.....H. H. Ryan	37	Henderson Peter.....White, Coté & Wells	51
Picotte Pierre et al.....Banque Jacques	77	Ste-Anne de Bellevue		Windsor Mills	
Cartier		Pilon Isais.....T. Héneault	13	Charron L. A.....Lewis Bros & Cie	86
Pleau Alf.....M. Laniel	18	St-Colomban		Winslow	
Pleau Jos.....M. Laniel	34	Ferland F. F. et al.....O. Crépeau	50	Bergeron J.....M. Leblanc	14
Preconrt J. L.....Banque Nationale	52	Ste Cunégonde		Westbury	
Proctor W. G. et al.....R. J. Demers	34	Lalonde Alex.....H. Renaud	25	Miller James.....Canadian Crockery	77
Quintal Félix.....C. Fife jr	37	Rhéaume Dame Edmond.....O. St Denis		Importing Co.	
Rose John B.....H. Pope	12	St Eustache			
Roy Guillaume.....M. Provost	12	Brissette L. W.....W. Reid et al	25		
Shelbourne Sam. G.....C. A. Chouillon	39	St Ferdinand d'Halifax			
Stabb W. B.....G. Chapleau	38	Metzler Norbert.....P. E. Delorimier	40		
Stafford Wm et al.....C. A. Sharpe	43	Ste Flore			
Stewart Howard.....Dame Davidson et vir	17	Dountigny Ph.....M. Bourassa	67		
Stamp Richard.....D. Fourn	17	Ste Geneviève			
Tessier Adolphe.....L. Hamelin	25	Lamel dit Desrosier Batiste.....F. Lauzon	12		
Tétrault J. E.....J. Labelle	31	St Henri.			
Thompson Alex.....C. Charters	65	Parent Omer.....J. Lamb	11		
Thurston Ernest C.....G. Stephenson	16	Barbeau Frs. Xavier.....J. P. Pêche	47		
Trumbly Albert.....Dame V. Valois et vir	50	Parizeau Ulderic.....A. P. Lalonde	19		
Turcot Delphis.....Banque Nationale	18	Rochon David.....F. Cusson	49		
Turgeon Elzéar.....E. Caumartin	18	King Théodore.....A. Laverrière	50		
Villeneuve Thadée.....O. E. Dorais	19	St Hyacinthe.			
Ward Thomas.....W. Bellingham	18	Dupéssis Elouild.....J. A. Labossière et al			
Weidenbach Henry.....D. M. Johnson	18	Lussier Dame Christine.....L. Gladu			

M. T. Nosse, consul du Japon à Vancouver, est à Montréal dans le but de s'entendre avec les chambres de Commerce et les principaux négociants sur les mesures à adopter pour resserrer davantage les relations commerciales entre le Canada et le Japon.
M. T. Nosse est un importateur de farines, laines, lainages, beurre, lait condensé, fers et ferrures et conserves. C'est un homme éclairé avec lequel les intéressés auront plaisir et profit à traiter.

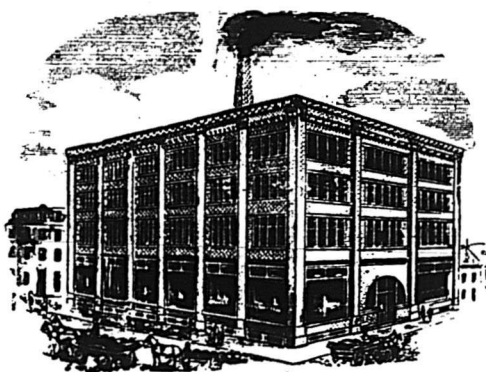
ROBIN, SADLER & HAWORTH,

MONTREAL & TORONTO

MANUFACTURIERS DE

...Courroies en Cuir

TANNÉES AU CHÊNE



Nous fabriquons des Courroies pour toutes sortes de Travaux. En donnant l'ordre, indiquer où les courroies doivent tourner.

Renseignements Commerciaux

PROVINCE DE QUEBEC

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Chicoutimi—T. Boily & Fils, mag. gnl.
Montréal—Central Printing Co.
 J. A. Leguerrier & Cie, bois.
 M. Ryan & Cie, tailleurs, Ferdinand Koehn continue seul.
 F. Carbonneau & Cie, épiciers.
 Harris & Cie, agents.
 International Advertising and Pub. Co.,
 Lafond & Goulet, entrep.
 National Cash Register Co., Alfred Blackwell, continue.
 Lanthier et Frère, épiciers.
 Portneuf—A. Marcotte & Frère, tanneurs.
 St Armand Stn—Hill & Morse, mag. gnl.
 Valleyfield—Dandurand & Durocher, voitures etc

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Montréal—Beauchamp & Déry, immeubles; Pierre E. Beauchamp & Jean B. Déry.
 F. X. Desnoyers & Cie, farines & C, Maria Sabourin, épouse de Frs. X. Desnoyers, seule.
 Lalumière & Lafontaine, tailleurs; Chas. Lalumière & Wilfrid Lafontaine.
 Leeming, Mills & Cie, drogues; Tho. Leeming, Henry Mills, Joseph Leeming & Thomas L. Leeming.
 O. Parizeau & Cie, biscuits; Cmer Parizeau et Alphonse I. Labelle.
 A. Paradis & Cie, tailleurs; Dame

Marie L. Dauphinais, épouse de Arthur Paradis, seule.
 E. A. Whiteford, marchand à comm.; Edgar & Richard A. P. Whiteford.
 Bridge Co, Coal Committee; Elie Adler, Wm. Brodie et Wm Bell.
 L. M. Jetté & fils, entrep.; Marie L. Barrette épouse de Louis M Jetté, seule.
 E. Robert & Cie, bois et charbon; German D. Robert, seul.
 O. A. Willie, fourrures; Simon Harris seul.
Montréal—American Art & Portrait Co, Chas J. O'Brien, seul.
 J. U. Brunet & Cie, épiciers, Joseph Urgel et Francis Brunet.
 Duclos & Viau, peintres, Eugène Duclos et Arthur Viau.
 Hachborn & Bisson, cuirs, Katherine Waeffe, épouse de George Kube Hachborn et Elizabeth Beakbane, épouse de George Bisson.
 Hunt, Barnes & Co, poissons, etc.
 P. A. Mallette & Cie, épiciers
 Dominion Cord & Tassel Co, Abraham Levin, seul.
 Gray's Advertising Agency, Jennie Patterson Heron, épouse de Geo. A. Gray, seule.
 A. Henrichon & Cie, foin, etc, Adolphe N. Henrichon, seul.
 W. Aubert De Gaspé, nouv, Dlle A. Aubert De Gaspé, seule.
 Geo. Henders & Son, gazoliers, etc, Geo & G. F. Henders.
 Lowenthal & Cie, tailleurs, Eva Casper, épouse de Louis Lowenthal, seule.
Pike River—L. A. H. Hogle & Son, mag. gnl; Dame Nellie C. Fay, seule.
Québec—Pouliot & Dugal, corroyeurs; Alfred Pouliot et Arthur Dugal.

A. Plon & Cie, fabr. kid; Auguste Plon, Alphonse Morel et Eli Depoy.
Sherbrooke—T. Allard & Cie, bouchers; Rose E. Beaulieu, épouse de Jos. F. Allard et E. E. Beaulieu.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Batiscan—Garneau & Pothier, embouteilleurs.
Fraserville—O. Dionne, mag. gnl.
Georgeville—A. P. Somerville, mag. gnl.
Grenville—Burns & Villeneuve, épiciers.
La Baie—J. N. Duguay & Cie., mag. gnl.
Lambton—Edmond Morin, sellier.
Montréal—A. & G. Bénéard, modes.
 Dominion Soap Co.
 Joseph A. Faust, écurie.
 Brodeur et Charbonneau, tailleurs.
 Dame C. A. Bourgeois, modes.
 Craig Piano Company.
 H. A. Desparois & Cie, épiciers.
 Abraham Dupré, buvette.
 Lawrence & Robitaille, bois.
 M. J. McKerley, épicier.
 Damase Corbell, restaurant.
 Antoine Lorraine, restaurant.
 J. McDonald & Cie, fab. de chauss.
 Wolfe Saxe, harjes.
 Koenig & Stuffman, corset, etc.
 D. Cameron, lithographe.
 Lavigne, Low & Cie, nouv., succèdent à E. Lepage & Cie.
 J. Gagnon, épicier.
Québec—J. A. Couture, ferronnerie.
 Falardeau & Oroteau, épiciers.
 Adolphe Giroux, épicier.
 H. M. A. Lafontaine, épicier.
 Joseph Picard, épicier.
 A. Rinfret, épicier.
 Joseph Savard, épicier.



Si vous achetez, Achetez le Meilleur.

POURQUOI ? Plusieurs marques de
 ++ **CONSERVES**
ALIMENTAIRES ne valent pas la peine d'être
 placées sur la table. Elles sont quelquefois vieilles et
 fades. Si les ménagères pouvaient avoir de bonnes
 conserves, elles en achèteraient plus; elles achèteraient
 de vous **Les Meilleures Marques**, si vous pouviez
 les lui fournir.

COMMENT ? Vous procurer la plus
 grande variété sur le
 marché et assurer la satisfaction à vos clients.....
 Essayez nos Conserves Alimentaires. Stock toujours
 bon, toujours frais. Nous en avons un assortiment
 considérable, et une demande énorme dans toutes les
 lignes, parceque nos prix sont extrêmement bas et
 que nous avons la confiance du commerce.

TOMATES

RACINE, DE GRUCHY.
 VICTORIA BRIDGE,
 PURE FOOD,
 LOG CABIN,
 LAKEPORT & WINDSOR.

SAUMON

HORSE SHOE,
 O-WEE-KAY-NO & WHITE.

ASPERGES

PURE FOOD 2 et 3 lbs.

BLE-D'INDE

PURE FOOD,
 LOG CABIN,
 LAKEPORT, BOULTER'S,
 LITTLE CHIEF,
 BLE-D'INDE ÉCAILLÉ.

POMMES

LAKEPORT 2 lbs
 LOG CABIN gal. tin
 LOG CABIN 3 lbs
 PURE FOOD 3 lbs
 ERIE CANNING 3 lbs

FEVES

GOLD WAX,
 LITTLE CHIEF,
 NIAGARA,
 LIMA, STRING.

FEVES AU LARD

PURE FOOD 3 lbs
 PURE FOOD 2 lbs
 VICTORIA BRAND 3 lbs.

BLUETS 1 lb tins.

SARDINES 1 et 1 lbs tins.

POIRES ET PECHES

ERIE 2 lbs et 3 lbs
 LOG CABIN 3 lbs
 BOWLLEY 2 lbs

PRUNES

LOMBARD,
 PURE FOOD.

POIS FRANÇAIS,

Etc., Etc.

LAPORTE, MARTIN & CIE, 72 rue St-Pierre, Montreal

Voici le Printemps et votre Appetit est endormie Voici le Remede

Préparé
avec des
Tomates mûres
de Jardin

Il n'est fait
usage
que de fruits
choisis

Voyez nos Agents

Ecrivez-nous

Ou Adressez-vous

aux Marchands de Gros de Montreal, Quebec, Halifax et St-Jean



PURE GOLD M'F'G. CO. 31 & 33 FRONT ST. EAST.
TORONTO.

Louis Deschènes, encanteur, etc.
E. H. Pelletier, épicié.
Pouliot & Filteau, boulangers.
Roberval—Simon Cimon, épicié.
Sharbot Lake—Wm. Hammott, chauss.
St-Hyacinthe—Jos. Bourbonnier, épicié.
Alfred Hébert, Frère & Cie., ferblantiers.
St-Jovite—J. E. Chalifoux, scierie.
Valleyfield—Victor Leger, bois.

CESSIONS

Montréal—P. Grace & Cie, épicié en gros; à Chas Desmarteau.
J. C. Huttemeyer & Cie, éditeurs
Hains, Luedeking & Cie, peintures.
Actonvale—J. E. Mercil, mag. gnl.
Agnes—M. S. Persons, mag. gnl.
Hull—F. X. Martin, nouv.
Montréal—Victor Lemay, hôtel.
Pigeon, Gendron & Cie, épicié.
Henry Wilson, nouv.; à Kent et Turcotte.
C. S. Thompson, épicié.
F. M. Sowdon, comm.
J. A. Normand, tabacs.
William Samuel, fourrures.
A. Nelson & Cie, fourrures.
Joseph Vineberg, hardes.
North Hatley—James O'Leary, mag. gnl.
Québec—G. W. Budds, écurie.
Ste Cunégonde—P. Monette, épicié à Charles Desmarteau.

EN DIFFICULTÉS

Coaticooke—E. H. Paquette, nouv.
Montréal—Joseph E. Bourdon, foin et charbon.

Compagnie d'Imprimerie Desaulniers.
Joseph Durand, bijoutier.
G. Bertrand & Cie, épicié.
G. C. Huttemeyer & Cie, éditeurs.
M. Auclair, commerçant.
P. Hébert, nouv.
Victor Lemay, hôtel.
Haines & Cie, produits chimiques.
Michel Lefebvre & Cie, fabr. vinaigres etc.
A. Nelson & Cie, fourrures en gros.
Moses Perman, comm.
New Glasgow—F. P. Carey, mag. gnl.
N. D. des Anges—L. O. Touzin, bois
Québec—Robitaille & Laperrière, mag. gnl.
H. Cloutier, épicié etc.
J. Bissett & Cie, agents.
Richmond—J. Alexander & Cie, mag. gnl.
Ste-Cunégonde—P. Monette, épicié.
St-Johns—E. McConkey & Cie, tailleurs.
Ste-Thérèse—J. L. Desjardins, mag. gnl.
Ste-Thècle—R. G. Frigon, mag. gnl.

CURATEURS

Coaticooke—J. B. Gendreau, à Adelard Jolicœur, voiturier.
Garthby—Miller & Griffith, à David Grenier, hôtel.
Hull—John Hyde, à M. B. Boyd, mercerie.
Chas. Desmarteau, à H. Larocque, chaus.
Montréal—Lamarche & Benoit, à F. Duclos, plombier.
Bilodeau & Renaud, à André Lefebvre, prov.

A. W. Rudolph, à H. M. Penfold & Co, fabr. boîtes en carton.
J. M. O'Brien, à W. R. Outhbert, fondeur en cuivre.
J. B. Clarkson, à T. S. Tait, tailleur.
F. W. Radford à Henry Walters & Cie, chapeliers.
J. B. Clarkson à Wm Farquharson, tailleur.
Québec—G. H. Burroughs à Bernard fils & Cie, piano, etc.
Shawville—H. Hobbs à C.R. Morrison, voitures.
St-Jacques l'Achigan—G. Piché à J. A. Dugas, mag. gnl.

FONDS A VENDRE

Hull—H. Larocque, chauss. par encan.
Montréal—Jean Archambault, bijoutier.
Brahadi Fur Store.
J. G. M. Prud'homme, comm., encan 20 mars.
O. A. Willie, fourrures, immeubles 14 avril.
Geo. Bertrand & Cie, épicié.
Gagnon Frères, nouv., encan 23 mars.
Emile Bourret, tabacs, encan 24 mars.
L. P. Corbière, épicié.
Arthur Hétu, hôtel.
La Cie de l'Hôtel Beau, 23 mars.
Peerless Shoe Co., chauss.
André Lefebvre, prov., encan 26 mars.
O. E. Bock & Cie, peintures.
Canadian Fire Extinguisher Co.
James White, fleuriste.
New-Glasgow—J. P. Carey, mag. gnl.; 23 mars.
Québec—Jos Morin, ferblantier, 23 mars.

Ste Cunégonde—Orel Legault, boucher.

St Denis—Stanislas Dion, mag. gnl.

FONDS VENDUS

Baie des Pères.—M. Rothschild & Cie, mag. gnl., à Max Rothschild.

Bedford.—Dominion Paint Works, à Hilmour Paint Works.

Drummondville.—G. L. Lemire, mag. gnl.

Georgeville.—J. A. Taylor, mag. gnl.

Hull.—Damase Corbell, hôtel, à A. Mercier.

La Baie.—J. N. Duguay, mag. gnl.

Louiseville.—J. A. Bélanger, meubles à 62c.

Marieville.—Dlle V. Arpin, mag. gnl.

Montréal.—Alfred Blais, ferronnerie

J. A. Guenette, entrep.

Joseph Lespérance, écurie.

O. A. Willie, fourrures, à 50c.

R. Valois, bijoutier.

Jas McDougall & Cie, laines en gros, à 75c.

Adelard Levesque, buvette, à 30c.

J. N. Gravel, meubles, etc.

Dame Nap. Tourneur, restaurant.

Emile Lacroix, confiseur.

Quebec.—H. P. Whitney & Cie, meubles, à 53½c.

E. A. Germain, épicier.

St Casimir.—J. D. Trottier, mag. gnl.

St Severin.—Dame Boutet, mag. gnl., à 71c.

CONCORDATS.

Ste Anne de Bellevue.—J. E. Tremblay, mag. gnl.

Cap St Ignace.—G. Carron, mag. gnl.

Hull.—H. Charron, épicier

Montréal.—Laurier & Verville, plombiers, à 50c, Joseph Laurier continue seul.

Pointe au Chêne.—Thos Mathews, mag. gnl., à 25c.

Ste Luce.—J. B. E. Danjou, mag. gnl.

INCENDIES

Montreal.—Moses Davis, agent, ass.

Frank Magor & Cie, épiciers, ass.

J. & R. McLea, agents, ass.

E. Fortier, épicier.

Globe Woolen Mills Co.

Québec.—Emond & Côté, prov. etc.

D. Lapierre, hôtel.

Stanbridge East.—H. C. Hall, tanneur.

DÉCÈS.

Howick.—W. S. Cunningham, mag. gnl.

Québec.—Jos. Alexis Parent, entrep.

P. H. Cumming, m. v. s.

St Augustin.—Athanase Cantin, inst. agricoles.

PROVINCE D'ONTARIO

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Aylmer.—Copeland, Huffman & Monteith, inst. agricoles; Copeland & Huffman continuent

Brigden.—Sterling & Vizard, meuniers.

Brockville.—Saunders & Wiggins, Ing. civils

Guelph.—Royal Carpet Co; H. H. Burrows, continue seul.

Silverwater.—Morris & Gray, scierie; Geo. Morris, continue seul.

Thorold.—Dobbie & Stewart, fondeurs.

Trenton.—Barber & Broach, nouv.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Clinton.—Cooper Bros, scierie, ci-devant S. S. Cooper.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Alexandria.—Dame Ida McKay, hôtel, succède à L. McKay.

Galt.—Galt Lumber Co, bois, succède Leichman, Maundrell & Co.

Gananogue.—Wilbur Gray, écurie, succède Wm Gray

F. Labelle, chauss.

Glen Robertson.—Leon Richer, tailleur

Guelph.—Harding Bros, liqueurs, succède J. Hallett.

Ingersoll.—O B Perry, photo, succède J A Armstrong.

Kingston.—F. M. Campbell, chapelier, succ. James Galloway, jr.

Manitowaning.—D. McDonald, hôtel, succède Neil McDougall.

Mattawa.—S. Layette, liqueurs en gros, succède K. C. McDonald.

Ottawa.—Creamery Biscuit Works, fabr. biscuits, succède Gibson Mfg. Co.

Lang & Kemp, nouv.

Powassen.—Hadwin & Strong, hôtel, succèdent John Robertson.

Seaforth.—W. Sadlier, épicier, succ. Fred. Davis.

Schemberg.—W. J. Harris, hôtel, succède H. J. Gibson

St Thomas.—M. L. McCormick, tailleur.

Tilsonburg.—N. Leach & Son, confiseurs, succ. U. G. Snell.

Uphill.—John McLachlan, hotel, D. McIntyre.

Woodstock.—James McGee, sellier, succ. M. R. Collins.

Wyoming.—J. Danby, hotel, succ. William Jennings.

EN DIFFICULTÉS

Belleville.—S. A. Hyman fourrures.

Mattawa.—P. A. Ferguson, mag. gnl.

J. A. Larochelle, boulanger.

Mount Brydges.—John Clark, chauss.

Ottawa.—Batterton Bros, libraires, etc.

Ponty Pool.—T. H. Williamson, mag. gnl.

Smith's Falls.—G. A. Torrance, ferblantier.

CESSIONS.

Albion Tp.—John Nunn à W. T. Bailey.

Carleton Place.—J. F. Sibbitt, hôtel, à John McPherson

Chesley.—J. F. Elliott, épicier à Wm Elliott.

Galt.—John Stevens, fabr. biscuits à W. J. Millican.

Havelock.—Laing Bros, épiciers; à W. A. T. Campbell.

Howick Tp.—B. Young, à D. D. Sanderson.

Ingersoll.—I. Coyne & Cie, nouv.; à Geo. Hayes.

Moore.—J. & A. Watson, à H. J. Leacock.

Norwich S.—F. M. Addison, à R. A. Howe.

Owen Sound.—Daniel McKenzie, carrossier; à G. S. Kilbourn.

Ottawa.—Adams & Hemphill, tailleurs, à C. B. Taggart.

Orangeville.—The McMaster Mfg. Co. Ltd, int. agricoles.

Pembroke.—Wm Angus, peintre, à Andrew Johnston.

Port Arthur.—Port Arthur Military Gymnasium Ass. à J. T. Emerson.

Pickering Tp.—Jas. Salton, à W. R. Mowbray.

Port Colborne.—John Lyndew, meubles, à D. Blackley.

Richmond Hill.—A. G. Elliott, mag. gnl. à Harold McMahon.

Simcoe.—Frank J. Brown, sellier, à W. F. Mickerson.

St. Catharines.—R. Stanley, nouv., à Henry Barber & Co.

Thornbury.—Wm Green, mag. gnl; à Henry Barber & Cie.

Toronto.—James Fairhead, glace; à G. M. Gardner.

G. E. Gibbard, drogues, à Henry Barber & Cie

Robert Heat, entrep.; à G. M. Gardner.

Jas Bain & Son, libraires.

James Loggie, nouv., à R. Tew.

Windsor.—Joseph Maissonville, hôtel; à R. F. Sutherland.

Woodville.—Angus Grant, chauss.; à A. E. Staback.

FONDS A VENDRE

Amherstburg.—Ellen M. Healey, chauss.

Belleville.—John Nicholson, écurie.

Brantford.—R. R. Harris, vaisselle.

Cardinal.—Casselman & Co, épiciers.

Deseronto.—D. W. Dart, meubles etc, encan 24 mars.

Galt.—Elisabeth Porteous, chauss., encan 24 mars.

Guelph.—Marshall & Lyon, objets fant.

Luton.—W. A. Bothwell, mag. gnl.

Meaford.—John McDonald, mag. gnl.

Milton.—J. J. Dean, hôtel.

Mount Brydges.—Bartlett & Robinson, mag. gnl, encan 25 mars.

Ottawa.—George Peacock, fourrures.

McKay & Co, tailleurs.

Peterboro.—Chas Legros, cigares etc.

Port Elgin.—E. Raymond, nouv, encan 21 mars.

Thornbury.—S. J. Hunt, voiturier.

Toronto.—The J. T. B. Lee Co, agents. The McCrea, Hanes Co, médecines.

Wm Pearson, hardes, encan 25 mars.

Vankleek Hill.—F. Routhier & Sons, fonderie.

FONDS VENDUS

Baden.—N. Oressmann & Co., mag. gnl., à 74c.

Bluevale.—J. Pugh, épicier, à R. G. Caseman.

Bognor.—E. F. Hemming, mag. gnl.

Brantford.—E. A. Grace, épicier, à Fred. C. Harp.

Chatsworth.—S. Foster, mag. gnl., à 42½c.

Dundas.—H. W. Ralph, drogues, à E. Scallett

Dunnville.—Helen Lockie, mag. gnl, à M. E. & A. F. Waters.

Elgin.—D. A. Coons, drogues, à H. S. Davison.

Elmvale.—John Middleton, prov., à G. F. Gardner.

George Stephenson, farine, à J. H. McGuire.

Elmira.—G. Hornbergher, chauss.

Hyde Park.—A. McMurphy, mag. gnl.; à J. F. Reeves

Kingston.—J. Galloway jr, chapelier; à F. M. Campbell.

Lindsay.—Graham & Co, épiciers.

London.—Thos. Brenton, meublier, etc.

Meaford.—T. Turner, épicier, à G. Hair.

Newmarket.—C. S. McOauley, boulanger.

Orillia.—Harkness & Co, nouv, à R. O. Smith.

Oshawa.—W. M. Wightman, épicier, à 58½c.

Ottawa.—George Ashfield & Co, vaisselle, à 27½c.

A. Allan & Cie, nouv, à Lang. Kemp à 55c.

Ouvry.—F. Hughson, mag. gnl, à Gill.

Park Hill.—W. H. Bradden, boulanger, à James Clark.

Peterboro.—George McWilliams, moulin à vanner, à G. W. Green.

Port Hope.—G. E. Caldwell, boucher, à Barrowclough et Austin.

Port Rowan—A. Bradt, ferronnerie, à Joseph Pierce.

Rodney—J. C. Whitney, imprimeur.

Seaford—A. Crozier & Co, épicier à J. S. Crozier.

Straffordville—Charles Hubbard, hôtel, à A. Bartlett.

St-Thomas—Charles McCorkell, boucher, à James Land.

Tilsonburg—Thomas White, à C. M. Brookfield.

Toronto—Mary B. Hall, épicier.

Robert Dixon, mercerie, à 59c.

Toronto Shoe Co., à 40c.

Geo. Woolson & Cie, bijoutiers.

The Diehl Mfg Co. Ltd, manteaux de cheminée.

The Brough Printing Co., à Louise G. (Dame H. B.) Brough.

Wallaceburg—Annie McLean, modes.

Watford—Thomas Crane, meubles.

Yarmouth Centre—P. Binder, hôtel, à Ed. Holden.

CONCORDATS

Brantford—Wm. Grant, nouv.

Brockville—White & Co., tailleurs; à 50c.

Dwight—E. J. Gouldie, mag. gnl.; à 70c.

Ottawa—Philip O'Reilly, hardes; à 40c.

Owen Sound—A. M. Anderson, chauss; à 70c.

Stratford—Jefferey Bros, fer; à 35c.

INCENDIES.

Emdale—Geo. Murphy, barbier.

Dame H. Morton, hôtel.

James Craig & Son, scierie etc.

J. A. Macdonald, boucher.

J. Moth, boulanger.

Melbourne—Jos Lang, boucher.

Onondaga—E. Harrison & Sons, menuisiers.

Ottawa—W. Cunningham, épicier.

A. Major & Lafleur, épiciers.

Slattery & Torrance, bouchers.

Port Hope—Sarah J. Buckle, fabr. de dentelles.

Toronto—T. J. Best, hôtel, ass.

W. Harris & Co, fabr de colle.

DÉCÈS.

Ivanhoe—W. B. Tanner, mag. gnl.

Port Lambton—N. Hall, mag. gnl.

Sault Ste-Marie—F. W. Brown, inst. agricoles.

Toronto—Elizabeth J. MacFarlane, hôtel.

W. H. Green, cheveux etc.

NOUVELLE ECOSSE

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS.

Clemensport—Shaffner Bros, mag. gnl.

Oxford—Wells & Amos, carrossiers; H. A. Amos continue seul.

Halifax—Kane, Flett & Co., nouv.

NOUVELLES SOCIÉTÉS.

Baddeck—Campbell Bros, mag. gnl.;

John E. & Archibald J. Campbell.

Halifax—A. M. Bell & Co, ferronnerie; A. M. Bell & Arthur B. Wiswell.

Halifax Cycle Co., H. F. Burton, A. M. Hoare et R. C. Archibald.

Halifax Typewriter Co., H. F. Burton et A. M. Hoare.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Antigonish—Catherine Wilmot, tailleur.

Bridgetown—Louisa Chute, mag. gal.

Halifax—A. M. Bell & Co, ferronnerie.

Sherbrooke—W. L. Tate, forgeron, succède à son père.

Westville—McKay & McDonald, liqueurs, etc., succèdent à Harvey & Flynn.

CESSIONS

Lower Steviacke—A. Bigelow & Son, bois &c.

Oxford—J. Harry Treen, manuf., à Gay Thompson.

Wilmot—Nathaniel Churchill, mag. gnl.

Yarmouth—Daniel Sullivan & Co, tailleurs à Harry R. Moody.

FONDS A VENDRE

Windsor—W. A. De Wolfe, voitures.

EN DIFFICULTÉS.

Berwick—J. G. Clark, ferronnerie.

FONDS VENDUS

Hantsport—Hantsport Foundry & Machine Co., à Wm S. Whitman

Sydney—A. E. Keefe, fabr. boissons gazeuses, à D. J. McIsaac.

Port Morien—David McArel, mag. gnl.

INCENDIES

Halifax—Gordon & Keith, meubles, etc, ass.

Dlle M. T. Conroy, nouv. ass.

Dame A. O'Connor, modes, ass.

F. A. Marr, modes, ass.

A. T. Bouthillier, confiseur, a s

Jas Barves & Sons, imprimeurs, ass.

S. C. Ruggles, tailleur, ass.

J. W. Lewis, barbier, ass.

James Croskill & Son, fabr. sirops, ass

Halpern Copying Co, portraits, etc, ass

Frank Reardon, peinture, ass

Digby—R. P. Saunders, restaurant.

Westville—L. H. Cummings, mercerie, ass.

Westville Press, éditeur, ass.

DÉCÈS.

Antigonish.—Valentine Chisholm, selier.

River John—Geo. Gordon, encanteur

Sherbrooke.—W. F. Tate, forgeron.

Wm. F. Tate, forgeron.

Halifax—Dame Mary Lowrie, épicier.

Puywash—Ohas Greed, médecin.

NOUVEAU BRUNSWICK

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Hartland—Richardson & Keith, mag. gnl. et bois.

Campbellton—McKenzie & Mowatt, mag. gnl.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

St John—Butt & McCarthy, tailleurs;

J. H. Butt et Florence McCarthy.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

St John—Butt & McCarthy, tailleurs.

CESSIONS.

Moncton—C. J. Butcher & Co, inst. agricoles.

St John—J. W. Ramsdell, cheveux.

EN DIFFICULTÉS

Moncton—J. W. Kaye, chauss.

St John—J. F. Dean, épicier.

Peter Sharkey & Son, hardes.

FONDS A VENDRE

St-John—J. J. Munro & Son, fabr. de valises etc.

FONDS VENDUS

Butternut Ridge—Havelock Mineral Springs Co, eaux gazeuses, à J.C.Mahon.

St-John—Alex. L. Law, teinturier, à Jaś. McAllister.

Edmunston—James Murchie & Sons, mag. gal. à Murchie & Burpee

Fredericton, Jonction—P. A. Nason, mag. gal., à A. W. Hay.

INCENDIES

Sussex—Huestis & White, nouv., ass.

Geo. Suffren, bijoutier, ass.

John Thompson, tailleur.

C. H. Fairweather, drogues.

W. B. McKay & Cie, mag. gal.

G. D. Martin, bijoutier.

DÉCÈS

Fredericton—David Colwell, épicier.

Newcastle—Wm Mason, mag. gnl.

ILE DU PRINCE EDOUARD.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Summerside—Rogers, Green & Montgomery, mag. gal.; A. C. Rogers, W. S. Green et R. H. Montgomery.

TERRENEUVE.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

St John—White & Jocylan, voituriers; T. M. White et W. Jocylan.

COLOMBIE ANGLAISE

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Victoria—J. Horner & Co, nouv.

Esquimault—Fuller & Goodwin, mag. gal.; W. S. Goodwin continue seul.

Kelowna—Bailey & Monford, bouchers; Bailey continue seul.

Victoria—Hall & Penouf, épiciers; F. J. Hall continue

Hutber & Doxon, buvette; Hutber continue.

H. T. Cole, hôtel, succède Barrett & Simpson.

Vernon—Vernon News Publishing Co; W. J. Harber se retire.

Cody Creek—Thos. Levi, hôtel.

Fortsteel—A. Morin, hôtel, succède R. D. Mathers.

Grand Forks—Chas. Vanness, hôtel.

Vancouver—Kelly, Douglas & Cie, épiciers en gros.

Ramsay Bros Co Ltd, confiseur en gros.

Dickenson & Brown, épiciers etc.

J. B. Harris, hôtel.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Karloops—Dupont & Cornish, hôt. l.

Kaslo—E. Cummings, hôtel.

Nelson—Geo. Bigelow & Cie, mag. gnl. Mallette & Peterson, hôtel.

Hyde, Titsworth & Co., prov. etc.

Rosland—Ward & Co, hôtel, succède Ward, O'Connell & Co.

Thos. Hulme, nouv.

Crescent Dry Goods Co.

Trail—Wm. Hudam, billards.

J. Keith & Cie épiciers etc.

Victoria—Yates & Englehardt, courtiers, H. M. Yates et A. F. Englehardt.

CESSIONS.

Vancouver—A. J. Sharp & Co, tailleurs, à J. W. Weart.

F. J. Painton & Cie, inst. musique.

Vernon—J. S. Donaldson, drogues.

FONDS VENDUS

Nanaimo—M. R. Counter, bijoutier; à Wm. S. Stewart.

Rosland—John Keefer, tabacs.

Wadds & Grant, libraires; à J. E. Saucier.

Sandon—Currie & Olemes, bois.
Vancouver—Leatherdale & Co., voitures ; à Rose, Bros.
J. G. Hutchinson & Co., épiciers ; à
B. C. Supply Co.

FONDS A VENDRE.

Kamloops—Inland Sentinel Printing & Pub. Co., à Wm Baillie.
A. H. Bain, fruits, à N. J. Xopkins.
E. Fletcher, const. de nav.
Vancouver.—V. Massa, épicier.
Nicola Cattle Co, bouchers, à W. H. Massden.
Victoria.—Perry & Turner, poêles.
B. Rebuchie, fruits.
Victoria—Wm McCurrach, forgeron, Wm Bendall.

EN DIFFICULTÉS

Coanichan—Dlle C. Ordano, nouv.
Nanaimo—Sloan & Scott, nouv., etc.
Vancouver—W. A. Grant, scierie.

INCENDIES

Hastings—McNair, moulin à bardeaux.

DÉCÈS.

Victoria—Wm Sills, hôtel.

MANITOBA ET TERRITOIRES

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Brandon.—McKenzie & Russell, carrossiers.
McKenzie & Russell, forgerons.
Calgary—Van Wurt & Livingstone, bois, J. S. G. Van Wart continue seul.
Edmonton.—Fraser & McKeman, bois ; James McKeman, continue seul.
South Edmonton.—Moen & Anderson, mag. gnl.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Brandon—J. S. Andrews, march. tailleur
Phillips & McKenzie, carrossiers.
Hartney—Geo. Hartley, boucher.
Oak Lane—W. A. Clow, boucher.
Pitot Mount—Hunter & Moore, mag. gnl.
Regina—H. C. Lawson, écurie.
D. J. McKenzie, chauss.
Reston—G. S. Munroe, mag. gnl.
Treherne—Fred. Rockett, confiseur.
Virden—Ed. Landton, farines, etc.
Winnipeg—Walker & Templeton, ferronnerie.
Arden—B. Vanblaricon, ferronnerie.
Carroll—Isaiah Tinson, nouv.
Holland—McLachlan & Burton, mag. gnl.
Miami—Blanchard & Cie, banquiers.
Regina—D. J. McKenzie, chauss.
Winnipeg—Chester Seed Co.

FONDS VENDUS.

Brandon—Brandon Machine Works Co, à T. S. Matheson.
Hartney—J. W. Barter, boucher.
J. H. Perkins & Co, mag. gnl., à H. C. Hamelin Lander.
Reston—Wilcox & Ramsay, mag. gnl.
Minnedosa—James Murphy, forgeron, à Hugh Steele.
Whitewood—Hunter & Malonek, écurie.
Winnipeg—J. P. Keeler, barbier.
J. P. Keeler, tabacs, etc, à S. G. Giroux.

CESSIONS.

Regina—Mowatt Bros & Baxter, mag. gnl.

FONDS À VENDRE

Fort Qu'Appelle—Albert Iredale, mag. gnl. 16 mars.

Minnedosa—Succ. G. A. Hogarth, nouv.
Edmonton—John Cameron, mag. gnl.
Manitou—J C Saunders, fruits, etc.
Minnedosa—R. J. Spratt & Co, mag. gnl.
Winnipeg—John Woodcutter, buanderie.

INCENDIES.

Brandon—T. M. Percival, épicier, ass. Parish & Lindsay, prov., as.
Prince Albert—T. E. Baker, entrep.
Anthracite.—Garratt Keefe, hôtel.
Belmont—J. Lyons' boncher.
F. H. Joslyn, confiseur.

DÉCÈS

Winnipeg—H. G. L. Pulford, meubles.
Morley.—Jas. Scott de Leeson & Scott, mag. gnl.

CONCORDATS

Minnedosa—Geo. A. Hogarth, mag. gnl, à 40c.

M. Charles Mc Kercher, commis-voyageur de Montréal, vient de prendre deux poursuites contre la Banque du Peuple, l'une au montant de \$397,982 35 et l'autre au montant de \$150,000.

Le demandeur est l'un des créanciers de la maison Michel Lefebvre et Cie et il réclame l'annulation des hypothèques consenties par cette dernière à la défenderesse.

NAP. MATTE,

Comptable, Auditeur et Liquidateur

BUREAU :

93 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE QUEBEC.

Tél. Bell, bureau, 731. Tél. Bell, résid., 872

Spécialité:—REGLEMENTS DE FAILLITES

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPÉCIALITÉ :

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

BILGDEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES.

No. 15 rue St-Jacques, Montréal.

Spécialité :

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003



A. RACINE & CIE

IMPORTATEURS ET JOBBERS

— EN —

Marchandises Sèches

Générales

DE TOUTES SORTES.

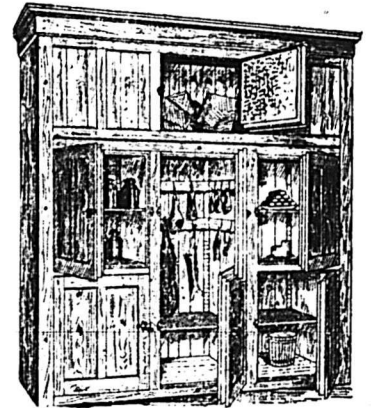
340 et 342 Rue St-Paul

— ET —

179 et 181 rue des Commissaires.

MONTREAL.

GLACIÈRES ARCTIQUES



La Glacière la plus Comp'ète

Pour BOUCHERS, EPICIERS
HOTELIERS

E: pour es FAMILLES

La plus Sèche à la température la plus basse

Ecrivez pour nos Catalogues et nos prix.

JOHN HILLOCK & CO.

165, rue Queen Est TORONTO, Ont.

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

EMILE BOURRET,

Marchand de tabac, No 2335 rue Ste-Catherine, Montreal, Failli.

Les soussignés vendront à l'encan public en BLOC

Mardi, le 24 Mars 1896, à 11 hrs. a.m.,

à leur salle d'encan, No 69 rue St-Jacques, tout l'actif mobilier du dit failli, savoir :

Assortiment de cigares, pipes, etc. \$277 97
 Garnitures de magasin. 564 15
 Dettes de livres d'après liste 135 38

\$977 55

Le magasin sera ouvert pour l'inspection du stock, Lundi, le 23 mars courant.

Pour autres informations, s'adresser à

CHS. DESMARTEAU, Curateur,
1598 rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES, encanteurs.

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

MELASIPPE AUCLAIR,

Cultivateur et commerçant du village de Saint-Vincent de Paul, comté de Laval, P.Q.
FAILLI.

Les soussignés vendront à l'encan public, en détail, sur les lieux, en haut du village, près de la barrière.

Vendredi, le 27 mars 1896, à 10 hrs A.M.

Tout le roulant appartenant à la faillite du susdit consistant en un moulin à battre (Rodier), Moulin à faucher, Rateau, Crib, Semeuse, Herse, Charrues, Express, Tomberneau, Berlot Suisse, Traines, Bobsleighs, Voitures de promenade, Attelages fins et de travail, 1 chaudron à sucre, 2 beaux poullins noirs, 12 vaches et génisses, cochons, etc.

Pour plus amples informations et conditions de la vente, s'adresser à

CHARLES DESMARTEAU,
Curateur,
1598, rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

NOTES SPECIALES

Voici le moment de s'approvisionner en cats-up de la Pure Gold Mfg Co. Avec le printemps, l'appétit est endormi, il faut la réveiller.

Le café parisien en pots à café mis sur notre marché par la Pure Gold Mfg Co, la semaine dernière, se vend très rapidement. On le trouve chez tous les épiciers de gros.

MM. Roméo Prévost & Cie, comptables, auditeurs, curateurs, commissaires, font une spécialité de liquidation de faillites. Argent à prêter.

Chambres Nos 6 et 7, bâtisse "New-York Life," Montréal.

La Sunlight Soap Co. n'emploie pas moins de 2,000 ouvriers pour fabriquer son savon. Toutes les 15 minutes, il est fabriqué plus d'un mille en longueur de barres de savon dans les ateliers de la "Sunlight." Evidemment, ce ne peut être un savon commun qui ait pu acquiescer une telle demande de la part du public. Cependant nos lecteurs peuvent acheter ce savon au prix du savon commun. La vente incroyable du "Sunlight" est également due à son bon marché et à son excellente qualité.

NOTES COMMERCIALES

On se prépare, à la campagne, à la récolte du sucre d'érable, que tout fait espérer devoir être considérable, on a déjà commencé à entailler les arbres et il paraîtrait même qu'on a commencé à récolter à St-Joachim.

M. Emile Galibert, marchand de cuirs et peaux, de Montréal, et ancien président de la Chambre de commerce française de notre ville, part par le steamer "La Touraine" et va passer quatre mois en France. Nous lui souhaitons un excellent voyage et un bon retour parmi nous.

Depuis lundi de cette semaine, la vente des fourrures de la Baie d'Hudson a commencé. Le renard argenté, le renard croisé et le renard rouge ont décliné de 30 p.c.; le renard bleu de 40 p.c. et le renard blanc de 50 p.c. sur les prix pratiqués en 1895. Les fourrures de martre ont augmenté de 10 p.c. de loutre de 7½ p.c. et le pécan également de 7½ p.c. sur les prix de l'année dernière.

Nous lisons dans *Le Phosphate* :

Le port de Dunkerque sera prochainement doté d'une ligne directe et régulière de vapeurs entre Dunkerque et le Canada avec escales à Saint Pierre-Miquelon.

C'est à la maison Walbaum et Tosetti que nous devons cette heureuse innovation.

Les vapeurs de cette ligne navigueront "sous pavillon français." En attendant que les formalités nécessaires soient accomplies, le premier départ, qui, sauf empêchement imprévu, est fixé au 11 avril prochain, aura lieu par le vapeur de première classe *Sarnia*, jaugeant 3,728 tx, de la Furness Line.

Ce paquebot de première marche est installé pour le transport des voyageurs de 1re, 2e classe et émigrants.

L'assemblée annuelle de la Canadian Canned Goods Association a eu lieu jeudi dernier à Toronto, sous la présidence de M. Boulter. Les membres de l'Association étaient venus en grand nombre. Parlant des affaires de l'année expirée, M. Boulter dit que les ventes ont été très fortes, mais que les prix ont été bas; néanmoins il n'y avait pas trop lieu de se plaindre en égard à la forte concurrence. Toutes les conserves courantes, telles que blé-d'inde, pois et tomates sont vendues, il reste encore quelques conserves de fruits; mais si peu, qu'il est inutile d'en parler. La perspective pour l'année nouvelle, continue M. Boulter, est brillante et il est une chose que nous pouvons dire avec une certaine assurance: "Nous n'attendons aucune avance dans les prix."

PETITES NOTES

La longévité des oiseaux: Le roitelet vit trois ans; la grive et la poule domestique, une dizaine d'années; le rouge-gorge, l'alouette et le merle, douze ans; le rossignol, dix-huit ans; le pigeon, de vingt à vingt-trois ans; le serin, la grue et le paon, vingt-quatre ans; l'oie, cinquante ans; le perroquet, soixante; enfin l'aigle, le corbeau et le cygne peuvent devenir centenaires.

Bien souvent il arrive que l'on est très embarrassé pour reconnaître dans un couple de pigeons le mâle de la femelle.

Il est employé le moyen suivant pour pigeons, tourterelles et autres de même espèce.

Il s'agit de prendre le volatile par les deux pattes et dans cette position lui tirer le bec; s'il met la queue en bas, c'est le mâle; la queue en l'air, c'est la femelle. Ce moyen a toujours réussi.

Lorsqu'on veut conserver en bon état des chaussures que l'on ne porte pas d'une façon fréquente ou que l'on ne porte pas du tout, les chaussures de réserve, on peut les huiler ou les graisser. Mais on obtient un résultat meilleur encore et plus propre en les enduisant de glycérine: non seulement la glycérine conserve le cuir, mais encore elle l'améliore lorsque cuir et glycérine sont de bonne qualité.

Un recueil contenant cent cinquante-trois mille quatre cent trente et une chansons est une chose assez rare pour qu'on la signale. Il paraît qu'on vient d'entreprendre en Russie, à Mitau, la publication de toutes les chansons nationales de la Lithuanie; ce travail sera colossal, car il comprendra le nombre fantastique de chansons que nous avons citées plus haut. On dit que la publication en demandera plusieurs années; il n'y a rien là qui puisse étonner.

Le lait absorbe les odeurs avec une rapidité extraordinaire: c'est une chose bonne à signaler aux ménagères et une particularité curieuse à connaître pour tous. Si l'on place une tasse de lait auprès d'un récipient contenant de la térébenthine, immédiatement il prend cette odeur caractéristique; il en est de même pour le tabac, la paraffine, le camphre, et en général, toutes les substances médicales. On comprend dès lors pourquoi il doit être interdit de boire du lait qui ait séjourné dans une chambre de malade.

D'après le *British Museum* de Londres, une société anonyme au capital de 10,000 livres sterling, a été formée dernièrement à Brisbane (Queensland) dans le but d'installer, dans cette ville, une exposition internationale, industrielle, scientifique et artistique.

Cette exposition, dont l'ouverture devait avoir lieu en 1896, ne se fera qu'en 1897; l'entreprise a pour principal promoteur M. Jules Joubert, qui a déjà organisé l'exposition de Tasmanie.

Pour tous renseignements, s'adresser aux bureaux de la Compagnie, Courier-Buildings, rue Queen, à Brisbane.

Voulez-vous fabriquer un papier qui s'enflamme à la moindre étincelle, autrement dit un papier amadou: cela vous permettra de jouer un tour à un ami et de jouir de sa surprise, ou d'allumer du feu en plein air sans difficulté. Rien n'est plus simple. Vous faites chauffer dans une pinte d'eau une livre d'acétate de plomb et 2 ozs. de salpêtre, et quand ce bain est bien chaud, en le maintenant toujours à cette même température, vous y faites baigner, une heure durant, des bandes de papier non collé. Une fois retirées, on les fait sécher sur des cordes tendues et on les garde en lieu sec: on a ainsi d'excellent papier amadou. Bien entendu, il ne faut pas oublier que l'acétate de plomb est un poison, et que le salpêtre s'enflamme aisément.

On rappelle souvent le tour de prestidigitation des fakirs indiens, qui consiste à faire pousser devant les yeux des spectateurs, une plante qu'on a semée à l'instant même; il s'agit là simplement d'une supercherie fort habilement présentée. Mais on peut obtenir un résultat bien étonnant dans le même ordre d'idées, quoique moins merveilleux naturellement, au moyen d'une recette qu'on recommande pour faire pousser presque instantanément des graines de salade.

Prenez deux parties d'une bonne terre riche et ajoutez-y une partie de chaux teinte; puis déposez dans ce mélange des graines de salade que vous aurez préalablement bien fait tremper dans de l'alcool. Si vous venez ensuite à arroser ce sol artificiel, les graines germeront pour ainsi dire instantanément et la plante sortira bientôt.

Le cab, on ne sait trop pourquoi, est la voiture favorite; il est pourtant assez disgracieux, il est peu facile d'y monter sans se salir aux roues, on y est un peu emprisonné comme dans une boîte. N'empêche que l'on ne pourrait comprendre Londres sans cabs; aussi ne faut-il pas s'étonner si l'on vient de lancer dans les rues de la cité une variété nouvelle de ce genre de véhicule; c'est le cab tricycle.

Supposez un tricycle robuste plus allongé que d'ordinaire; la selle est très sur l'avant et sur les essieux de l'arrière repose une caisse de cab, avec sa forme caractéristique en chaise à porteurs déformée. En outre, derrière la caisse, est disposée une autre selle surélevée, avec des pédales agissant sur les essieux. Le promeneur, l'heureux possesseur de ce véhicule monte dans sa caisse noire, tandis que sur chacune des selles un domestique s'assied et se met à pédaler, le domestique de devant gouvernant l'équipage.

On ne nous dit pas à quelle vitesse marche le cab-tricycle?

Chronique de Québec

Mercredi, 18 mars 1896.

Il se fait déjà un remue-ménage considérable en vue de l'établissement de nouvelles maisons d'affaires pour le printemps. Le changement dans la nouveauté ne sera pas sensible. Nous aimons mieux cela. Sans doute, l'ambition légitime de prospérer et de devenir patron, après avoir été de longues années sous un autre, est de nature à faire naître chez quelques-uns le désir de tenter la fortune pour leur compte.

Mais la nouveauté est un genre d'affaires, où la concurrence est aujourd'hui très forte, le bénéfice très petit, et le capital investi doit être très élevé : toutes ces choses mûrement pesées, jointes à l'état précaire du commerce, auront pour effet d'empêcher des hommes de mérite, du reste, de se lancer à la tête d'entreprise trop risquées. Nous les en félicitons tout en déplorant qu'il n'y ait pas lieu, pour le moment d'agrandir de ce côté le cercle des opérations. Il y a tant de malheureux jeunes gens qui ont perdu leur avenir pour avoir trop compté sur leur courage et sur le crédit.

D'un autre côté, nous constatons que l'épicerie comptera quelques patrons de plus dans les divers quartiers de la ville. Nous ne voulons certes pas décourager les nouveaux venus qui, en définitive, ont droit comme tout le monde à leur part de patronage, nous leur dirons seulement de ne pas se faire d'illusion, d'être prudents dans leurs achats, soigneux dans leurs étalages, économes et vigilants et surtout défiant dans le choix de la clientèle et dans l'ouverture des

comptes à crédit. Le crédit est l'écueil des commerçants : qu'ils sachent l'éviter s'ils ne veulent s'y briser à jamais.

Le commerce de la semaine a été gâché par les excès de neige qu'a rendu les chemins à peu près impraticables. Le mois de mars aura été, à ce point de vue, le plus désavantageux de la saison. Dans les épiceries les prix ont peu changé.

ÉPICERIES

Sucres : Brun, 3½c; jaunes, 4 à 4½c; Powdered, 5½c; extra ground, 6½c; granulé qrt, 4½ à 5; "Paris lump" qrt, 6½c.

Sirops : "Barbades," 34 à 35c; "Porto-Rico," 33 à 34c; "Neuvitor," 40c; Nouvelle-Orléans, 25 à 30c.

Conserves en boîtes : Saumon, \$1.50 à \$1.60; Homard, \$2.00 à \$2.25; Poisson, 95c à \$1; Blé-d'Inde, 85 à 95; Sardines domestiques, ¼ boîte, 5c; do, importées, ½ boîte 10 à 12c.

Soda à laver, de 80 à 90c; do à pâte, \$2.40; Empois No. 1, 4½c; do, satin, 7c; caustique cassé, \$2.50 à \$2.75; Gros Drums, 2 à 2½c.

Allumettes : Cartes, \$3.00; Telegraph, \$3.75; Telephone, \$3.50; Dominion, Lévis et Royal, \$2.00; Dominion Extra, \$2.50; Phoenix, \$2.75.

Huile de charbon : Canadienne, 14½ à 15c; Américaine, 21c gal.; Huile noire, 8½c gal; Coal Tar, \$3 le qrt; Huile à machine, 20c gal; Huile de morue 32½ à 33c gal; Huile de Loup-Marin 32½ à 33c.

Raisins : Valence, "fine off stalk" 5 à 5½c; do, Selected, 5½c; do, Layers, 6c; Currants, 4c; do, extra, 5c, Californie, 3 couronnes, 5 à 5½c; Californie, 2 couronnes, 4½c.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS.

Farines (en poche) : Patente, \$1.90 à \$2.20; Forte de boulanger, \$2.00 à \$2.10; S. Roller, \$1.90 à \$2.00; Extra, \$1.65 à \$1.75; Superfine, \$1.40 à \$1.45; Commune, \$1.35 à \$1.40.

Farines en baril : Farine (patente), \$3.90 à \$4.50; Farine de cylindre, \$3.90 à \$4.10; Extra, \$3.60 à \$3.70; Superfine, \$3.00 à \$3.10.

Lard : Short Cut, \$15.00 à \$16.00. Lard en cire-se 5 à 5½c.

Saindoux : Pur, \$1.90 à 2.00 le seau. Composé, \$1.30 à \$1.40.

Beurre : de crèmerie 18 à 19c; de la ferme No 1, 12 à 13c; do marchand, 11c.

Poisson : Morue No 1, \$4.75 à \$5.00; do No 2 \$3.50 à \$3.75; saumon No 1 \$18.00; No 2 \$15.50; Hareng No 1, \$4.75 à \$5.00; anguille 5c à 5½c; truite \$8 à \$9.

Grains : Avoine Ontario par 34 lbs 34 à 35c; avoine de province, 32 à 34c; gru. \$1.10 à \$1.20; blé d'Inde jaune, 50c; do moulu, \$1.00 à \$1.10; orge, 60 à 70c; Pot Barley, \$1.65 à \$1.75; son, 75 à 8c.

Ce n'est pas un mystère pour personne que la construction a été à peu près nulle à Québec cet hiver. En revanche, quelques entreprises sont déjà en cours d'exécution et l'on en signale plusieurs autres qui vont prochainement être poussées avec rapidité. Le réveil se fait déjà. Il y a à espérer que les bâtiments nécessaires aux réfrigérateurs seront bientôt localisés et construits pour être utilisés dès la saison d'été.

C'est une amélioration qui s'impose. Des exportateurs de beurre du comté de l'Islet, bien en bas de Québec, se plaignent qu'ils sont obligés d'expédier leurs produits à Montréal pour les fins

AVIS DE DEMENAGEMENT

Vu l'espace rétréci que nous avons pour répondre d'une manière satisfaisante, aux affaires toujours croissantes; nous avons été forcé de louer un local plus vaste que celui que nous avons occupé depuis les cinq dernières années.

Nous avons, en conséquence, transporté notre magasin

AU

113, COTE De la MONTAGNE

COIN DE LA RUE NOTRE-DAME

où nous aurons un espace suffisant pour répondre à nos affaires d'une manière plus satisfaisante que par le passé, et où nous espérons avoir l'honneur d'une visite de nos nombreux clients.

Campbell & Brodie, = Quebec

de leur commerce européen, parcequ'il n'existe pas d'entrepôts convenables dans notre ville. Maintenant que la compagnie récemment formée à cet effet, a obtenu une exemption de dix années de taxes, rien n'empêche qu'elle se mette à l'œuvre sans retard. L'industrie seule du beurre et du fromage donnera un appoint considérable, car elle va se développant de plus en plus dans toute notre région.

Pour n'en citer qu'un exemple, la beurrerie de Sainte-Foye—l'une des plus renommées du voisinage de Québec où elle vend ses produits—a fabriqué 113,500 livres de beurre et rapporté à ses patrons \$20,484.20, soit une moyenne de 19 2/10 centimes la livre, et 16 p. c. sur le capital investi dans l'entreprise.....

A la suite d'une entente, la compagnie du Grand Tronc expédie tout son fret sur Montréal par voie du C. P. R.; c'est un supplément de travail pour nos manœuvres et cela doit se continuer, dit-on, durant toute la prochaine saison.

L'audace de certaines gens semble ne pas avoir de limite. L'année dernière, c'était un sergent de Police, qu'un accident révélait être un fabricant de whiskey en plein centre de la ville. Cette semaine, c'est un citoyen réputé honorable qui est surpris en flagrant délit de distillation illicite, également dans un quartier populaire. Voilà des faits plus graves qu'on ne le pense, car ils supposent la complicité des marchands sous lesquels l'écoulement serait impossible. Cet état de choses n'est pas tolérable, en ce sens qu'il est une cause de ruine pour les particuliers et pour la ville.

C'est le temps de dire *Honesty is the best policy.*

Les entreprises publiques semblent tirer un peu de l'alle. Les travaux de l'Hôtel-de-Ville, par exemple, ont éprouvé certains retards; il y a même eu des protêts signifiés à la corporation de la part de quelques-uns des entrepreneurs. Avec la meilleure volonté du monde ces contre temps arrivent, mais ils n'en sont pas moins à regretter dans l'intérêt des ouvriers.

Quant à l'Electricque, la presse locale prépare officieusement l'opinion, ce semble, à une extension de délai en faveur de la compagnie contractante.

On donne pour cause les bruits de guerre aux Etats-Unis, la crue des eaux, la maladie d'un ingénieur, etc. Pour n'être pas taxé d'exagération, nous extrayons d'un journal quotidien de cette ville, le texte même qui suit :

" Les travaux de construction de l'Electricque commenceront-ils ce printemps? C'est la question que tout le monde se pose.

Une personne bien renseignée avec qui nous en parlions ce matin, nous dit savoir que les négociations à cette fin, ont les plus grandes chances de réussite et que les bruits de guerre seuls ont tant retardé la conclusion de l'affaire.

La corporation, dit-on, serait disposée à accorder un délai de quelques semaines, pourvu qu'on lui donne la certitude que les travaux seront ensuite poussés vigoureusement.

Les spéculateurs escompte déjà l'augmentation que donnerait un Electricque à la propriété. Plusieurs propriétaires avoisinant les usines de la compagnie

de lumière électrique ont reçu des offres fort alléchantes." Encore une fois nous prions le conseil de ville de donner à cette question son attention immédiate.

Il a été décidé après mure délibération, que l'Electricque était une des améliorations urgentes, les contrats sont signés et les travaux doivent commencer en avril. Les ouvriers de Québec attendent avec anxiété.

Le conseil est tenu de donner des explications qui aient un caractère officiel et dissipent les bruits fâcheux qui circulent. Le nouveau et actif président du comité des chemins, M. l'échevin Roy, verra sans doute à saisir le conseil de cette question qui est la plus actuelle et la plus passionnante pour Québec.

L. D.

Ventes enregistrées de Québec.

Pendant la semaine terminée le 14 mars 1896.

QUARTIER ST LOUIS

Rue Ste-Ursule. Lot 2665, avec bâtisses, terrain 72 x 23. Percy Gilmour McDonnell et al à François-Xavier Drouin; \$1910 [95823].

QUARTIER ST-ROCH

Rue de la Reine. Lots 723 et 723 A, avec maison à deux étages, etc., terrains, le 1er 79 4 x 49 et le 2d 51.8 x 62. William Simons à William Murphy; \$1250 [95828].

Rue de la Reine. Lot 671 E, avec bâtisses, terrain 2622 pieds en superficie.

D. RATRAY & SON,

Entrepôts : Rues Dalhousie, St-Paul et St-Andre, QUEBEC

Emmagasinage " franco ou en douane " à taux modérés. Marchandises reçues sur connaissements Assurance effectuée sur les marchandises hangarées, si on le désire. Téléphone 771.

CHARLES E. ROY MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS

413-415-417 RUE ST-VALIER, ST-ROCH, - QUEBEC. SPECIALITE:—Cuir à semelle Spanish, Eagle, Penetang, Bracebridge, Slaughter, Cuir Rouge, Cuir à Harnais, Veau Français S. U. Lyon, Bals & Fils, et M. M. et D., Kid Elasticque.

Aussi:—JOBBER EN CHAUSSURES.

Un assortiment d'Empeignes importées et toutes espèces de Fournitures pour chaussures. CORRESPONDANCE SOLLICITEE.

GRAINS DE SEMENCE

PLATRE A TERRE

—AUSSI—

FLEUR, LARD, JAMBON, SAINDOUX, BARLEY, ETC., ETC.

J. B. Renaud & Cie, 126-140 rue St-Paul, Québec

Nous mettons le public en garde contre un certain imposteur qui colporte par les villes et les campagnes, se servant de notre nom pour vendre des THÉS, SUCRES, etc

Ce poltron n'est nullement autorisé et nous vous conseillons de ne pas vous laisser tromper par cet intrus qui sera bientôt en prison . .

NAZAIRE TURCOTTE & CIE, - QUÉBEC.

Demandez nos BALAIS Les plus beaux, les meilleurs et les moins chers.

Voyez nos échantillons et nos listes de prix avant de donner vos commandes.

.....NOS VOYAGEURS SONT SUR LA ROUTE.....

BOISSEAU & MARCOTTE IMPORTATEURS

SUCESSEURS DE BOISSEAU & BELAND

41 ET 43 RUE ST-PIERRE, QUEBEC

J. H. JACQUES

MARCHAND DE

CUIR, HARNAIS, FOURNITURES POUR CORDONNIERS ET SELLERS.

38, rue Saint-Pierre, QUÉBEC

(Ancien magasin de MM. Amyot & Frère)

Prix réduits et défiant toute compétition..... Une visite est sollicitée

— TELEPHONE 708 —

GEO. BROUSSEAU

FERBLANTIER,

PLOMBIER

ET

COUVREUR



MANUFACTURE ET REPARATION DE BALANCES..... ESTAMPES FAITES SUR CUIVRE UNE SPECIALITE

Seul Manufacturier du Célèbre Poêle "L'ETOILE."

79-83 rue St-Paul, B. V., QUEBEC.

Le Shérif du district de Québec à Joseph David Marier ; \$880 [95849].

QUARTIER MONTCALM

Rue Scott. Lot 4395, avec maison, etc, terrain, 35 x 74. Richard Turner à Benjamin A. Turner ; \$900 [95844].

ST-SAUVEUR

Lots 2398-1 et 2399-1, avec bâtisses, terrain, 2 arp. x 30 arp. James McCaffrey, esqual à Joseph O'Neil ; \$3751 [95858].

Rue Morin. Lot 921, avec maison, etc, terrain, 23 x 60. L'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur et al à Rémi Fortin ; \$200 [95870].

BEAUPORT

Partie du lot 697, avec maison, etc, terrain, 40 x 60. Alfred Pepin à Joseph Poulin ; \$50 [95816].

Lot 107, avec maison, etc., terrain, 2 pchs 12 pieds x 4 pchs 12 pds. Napoléon Mercier à Théophile Claunch ; \$325. [95840].

ST-GABRIEL

Lot 146 et partie du lot 145, avec bâtisses, terrains, le 1er 5 arp. en superficie et le 2e 7½ arp. en superficie. (George M. Fairchild, senior, à James Goodfellow et al. ; \$1,500. [95821])

CHARLESBOURG

Lots 745B, 746B et partie du lot 822, avec bâtisses. Mme Vve Joseph Prique Bouret et al. à Ferdinand Bouret ; \$2313.51 [95861]

ST-AMBROISE

Lot 363 (terre à bois), 7½ pchs x 9 arp. Jean-Baptiste Duchesneau à Jules Falardeau \$22 [95865].

Partie du lot 195, avec bâtisses, terrain 1 arp., 5 pchs 9 pds x 30 arp. Félix Daigle à Jean Magnan ; \$150 [95871].

La semaine dernière a eu lieu l'assemblée annuelle de la Consumer's Cordage Coy, l'ancien bureau des Directeurs a été réélu pour l'année courante. Les rapports présentés montrent un état satisfaisant des affaires.

VENTES PAR LE SHÉRIF

Semaine du 23 au 28 mars 1896.

DISTRICT D'ARTHABASKA

H. M. Price vs Alf. Daigle et al.

St Médard de Warwick.—1o Lot No 13 du 1er rang du canton de Tingwick, partie de la subd. du No Off. 55 du cadastre du dit canton

2o Lot off. No 48 du cadastre du même canton avec bâtisses et moulin à farine etc., avec meubles, machineries et outils du moulin, le pouvoir d'eau et la chaussée.

3o Partie du lot off. No 58 du cadastre du même canton.

Vente le 26 mars à 10 h. a. m., à la porte de l'église de St-Médard de Warwick.

Geo. Jer. Pacaud vs David Beaudoin père et al.

St Eusèbe de Stanfold.—Terre étant le tiers sud-ouest du No 23 du 9e rang de Stanfold avec bâtisses.

Vente, le 27 mars, à 1 h. p. m., à la porte de l'église de St-Eusèbe de Stanfold.

DISTRICT DE BEDFORD

W. O. Smith vs Hyac. Trudeau

Ste-Pudentienne.—1o. Morceau de terre, partie du No 3 du livre off. de Ste-Pudentienne.

2o. Partie du lot No 2 et 3o. partie du No 5.

Vente, le 26 mars, à 10 h. a. m. à la porte de l'église de Ste-Pudentienne.

DISTRICT DE CHICOUTIMI

Dme Flavie Racine vs Wm. Grant

Chicoutimi.—Jouissance, et usufruit, la vie durant de Wm Grant d'une terre du 11e rang sud-ouest du chemin Sydenham mesurant environ 6 arpents et 9 perches de front sur environ 35 arpents de profondeur.

Vente, le 23 mars, à 11 h. a. m., au palais de justice, à Chicoutimi.

DISTRICT DE MONTRÉAL.

Philomène Lortie vs Max. Prud'homme

Montréal.—1o. Lot de terre faisant partie du lot off. No 180 de la mun. de la paroisse de Montréal, avenue Prud'homme, 200 pds, 7 pces sur 93 pds, 6 pces, avec maison et autres bâtisses.

2o. Moitié indivise d'un lot de terre faisant partie du lot off. ci-dessus, No 180 de la mun. de la paroisse de Montréal.

Vente, le 23 mars, à 10 h. a. m. au bureau du Shérif de Montréal

DISTRICT DE PONTIAC

Bque des Marchands du Canada vs Cam. Turpain.

Bryson.—Morceau de terre connu sous le No 3, dans le 2e rang du canton de l'Île au Calumet contenant environ 136 acres, avec maison, grange et autres bâtisses.

Vente, le 24 mars, à 11 h. a. m., au bureau du Shérif à Bryson.

Cath. McDonnell vs Ann Strutt.

Bryson.—1o Moitié N. E. du lot No 4 ; environ 108 acres et 8 vergées. 2o résidu S. E. du lot No 5 ; environ 248 acres. 3o partie N. E. du lot No 5 ; environ 100 acres. 4o moitié S. O. du lot No 4 ; environ 100 acres.

Toutes ces terres situées dans le premier rang du canton de Litchfield.

Vente, le 24 mars, à 10 h. a. m., au bureau du Shérif de Bryson.

TOUR DU MONDE.—" Journal des voyages et des Voyageurs"—Sommaire du No 10 (7 mars 1896).

1o Une expédition avec le Négous Ménélik (Vingt mois en Abyssinie), par M. J. Gaston Vanderheyem, avec douze gravures d'après les photographies de l'auteur.

2o A Travers le Monde.—La Presqu'île du Labrador ; Voyage de M. Robert Bell ; Expédition de M. M. Low et Eaton ; Lettre de M. Ch.-E. Bonin ; Le Dr Nansen au Pôle ; Le général Walker ; Mort de M. d'Albéca ; Bibliographie ; Sept gravures d'après des dessins ou photographies.

Tour du Monde-Guide et Tableau graphique.—Athènes et Constantinople.

Chaque Livraison, 50 centimes. ABONNEMENTS : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Hachette et Cie., boulevard Saint Germain, 79, à Paris.

HARENGS, MORUE, SAUMON, TRUITE. AINSI Fleur de blé nouveau de toutes sortes pour familles et Boulangers

PRIX SPECIAUX POUR QUANTITE D'UN CHAR

P. G. BUSSIERE & CIE, 3 a 11 rue Dalhousie, QUEBEC.

LA FABRIQUE DE SACS EN PAPIER de Quebec

Fabricants de Sacs en Papier de toutes sortes. Jobbers de Papier à Journaux, Manille, Brun, Goudronné, Papier à Lambris, Feutre. Etc.....



DEMANDEZ NOS ECHANTILLONS ET NOTRE LISTE DE PRIX

Etablie en 1841.

L'AGENCE MERCANTILE

R. G. DUN & Co., Montréal,

La plus ancienne et la plus forte—150 agences. Collections faites dans toutes les localités.

A. C. MATTHEWS, Gérant.

POISSON DERNIERS ARRIVAGES

HARENG, EXTRA LARGE, QUARTS ET DEMI-QUARTS HARENG No 1, MORUE, SAUMON, TRUITE, ETC.

PAR... GEO. TANGUAY QUEBEC

Bureau: 48, rue St-Paul. Magasins: 33 et 35, 34 et 36, rue St-André. Quais: rues St-André et Dalhousie.

LES AVEZ-VOUS VU Nos échantillons de Chaussures, de Claques, de Lacets et de Vernis ? Si non VOUS POUVEZ LES VOIR

Nos voyageurs n'ont peut-être pas été vous voir, ou vous n'étiez pas prêt à donner votre commande, écrivez-nous si vous avez besoin de quelques-unes de nos spécialités. Nos chaussures sont sur les formes les plus nouvelles et toute en étant solides, durables et à bon marché, ont cette apparence de nouveauté tant désiré.....

CLAQUES PREMIÈRE QUALITÉ. LACETS DE TOUTES SORTES. VERNIS JAUNES ET NOIRS DANS TOUTES LES QUALITÉS.

Ecrivez, quand bien même vous n'auriez besoin que de peu de choses, vous serez aussi bien servi.

J. H. BEGIN, CHAUSSURES EN GROS ----- QUEBEC

NOS PRIX COURANTS

Nos Prix Courants sont révisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant.

Tous les prix sont ceux du marché, en général et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont alors cotées sous son propre nom et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser ce privilège à quiconque en abuserait pour tromper le public.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 19 MARS 1896

Allumettes. Télégraph, la caisse. \$3 50 Tiger Telephone Parlor Star No. 2 Carnival Louiseville

BRYANT & MAY. Robert Greig & Co., agents. Safety Tiger

Articles divers. Briques à couteaux, doz. \$0 35 0 37 Bouchons communs gr. Bleu Parisien Brûleurs pour lampes

Cafés. Cafés rôtis. Standard Java Old Gov. Imperial Arabian Mocha Pure Standard Java et Mocha Old Gov. Java et Mocha Java Siftings Jamaïque Maracaibo Rio

Chocolats et Cacaos. Cacaos Cowan. Hygiénique, en tins de 1/2 lb dz 3 75 1 lb 3 25 5 lb lb. 0 55

Cacao Rowntree's Elect. Robert Greig & Co., agents. Petites bottes, doz. 1 65 1/2 lbs. doz. 2 40 1 lb. 4 60

Felix Potin: Chocolat, qualité No 1, lb. 0 27 3, lb. 0 35 Cacao, boîte 1/2 lb. 0 27

Chocolat Fry. Caracas 1/2 boîte de 6 lbs. la lb 0 42 Vanille 1/2 Gold Medal (sucré) Pur non sucré Diamond Monogram

Cacao Fry. Concentré 1/2 1 lb boîte de 1 doz 2 40 Homéopathique 1/2 bte 14 lbs la lb 0 33 1/2 bte 12 lbs la lb 0 33

Confitures et Gelées. Confitures: Crosse et Blackwell, doz. 1.90 à 2.50 De Michel Lefebvre et Cie: Canistres de 1 et 2 lbs. la lb. 0 13 do 3, 4 et 5 lbs. do 0 12 do 6, 7 et 10 lbs. do 0 11

Gelées. Michel Lefebvre & Cie. Canistres de 1 et 2 lbs. la lb. 0 11 do 3, 4 et 5 lbs. do 0 10 do 6, 7 et 10 lbs. do 0 09

Tablettes de Gel., 13 variétés. pt 1 20 Conserves alimentaires. Légumes. Blé d'Inde. doz. 0 75 0 90

Yarmouth 2 lbs. 0 00 1 50 Windsor Hoegg Baked Beans 1 20 1 25 Windsor Haricots de Boston 2 10 2 25 Pois canadiens 2 lbs. 1 00 1 10

Fruits: Ananas, 2 et 3 lbs. doz. 2 25 3 00 Bluets, 2 lbs. 0 00 0 80 3 lbs. 0 00 1 05

Poissons: Clams, 1 lb. doz. 1 50 2 00 Homards boîte ronde. 00 2 00 boîte plate. 2 50 2 60

Union Sardinienne. Sardines à l'huile 1/2 caisse 0 00 9 50 0 00 13 00 salée, quarts 3 min. 0 00 8 00 1 00 3 50

Dinde, 1 lb. 0 00 2 30 Langue, 1 lb. 3 25 3 35 2 lbs. 6 65 6 75

Lazenby's. Soupes Real Turtle. doz. 0 00 9 assorties. 3 00 3 75 boîtes carrées 3 00 1 65

Johnston's. Fluid Beef No 1, bts 2 onces doz. 3 00 No 2 5 00 No 3 8 8 75 No 4 1 livre 14 25 No 5 2 27 00

Staminal, bouteille 2 onces 3 00 4 6 00 8 9 00 16 12 75 Fluid Beef Cordial, bt. 20 on. 15 00 Milk granules, caisse de 4 doz. 6 00 avec cereales 5 55

Wetley's. Condensed mince meat, grosse 12 00 Société "La Italia." Poudre de viande, le flacon 1 25 Chocolat à la viande, lb. 1 50 Cacao à la viande, la boîte 1 25

Sauces et Marinades. Marinades Morton. doz. 2 30 2 70 Crosse & Blackwell, doz. 0 00 3 25 Suffolk, 20 oz. doz. 0 00 2 10 Marinad. Suffolk, 16 oz. dz. 0 00 1 80

SUCCURSALES DE LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'IMPORTATION



FRANCE - PARIS - 20 rue Richer. ALLEMAGNE - NUREMBERG - 15 Theresienstrasse. BELGIQUE - ANVERS - 20 Qual Jordaens.

Monopole pour Parfumerie, Produits Pharmaceutiques, Produits Alimentaires, Articles de Paris, Produits de grosse fabrication, Etc., Etc.

5 et 7 rue de Brossolles, MONTREAL.

La Compagnie Générale d'Importation du Canada, (LIMITEE)

CAPITAL - - \$150.000

REPRESENTATIONS, MONOPOLES DE MAISONS FRANÇAISES ET ETRANGERES, IMPORTATIONS EN GROS.

La Cie Générale d'Importation du Canada assure aux importateurs de gros, des relations directes auprès des maisons représentées par elle et auprès de toutes celles dont les produits s'importent au Canada sous leurs marques personnelles.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 19 MARS 1896

Cirages, Mines et Vernis.

Table listing various oils, greases, and varnishes with their respective prices per dozen or gallon.

Drogues et Produits Chimiques.

Table listing various chemical products, dyes, and medicinal ingredients with their prices.

Empois et Féoules.

Table listing various starches and flours from different regions with their prices.

Table listing various types of rice and starch products, including brands like Brantford and Canadian.

Table listing various types of beans, lentils, and other legumes with their prices.

Essences et Extraits.

Table listing various essential oils and extracts, such as vanilla, almond, and rose.

Fruits Secs.

Table listing various types of dried fruits like raisins, figs, almonds, and prunes.

Table listing various types of sultana and Valencia grapes with their prices.

Fruits Verts

Table listing various fresh fruits like apples, oranges, and lemons with their prices.

Gomme à Mâcher.

Table listing various types of chewing gum and other confectionery items.

Grains et Farines

Table listing various types of grains and flours, including wheat, corn, and buckwheat.

Table listing various types of flour and meal products with their prices.

Table listing various types of oatmeal and other cereal products.

Table listing various types of barley and other cereal products.

Table listing various types of prepared flours and meal products.

Irland's National Foods

Table listing various types of Irish food products like rolled oats, wheat, and barley.

Huiles et graisses.

Table listing various types of oils and fats, including lard and vegetable oils.



LION BRAND logo with the letters 'L' and 'B' prominently displayed.

Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc.

PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs).

Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conserves au vinaigre, etc.

La plus grande usine du genre dans la Puissance.

MICHEL LEFEBVRE & CO.,

MONTREAL.

Négociants Industriels.

AVIS DE FAILLITE DANS L'AFFAIRE DE ANDRÉ LEFEBVRE.

Marchand de Produits, Failli.

Les soussignés vendront à l'encan public, à la place d'affaires du failli, No 247 rue Marie-Anne, coin de la rue Brébeuf.

Judi, le 26 de Mars 1896, à 11 hrs a. m..

Factif mobilier cédé, comme suit :

Table listing the assets of the failed merchant, including stock, tools, and debts.

Le stock et roulant seront vendus en détail, et les dettes de livres en bloc, la liste des dettes peut être vue à nos bureaux, le stock pourra être examiné le 25 du courant.

Pour autres informations s'adresser à

BILODEAU & RENAUD, Curateurs.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

PRIX COURANTS.—MONTREAL 19 MARS 1896.

Table listing prices for oils and fats: Huile à salade, Crème à sal. petits, Crème à sal. grands, Robert Greig & Co., agents, Huile olive, Union Sardinière, Huile d'olive extra No 1, Canistres.

Table listing prices for liquors and spirits: Liqueurs et spiritueux, Brandy, Hennessy, Martell, Jockey Club, P. Richard, Rivière-Gardrat, Optima, Derby, Bisquit Dubouché, Renault & Cie, Laurier fils, J. Aubeville et Cie, Brunier fils & Cie, National.

Table listing prices for various spirits and liquors: Jamaïque, St. Georges, Diamant, White Ball, des Lys, St. John, St. Jos. ph., St. Félix, Angostura, Orange Bernard, Vermouth Nolly, Vermouth Italien, Liqueurs Cusenier, Crème de Menthe glaciale, Curaçao blanc, Cherry Brandy.

Table listing prices for various spirits and liquors: Bull's Head, Star, Jno. De Kuyper, Gins en fûts, DeKuyper, Tous autres gins, Whiskeys Importés, H. Fairman & Co., Royal Eagle, Sheriff's, Mackie's R.O., Islay Brand, Glenfalloch, High'd, Glenlivet, Watson old Scotch, J. Jameson & Son, Geo. Roe & Co., Banagher.

Table listing prices for various spirits and liquors: Spiritueux Canadiens, Esprit de vin, Rye, Rye Imperial, Toddy, Malt, Vieux Rye, Corby I. X. L., Imperial 1889, Club 1889, Par 5 caisses, Dominion Rye, Columbian, Rock & Rye, Empire rye, Aperitifs, Angostura, Orange Bernard, Vermouth Nolly, Vermouth Italien, Liqueurs Cusenier, Crème de Menthe glaciale, Curaçao blanc, Cherry Brandy.

Table listing prices for various spirits and liquors: Curaçao Orange, Prunelle, Kummel doux, Crème de Cacao, Anisette, Marasquin, Kirsch, Kirsch fin, Kirsch rassis, Absinthe, Amer Cusenier, Bitter, Sirops de Gomme, de Groseilles, de Limon, de Grenadine, Produits de la Grande Chartreuse, Chartreuse Jaune, Chartreuse Verte, Elixir Végétal, Spécifique dentifrice, Abbaye de la Chaise Dieu, Liqueurs A. Maraspail, Marc, Kirsch, Menthe, Autres liqueurs, Sirops divers, Liqueurs Simon Ainé, Kola-Koff, Prunelle, Kirsch, Maraschino, Crème Cacao, Anisette, Kummel, Suc Jaune, Suc Vert, Stover's, Lime Juice Cordial, Double refined lime juice, Lime syrup, Mélasses, Barbades, Trinidad, Porto Rico, Moutardes, Coleman ou Keen, Jarres, Durham.

Table listing prices for various spirits and liquors: Curaçao Orange, Prunelle, Kummel doux, Crème de Cacao, Anisette, Marasquin, Kirsch, Kirsch fin, Kirsch rassis, Absinthe, Amer Cusenier, Bitter, Sirops de Gomme, de Groseilles, de Limon, de Grenadine, Produits de la Grande Chartreuse, Chartreuse Jaune, Chartreuse Verte, Elixir Végétal, Spécifique dentifrice, Abbaye de la Chaise Dieu, Liqueurs A. Maraspail, Marc, Kirsch, Menthe, Autres liqueurs, Sirops divers, Liqueurs Simon Ainé, Kola-Koff, Prunelle, Kirsch, Maraschino, Crème Cacao, Anisette, Kummel, Suc Jaune, Suc Vert, Stover's, Lime Juice Cordial, Double refined lime juice, Lime syrup, Mélasses, Barbades, Trinidad, Porto Rico, Moutardes, Coleman ou Keen, Jarres, Durham.

Table listing prices for various spirits and liquors: Liqueurs A. Maraspail, Marc, Kirsch, Menthe, Autres liqueurs, Sirops divers, Liqueurs Simon Ainé, Kola-Koff, Prunelle, Kirsch, Maraschino, Crème Cacao, Anisette, Kummel, Suc Jaune, Suc Vert, Stover's, Lime Juice Cordial, Double refined lime juice, Lime syrup, Mélasses, Barbades, Trinidad, Porto Rico, Moutardes, Coleman ou Keen, Jarres, Durham.

Table listing prices for various spirits and liquors: Liqueurs A. Maraspail, Marc, Kirsch, Menthe, Autres liqueurs, Sirops divers, Liqueurs Simon Ainé, Kola-Koff, Prunelle, Kirsch, Maraschino, Crème Cacao, Anisette, Kummel, Suc Jaune, Suc Vert, Stover's, Lime Juice Cordial, Double refined lime juice, Lime syrup, Mélasses, Barbades, Trinidad, Porto Rico, Moutardes, Coleman ou Keen, Jarres, Durham.

Table listing prices for various products: Robert Greig & Co., Moutardes Françaises, Pony, Petite moyenne, Moyenne, Grande, Spoon, Mug, Tumbler, Cream jug, Au gallon, A. C. Dionne, Moutarde Superfine, Pois de, Marque Chs Albert, Pâtes et denrées alimentaires, Macaroni importé, Vermicelle, Maison S. Gosselin & Cie, Macaroni, Vermicelle, Lait concentré, Pois fondus, Poudre à pâte, Snow Draft, Boîtes de, Seaux de, Poudre à pâte Cook's Friend, No. 1, No. 2, No. 3, No. 4, No. 5, No. 6, No. 7, No. 8, No. 9, No. 10, No. 11, No. 12, No. 13, No. 14, No. 15, No. 16, No. 17, No. 18, No. 19, No. 20, No. 21, No. 22, No. 23, No. 24, No. 25, No. 26, No. 27, No. 28, No. 29, No. 30, No. 31, No. 32, No. 33, No. 34, No. 35, No. 36, No. 37, No. 38, No. 39, No. 40, No. 41, No. 42, No. 43, No. 44, No. 45, No. 46, No. 47, No. 48, No. 49, No. 50, No. 51, No. 52, No. 53, No. 54, No. 55, No. 56, No. 57, No. 58, No. 59, No. 60, No. 61, No. 62, No. 63, No. 64, No. 65, No. 66, No. 67, No. 68, No. 69, No. 70, No. 71, No. 72, No. 73, No. 74, No. 75, No. 76, No. 77, No. 78, No. 79, No. 80, No. 81, No. 82, No. 83, No. 84, No. 85, No. 86, No. 87, No. 88, No. 89, No. 90, No. 91, No. 92, No. 93, No. 94, No. 95, No. 96, No. 97, No. 98, No. 99, No. 100.

Table listing prices for various products: Poudre à pâte, Snow Draft, Boîtes de, Seaux de, Poudre à pâte Cook's Friend, No. 1, No. 2, No. 3, No. 4, No. 5, No. 6, No. 7, No. 8, No. 9, No. 10, No. 11, No. 12, No. 13, No. 14, No. 15, No. 16, No. 17, No. 18, No. 19, No. 20, No. 21, No. 22, No. 23, No. 24, No. 25, No. 26, No. 27, No. 28, No. 29, No. 30, No. 31, No. 32, No. 33, No. 34, No. 35, No. 36, No. 37, No. 38, No. 39, No. 40, No. 41, No. 42, No. 43, No. 44, No. 45, No. 46, No. 47, No. 48, No. 49, No. 50, No. 51, No. 52, No. 53, No. 54, No. 55, No. 56, No. 57, No. 58, No. 59, No. 60, No. 61, No. 62, No. 63, No. 64, No. 65, No. 66, No. 67, No. 68, No. 69, No. 70, No. 71, No. 72, No. 73, No. 74, No. 75, No. 76, No. 77, No. 78, No. 79, No. 80, No. 81, No. 82, No. 83, No. 84, No. 85, No. 86, No. 87, No. 88, No. 89, No. 90, No. 91, No. 92, No. 93, No. 94, No. 95, No. 96, No. 97, No. 98, No. 99, No. 100.

Table listing prices for various products: Poissons, Harengs Shore, Labrador, Harengs Cap Breton, Morue sèche, No 1 en quart, No 1 large quart, No 1 Draft lb, Morue désossée, Poisson blanc lac Sup, Truite des lacs, Maquereau No 1, Saumon Colombie A, Saumon Labrador, An quille.

Advertisement for AND. BRISSET & FILS, Importateurs en Gros de Vins, Liqueurs et Produits Français, Eau de Contrexeville, Source du Pavillon, 21, 23 et 25 rue Gosford et rue du Champ de Mars, Montréal.

Advertisement for Les Sucres Granulés, Les Sucres Jaunes et les Sirops, DE LA St. Lawrence Sugar Refining Co., SONT PURS, PAS DE BLEU.

Advertisement for BAUME RHUMAL, Le célèbre spécifique contre Le Rhume, La Toux, La Bronchite, L. R. BARIDON, Agent Général, 1703, Ste-Catherine, MONTREAL.

Advertisement for VIN ROUGE, Depuis 50 Cts le Gallon, VIN BLANC, Depuis 60 Cts le Gallon, Demandez les Vins de A. SAUTET & CIE, TOUS GARANTIS PUR RAISIN.

Aucune matière colorante n'est employée dans la fabrication de Nos Sucres Granulés. FABRICATION ET MAISON DE VENTE: 89 rue St-Paul, = QUEBEC

Table of 'Produits de la forme' including flour, butter, and various oils with prices per unit.

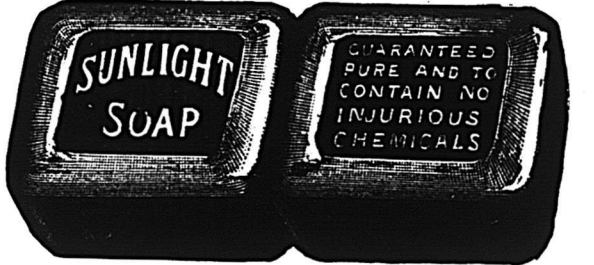
Table of 'Produits Pharmaceutiques' listing various medicinal products and their prices.

Table of 'Sel' (Salt) and 'Sirops' (Syrups) with prices for different grades and quantities.

Table of 'Tabacs' (Tobacco) listing various brands and types with prices.

L'ÉPICIER AVISE.....

S'efforcera de convaincre ses clients d'acheter le meilleur savon sur le marché. En agissant ainsi, il vendra un article qui donne satisfaction. C'est le client bien servi et satisfait qui fait prospérer les affaires de l'épicier.



Le SAVON SUNLIGHT est la meilleure valeur en fait de Savons. Pour le prouver il est un argument sans réplique. Les ventes sont une preuve évidente et les ventes du SUNLIGHT sont plus de quatre fois supérieures à celles de tout autre savon du monde.

Listes de Prix et Informations a l'Agence de la Province de Quebec :

Prière de noter : Il paie l'épicier qui le vend / Il paie le client qui l'achète

Frank Magor & Co., rue St-Jean, Montréal

Advertisement for DUCKETT, HODGE & CIE, Exportateurs de Beurre et Fromage, 104 Rue des Soeurs Grises, MONTREAL.

Advertisement for JOS. FABIEN, Ornements et Ouvrages en Plâtre, Marbres artificiels et Dados, 488 a 492 Rue CHARLEVOIX, MONTREAL.

Advertisement for CHOUINARD & GERVAIS, MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES, 452 rue St-Paul - 269 rue des Commissaires, MONTREAL.

PRIX COURANTS.-MONTREAL 19 MARS 1886

Table of prices for various goods including 'caisses fin à choix', 'Moyen à bon', 'Commun', 'Nagasaki Pekoc', 'Oolong', 'P. à can.', and 'Poussière'.

Vinaigrés.

Table of prices for vinegars from 'De M.M. M. Lefebvre & Cie.' including 'Imperial triple', 'Côte d'Or', 'Extra Crystal Pickling', etc.

THÉS PURS DE L'INDE RAM LAL'S

Table of prices for 'Etiquette d'or' vinegars in various quantities (60 lbs, 30 lbs, 60 1/2 lbs).

Table of prices for 'Etiquette Verte' vinegars in various quantities.

Table of prices for 'Etiquette verte' vinegars in various quantities.

Table of prices for 'R. Paterson & Sons, Glasgow' goods including 'Sauce Worcester', 'Eas. de café', etc.

Table of prices for 'Snider's' goods including 'Soupe tomates', 'Catsup de tomates', etc.

Table of prices for various sauces including 'Sauce Chili', 'Petit John's Breakfast food', etc.

Table of prices for 'Fruit Pudding' in various varieties and quantities.

Table of prices for 'Fruit salin de Dum.', 'Savon de toilet.', etc.

Table of prices for 'Empois de buanderie Rubber', '32 cartons à la caisse', etc.

Table of prices for 'Batger & Co.' goods including 'Gelées solidifiées', etc.

Table of prices for 'Compotes, pots fantaisie', 'Gelée de gadelles', etc.

Table of prices for 'Marmelade d'or', 'cassis', etc.

Table of prices for 'Gelée de f. aisés', 'de framboises', 'd'abricots', etc.

Vins.

Table of prices for various wines including 'Non Mousseux', 'Bordeaux ord.', 'Bordeaux Médoc', etc.

Table of prices for 'Mousseux' wines including 'Bourgogne Mousseux', 'Moselle Mousseux', etc.

Champagnes.

Table of prices for 'Champagnes' including 'J. Mumm', 'G. H. Mumm', 'Arthur Röederer', etc.

Table of prices for 'Vins toniques' including 'Vin de Chénier', 'Stimulant au vin', etc.

Table of prices for 'Cuir et peaux' including 'Cuir', 'Peaux', etc.

Table of prices for 'Cuir et peaux' in different quantities and types.

Table of prices for 'Cuir et peaux' including 'Spanish No 1', 'Spanish No 2', etc.

Table of prices for 'Cuir et peaux' including 'Zanzibar', 'Slaughter sole', etc.

Table of prices for 'Cuir et peaux' including 'Harnais finis', 'Harnais No. 2', etc.

Table of prices for 'Cuir et peaux' including 'Vache cirée', 'Vache grain', etc.

Table of prices for 'Cuir et peaux' including 'Taure française', 'anglaise', etc.

Table of prices for 'Veau can.', 'Vache fendue', 'Cuir verni', etc.

Table of prices for 'Veau can.' and 'Vache fendue' in different quantities.

Table of prices for 'Kid Chevrette', 'Chèvre des Indes', etc.

Table of prices for 'Kangourou', 'Dongola dull', etc.

Table of prices for 'Buff d'Ontario', 'Buff de Québec', etc.

Table of prices for 'Buff de Québec', 'Glove Grain Ontario', etc.

Table of prices for 'Peau de l'Ouest', 'do', etc.

Table of prices for 'Peaux', 'do', etc.

Table of prices for 'Veaux', 'Agneaux et moutons', etc.

Table of prices for 'Laines' including 'Toison du Canada', 'Arrachée', etc.

Table of prices for 'Laines' including 'A. extra supérieure', 'B. supérieure', etc.

Table of prices for 'Laines' including 'Cap de B. E.', 'Australie', etc.

Table of prices for 'Laines' including 'Natal', 'Pelleteries brutes', etc.

Table of prices for 'Pelleteries brutes' including 'Prix payés à Montréal', etc.

Table of prices for 'Pelleteries brutes' including 'Rat musqué', 'Marte', etc.

Table of prices for 'Pelleteries brutes' including 'Bête puante', 'Ours', etc.

Table of prices for 'Pelleteries brutes' including 'Loutre', 'Castor', etc.

Table of prices for 'Pelleteries brutes' including 'Chat sauvage', 'Fers et Métaux', etc.

Table of prices for 'Fers et Métaux' including 'FERRONNERIE ET QUINCALLERIE', etc.

Table of prices for 'Fvl de fer' including 'Poli, de No 0 à No 8', etc.

Table of prices for 'Fvl de fer' including 'Galvanisé Nos 9 à 12', etc.

Table of prices for 'Fvl de fer' including 'Enclumes', 'Charnières', etc.

Table of prices for 'Fvl de fer' including 'Clous coupés à chaud', etc.

Table of prices for 'Fvl de fer' including 'Do 5 1/2 à 6 pcs.', etc.

Table of prices for 'Fvl de fer' including '1 1/2 à 1 1/2', '2 1/2 à 2 1/2', etc.

Table of prices for 'Fvl de fer' including 'Clous coupés à froid', etc.

Table of prices for 'Fvl de fer' including 'Do 1 1/2 à 1 1/2 pcs.', etc.

Table of prices for 'Fvl de fer' including 'Clous à finir', etc.

Table of prices for 'Fvl de fer' including '1 pouce', '1 1/2', etc.

Table of prices for 'Fvl de fer' including 'Clous à river', etc.

Table of prices for 'Fvl de fer' including '1 pouce', '1 1/2', etc.

Table of prices for 'Fvl de fer' including 'Clous à broche', etc.

Table of prices for 'Fvl de fer' including '1 pouce', '1 1/2', etc.

Table of prices for 'Fvl de fer' including '3 à 4 1/2', '5 à 6', etc.

Table of prices for 'Fvl de fer' including 'Limes, râpes et tiers-points', etc.

Table of prices for 'Fvl de fer' including 'Mèches de tarière', etc.

Table of prices for 'Fvl de fer' including 'Boulons à voiture', etc.

Table of prices for 'Fvl de fer' including 'Boulons à lisses', 'Métaux', etc.

Table of prices for 'Fvl de fer' including 'Cuivre', 'Lingots', etc.

Table of prices for 'Fvl de fer' including 'En feuille', 'Etain', etc.

Table of prices for 'Fvl de fer' including 'Barres', 'LISTE DES PRIX EN GROS SEULEMENT', etc.

Table of prices for 'Fvl de fer' including 'Harnais de Buggy', etc.

Table of prices for 'Fvl de fer' including 'de Coupé', 'simple, de travail', etc.

Table of prices for 'Fvl de fer' including 'double, de travail', 'double, de Buggy', etc.

Advertisement for H. C. Letourneau, C. Letourneau, J. Letourneau, and LeTourneau, Fils & Cie, Merchants-Ferronniers.

Advertisement for J. B. Nadeau, Manufacturier de Harnais, Colliers, Bottes et Couvertes.

Advertisement for Ateliers de Construction: St-Columban et Canal, Bureau: 17 Cote Place d'Armes, Montréal.

Advertisement for A. & E. Loignon, Ingénieurs-Civils, Ponts et Charpentes, Métalliques, Plans et Devis préparés.



Text part of the J. B. Nadeau advertisement: Harnais, Colliers, Bottes et Couvertes pour chevaux.

Table of prices for 'LISTE DES PRIX EN GROS SEULEMENT' for various items like 'Harnais de Buggy', 'de Coupé', etc.

Établie en 1830.

BENNING & BARSALOU

La plus ancienne maison d'Encanteurs en Canada.

Encanteurs de Commerce et Marchands à Commission.

86 ET 88 RUE ST-PIERRE, MONTREAL

Références: LA BANQUE DU PEUPLE, LA BANQUE DE MONTREAL

Encans opérés pour toutes les branches du commerce. Correspondances et consignations sollicitées. Avances de fonds au besoin. Retours prompts.

Téléphone 1744. Boîte de Poste 215.

Ventes de meubles traitées avec soin et promptitude. Nous pouvons opérer ces ventes avec tous les avantages possibles.

THE EDWARD CAVANAGH COY

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

DE QUINCAILLERIES, HUILES, PEINTURES, CHARBONS, ETC.

2547 à 2553 rue Notre-Dame, MONTREAL

Coin de la rue des Seigneurs.

Bell Tel. 8025

PRIX COURANTS.-MONTREAL, 19 MARS 1896.

Table listing prices for various materials including Plomb, Zinc, Acier, Fontes, Fer en barres, and Feuillard.

Table listing prices for Etainée, Ferblanc, Matériaux de Construction, Ciments, Plâtre pour la terre, Briques, Peintures, and other building materials.

Table listing prices for Verres à vitres, Tuyaux et conduits, and various types of pipes and conduits.

Table listing prices for Charbons, Grate, Furnace, Egg, Stove, Chestnut, Peanut, and other items, including detailed pricing for charcoal.

Advertisement for JOHNSTON'S FLUID BEEF CORDIAL, featuring text about hotels and restaurants, the product name, and the company name: THE JOHNSTON FLUID BEEF CO., MONTREAL.

Advertisement for Bois de Sciage, featuring an image of a gate, text about iron works, and the company name: THIBODEAU & BOURDON, 78 Adelaide St., Toronto, Ont.

BERNIER & CIE

Marchands de Grains

EN GROS
ET DETAIL

GRAINES DE SEMENCE,
GRAINES FOURAGERES, Etc.

271 et 273, rue Cascades

ST-HYACINTHE, QUE.

CORRESPONDANCE SOLICITEE.

A. DEMERS. T61. 589. C. BRUNET.

Faisant affaire sous les noms de

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal

FERBLANTIERS. PLOMBIERS, COUVREURS,

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage

Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Bracketts, Globes, etc., à des prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations de Fournaises à eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, et Fournaises à l'air chaud.

Fournaises à l'eau chaude et à l'air chaud combinés,

THE JAMES ROBERTSON CO., LHM

MARCHANDS DE METAUX,
FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB.

Coudes en plomb comprimé, Plomb de chasse, Mastie, Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe des Fils Electriques avec du plomb; aussi Scies rondes Scies à moulins, Godendards et autres scies.

Bureaux : 144 rue William,

Usines : coin rues William et Dalhousie, MONTREAL.

GAGNIER & LEFEBVRE

Successors de H. A. MILLER,

PEINTRES de MAISONS, d'ENSEIGNES
et de RIDEAUX,

Tapissiers et Décorateurs, Doreurs, Vitriers
Imitateurs, Blanchisseurs, etc.

1996 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 19 MARS 1896.

Chaussures.		Prix en gros.			
		Hommes.	Garçons.	Enfants.	
Brogans		\$0 80 à 0 90	\$0 65 à 0 85	\$0 60 à 0 65	
Cobourgs		0 90 1 10	0 65 0 90	0 65 0 70	
Split Balmorals		0 90 1 20	1 00 1 20	0 55 0 60	
Kip		1 20 1 40	1 00 1 20	0 80 0 90	
Buff		1 25 2 00	1 10 1 25	0 90	
Veau		2 00 3 85			
Buff Congress		1 35 2 00			
Veau		2 25 3 40			
Split boots		1 40 2 15	1 25 1 60		
Kip		2 00 2 90	1 60 2 00	1 25 1 50	
Veau		2 15 3 90			
Bottes en feutre		1 60 2 00			
"		1 75 2 50			
Wigwams		0 65 0 90			
Mocassins		1 50 2 15			
A CHEVILLE.		Femmes.	Filles.	Enfants	
Split Boots		\$0 70 à 0 80	\$0 70 à 0 85	\$0 45 à 0 6	
Split Balmorals		0 80 0 95	0 70 0 80	0 50 0 65	
Kip		1 10 1 20	0 80 1 05	0 65 0 80	
Buff		0 90 1 30	0 90 1 05	0 60 0 75	
Pebble		1 00 1 30	0 85 1 10	0 50 0 60	
Buff Bals clous en cuivre		1 10 1 25	0 85 1 10	0 50 0 60	
A COUTURE.					
Pebbles Boutonnées		1 15 1 40	0 95 1 05	0 65 0 80	
Buff lustré		1 20 1 30	0 95 1 05	0 70 0 80	
Pebble		1 20 1 60	0 85 1 00	0 65 0 80	
Lustré		1 35 1 60	0 80 1 10	0 70 0 80	
Chèvre		1 75 2 00	1 25 1 40	0 90 1 15	
Veau poli		1 40 2 00	1 25 1 50	0 85 1 00	
Chevreau français		1 90 3 60	1 90 2 50	1 40 1 70	
" canadien		1 50 2 85	1 20 0 00	1 00 0 00	
Bois durs.					
Prix de détail.					
Acajou de 1 à 3 pouces	le pied			22 à 24	
Cèdre rouge 1/2 pouce	do			10 à 12	
Noyer noir 1 à 4 pouces	do			10 à 14	
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do			14 à 16	
Cerisier 1 à 4 pouces	do			9 à 11	
Frêne 1 à 3 pouces	le M			21 00 à 25 00	
Merisier 1 à 4 pouces	do			20 00 à 25 00	
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do			26 00 à 25 00	
Erable 1 à 2 pouces	do			20 00 à 30 00	
Orme 1 à 2 pouces	do			18 00 à 25 00	
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do			30 00 à 50 00	
Cotonnier 1 à 4 pouces	do			40 00 à 45 00	
Bois blanc 1 à 4 pouces	do			18 00 à 22 00	
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do			30 00 à 50 00	
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do			40 00 à 50 00	
Chêne scié sur grain	do			60 00 à 70 00	
Plaquage (venezers):					
Uni	par 100 pieds			60 à 1 00	
Français	la feuille			50 à 1 25	

American	do		25 à 30
Erable piqué	le pied		04 à 06
Noyer noir ondé	do		04 à 05
Acajou (mahogany)	do		8 à
Bois de Service			
1 pouce strip shipping cull.	6 à 16 pieds	le M.	\$12 00 15 00
1 1/2 et 2 pces.	do	do	12 00 15 00
1 pouce shipping cull sidings	do	do	14 00 16 00
1 1/2 et 2 pouces	do	do	15 00 18 00
1 pouce qualité marchande.	do	do	20 00 30 00
1 1/2 et 2 pces.	do	do	20 00 30 00
1 pouce mill cull, strip, etc. No. 2	do	do	10 00 10 50
1 1/2 et 2 pces.	do	do	10 00 10 50
1 pouce mill cull No. 1	do	do	12 00 15 00
1 1/2 et 2 pces.	do	do	12 00 15 00
3 pces.	do	do	10 00 12 00
do. No 2	do	do	6 50 8 50
Epinette.			
1 pouce mill cull	5 à 9 pouces	do	9 00 10 00
1 1/2 et 2 pces. mill cull	do	do	10 00 11 00
3 pces mill cull	do	do	9 00 10 00
1 1/2 et 2 pces. qualité march.	do	do	12 00 13 50
Pruche.			
1, 2 et 3 pouces		do	9 00 10 00
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3, 3 x 4—aux chars		do	10 00 11 00
Lattes—1ère qualité		do	1 69 1 75
2ème do		do	1 35 1 50
Bardeaux pin XXX	16 pouces	do	2 90 3 00
do XX	do	do	2 40 2 50
do X	do	do	1 50
do 1ère qualité	18 pouces	do	3 00
do 2ème do	do	do	1 75
Bardeaux cèdre XXX	16 pouces	do	2 90 3 00
do XX	do	do	2 40 2
do X	do	do	1 50
Bardeaux pruche marchande	do	do	1 75
Charpente en pin.			
de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11		do	16 00 17 00
de 25 à 30 do do do		do	18 00 18 50
de 31 à 35 do do do		do	21 00 22 50
de 16 à 24 do —3 x 12 à 3 x 14		do	18 00 19 00
de 25 à 30 do do do		do	20 00 21 00
de 31 à 35 do do do		do	23 00 24 00
Bois carré—pin.			
de 16 à 24 pieds—de 5 à 11 pouces carrés		do	17 00 18 00
de 25 à 30 do do do		do	19 00 20 00
de 31 à 35 do do do		do	21 00 22 00
de 16 à 24 do —de 12 à 14 pouces carrés		do	19 00 20 00
de 25 à 30 do do do		do	21 00 22 00
de 31 à 35 do do do		do	23 00 24 00
Charpente en pruche.			
de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces		do	15 00
Charpente en épinette		do	16 00 18 00
do en épinette rouge		do	50 00 50 00

TABAC A MACHER "Sweet Navy"

TOUTES DIMENSIONS, DE 25c. à 35c. la LB.

J. M. FORTIER

MANUFACTURIER

MONTREAL

BOIS POUR BOITES A FROMAGE

Les Prix les plus Bas du Marché

...LOUIS GILBERT

Les Meilleures Qualités de Bois.

Ordres exécutés avec la plus grande promptitude.

Manufacture à St-Ferdinand d'Halifax Qué.

Si VOUS AVEZ UNE.....
Maison a Vendre ou a Louer

SI VOUS VOULEZ ACHETER

— ADRESSEZ-VOUS A —

STEPHENS & WARNECKE,

Ils vous donneront les meilleurs résultats
dans le plus court espace de temps.....
Souvenez-vous de l'adresse

1778 rue Notre-Dame, - MONTREAL

JOHN MORRIS
AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,
Prêts sur Hypothèques

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290. MONTREAL

BOIS DE SCIAGE

Bureau : 512 Lagauchetière
MONTREAL.

D. PARIZEAU
CLOB, Tél. Bel No 6678.
Canal Lachine
BASSIN No 3.
Vis-à-vis rue Ottawa.
Tél. Bell No 8803.

J. CRADOCK SIMPSON & CIE

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES.

OFFRENT EN VENTE. — Résidences de première classe ; bonnes maisons propriétés commerciales et magnifiques lots à bâtir.

OFFRENT A LOUER. — Maisons meublées, maisons non-meublées et Magasins.

FONT DES PRETS — Sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.

ASSURENT — Les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.

ADMINISTRENT LES PROPRIETES — Pour les propriétaires ou fidéli-commisaires, au mieux de leurs intérêts.

VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN — Tous les quinze jours, le **MERCREDI**.

Bâtisse de l'Assurance " Guardian, "

181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

TELEPHONE 714

Argent a Preter,....

— AUX —

.....TAUX LES PLUS BAS

Vente et achat d'Actions,
Obligations et Hypothèques.

CLARENCE J. McCUAIG,

162 St-Jacques, MONTREAL.

Telephone 2137.

NEW WARREN SCALE CO.

MANUFACTURIERS DE TOUS LES GENRES DE

BALANCES ⚡

.....No 453 rue St-Paul, MONTREAL

MARCOTTE FRERES

ENCANTEURS

— ET —

Agents d'Immeubles

Avances faites sur consignations.

Emprunts négociés sur hypothèques

No 69 rue St-Jacques,

MONTREAL.

C. LOISEAU

J. H. LEROUX

LOISEAU & LEROUX

AGENTS

d'Immeubles, d'Assurance sur la vie
et contre le feu

ET COMPTABLES

.....PRETS SUR HYPOTHEQUES

118 RUE ST-JACQUES

Vis-à-vis le Bureau de Poste

MONTREAL

ALLEZ VISITER LES LOTS OFFERTS EN VENTE SUR LE

:: BOULEVARD ST-GERMAIN ::

Qui s'étend directement vis-à-vis la ville St Laurent ou au **Bois de Plaisance**, situé sur les bords de la Rivière des Prairies, à Cartierville, (Back River). Ces lots sont couverts de superbes arbres.

Prix des lots: \$150, \$25 comptant; la balance par versements annuels de \$25.

Un service de tramways électriques qui permettra aux résidents de se rendre chez eux en 20 minutes, du centre de la ville, sera un fait accompli en deux mois; on pousse activement les travaux sur cette ligne. En attendant et jusqu'à nouvel ordre, nous avons pourvu un service gratuit de voitures pour faciliter le trajet à ceux qui veulent voir et acheter. Ces voitures partiront du Bureau de Poste tous les samedis après-midi, à deux heures. Pour plus amples détails s'adresser en personne ou écrire à

L. COUSINEAU & E. GOHIER

16, rue St-Jacques, MONTREAL

LEMIEUX & GIARD, Peintres d'Enseignes

Références des meilleures
maisons de la ville.....

SUCCESEURS DE J. A. ROBY.

DÉCORATIONS, DORURES.....
TRAVAUX ARTISTIQUES, ETC.



Atelier: No 119 rue St-Dominique, MONTREAL

....PENSEZ A VOTRE AVENIR....

ACHETEZ DE SUITE AU... BOULEVARD ST-LAMBERT

Ce Boulevard sera l'un des plus beaux de l'univers, ayant une largeur de 114 pieds par 57 arpents de longueur, avec arbres et riches habitations. 32 trains par jour, aller et retour: 5 cts par passage; billets bons sur tous les trains. **Beaux lots 50 x 115 pieds, \$150, \$25 comptant, Balance \$25 par année. N'OUBLIEZ PAS CECI: Avant deux ans nous aurons un pont pour piétons et voitures, de Montréal au Boulevard St-Lambert.**

A VENDRE PAR

L. F. LAROSE, - - 1627 rue Notre-Dame, - - MONTREAL

Ventes enregistrées de Montréal.

Semaine terminée le 14 Mars 1896.

MONTREAL EST

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue Dorchester, Nos 430 et 432. Lot 431-13 et 14 (mitoyen), avec maison en pierre, terrain 25 x 137. W. A. Caldwell, curateur de Rolland Frères, failli, à The Royal Institution for adv. of Learning; \$9,000 [41088].

Rue Berri No 129. Lot 218 avec maison en pierre, terrain 25 x 100.9 pds. Mathilde Roy, Vve de John Pratt, à Patrick Wright; \$5,000 [41064].

Rue Amherst, Nos 328 et 330. Lot 948 12. 13 et 14, avec maison en brique, terrain irrégulier, 5398 pds en superficie. Patrick King à Denis Whelan; \$2,052 50 [41076].

Rue Cherrier, No 2. Lots 1209a, 1209-6, 7 avec maison en pierre et brique, terrain irrégulier, super. 12106 pds. Alf. Nap. Roy et al à Erasme Barsalou; \$9,500 [41087]

QUARTIER ST-LAURENT

Rue St-Charles Borromée, No 12. Lot No 812, avec maison en pierre et brique; terrain irr. super. 9541 pds. Octave Laurence à A. Mantha & Cie, \$25,000 [41117]

Rue St-Urbain, No 332. Lot No 168 29 et partie S. E. 168-30, avec maison en pierre et brique; terrain irrégulier, superficie 2300 pds. Annie Aurélie Franchère, épouse Osw. Chaput, à Pierre A. Garon; \$4500 [41093]

Avenue Tarra Hall, No 17. Lot 101-10, avec maison en pierre et brique, terrain 19.6 x 48.3, sup. 940 pds. The Montreal Loan and Mortgage Co à Agnès. Ann. McInnis, épouse de O. W. Barwick; \$2,800 [41057].

QUARTIER ST-LOUIS.

Rue St-Dominique, No 357. Lot 859-e, avec maison en brique, terrain 20 x 67.6, sup. 1350. George Dixon et al. à Rosy Goldenberg, épouse de Sam Rosenthal; \$2,250 [41102]

Rue Lagauchetière, Nos 394 et 394a. Lot 163-7, avec maison en brique, terrain 20.6 x 75, sup. 1537 pds Marie P. Poitras et al à E. Corinne Senécal, épouse de A. L. Brault; \$2,150 [41116].

Rue Dorchester, Nos 507 à 511a. Lot 342, avec maison en brique, terrain 40 x 87 sup. 3480 pds. Alphonse Robillard à Albina Poupard, épouse de Jean Julien Closset; \$6,200 [41123].

QUARTIER STE-MARIE

Rue Logan, Nos 258 et 260. Lot pt. N.-E. 838, avec maison en brique, terrain 24 x 80. Odilon Lafrenière à Sévère Lafleur; \$2400 [41059].

Rue Champlain. Lot 1136-224 ferme Logan N.-E. de la rue Champlain, terrain 25 x 125 vacant. Gouvernement de la Puissance à P. G. Martineau; \$317.62 [41066].

Rue Frontenac, Nos 92 à 96. Lot 1598-50 et 51, avec maison en brique, terrain irrég. 3680 pds. Nathalie Lafranchise à Amélie Savaria, épouse de Ferd. Lasonde et Auguste Carrière; \$3,400 [41113].

Rue Panet, No 234. Lot pt. N. O. 772 avec maison en bois, terrain 22 x 77.3, sup. 1700 pds. Jos C. Tréflé alias C. Tréffley et al. à Raphaël Paquin; \$300 [41082].

Rue Panet, Nos. 345 à 341. Lot 993 avec maison en brique, terrain 40 x 101. Gust. Gravel à Jos Giroux; \$2,500 [41105].

Rue Parthenais, Nos 228 à 264. Lots 1495-25, 26, 27, 28, 29, 30 et 32 à 36, 51 à 56, 60 à 71 moins pt. 32 et 51, avec maisons en brique, terrain irrég., super. 51206 pds. Richard Lamb à George B. Burland; \$19,500 [41118].

HOHELAGA ET JACQUES-CARTIER

WESTMOUNT

Avenue Somerville. Lot 208-36c, 37a et 37b, avec maison en brique, terrain 100 x 110. Frederick Tuck à Mary L. Vict. Alice Maude Shorey, épouse de James B. Stevenson; \$2,587 50 [60870].

Rue Dorchester, No 1360. Lot 284-18, avec maison en pierre et brique, terrain 27 x 115. David Yuile à Henry Birks; \$2,910 [60851].

Avenue Victoria. Lot No 215-50, part. 215-51, avec maison en brique, terrain 75 x 125 pds. Richard Warminton à Cléophas Roussin, \$6,500. [60833]

Coin des rues Ste-Catherine et Greene Ave. Partie N. E., 355-8-2, N. E. 355a 2, part. 384-1 et 4 et part. 384-2. A. P. Willis à John Smith; \$2854.95. [60892]

ST-HENRI.

Rue Delinelle Nos 192 à 194. Lot 1705-105, avec maison en bois, terrain sup. 1752 pds. Chéri Raymond à F. X. Philibert Demers; \$1,178.18 [60922]

Rue Gareau, Nos 107 et 109. Lot 1705-48, avec maison en bois, terrain sup. 1752. Wilf. Labrèche à Louis Bolduc; \$1 300 [60873].

Terrace du Park, No 19 à 29. Lot 1/2 S. O. 1146 et 1147 avec maison en brique terrain sup. 3680. Louis Deneau à L. P. Hébert; \$9,400 [60*38].

Avenue Green, Nos 3 à 23a. Lot 385-46 à 49 avec maison en pierre et brique, terrain 25 x 120 chacun, sup. 8793. Moïse Rochon à J. B. Seers; \$15 000 [60846].

Avenue Green. Lot 385-8 à 12, avec maison en pierre et brique, terrain, 110 x 98 sup. 12698 Alex Walker à Moïse Rochon; \$6299 [60907].

STE-CUNEGONDE.

Rue Levis, Nos 73 à 85. Lot pt. 2367 et 2368, avec maison en brique, terrain sup. 7800. Honoré Plante à Adolphe Lévêque; \$4000 [60910].

Rue St-Antoine, No 497 à 501. Lot 386-130, avec maison en brique, terrain sup. 2640. Herminie Patenaude Veuve A. Dupuis à Alex. Dupuis et al.; \$5600 [60899].

Rue Atwater, No 175 à 191. Lot 386-221 et 222, avec maison en brique, terrain 9359 pds. Wm. John Munro à Alexander Salomon; \$12,500 [60898].

QUARTIER HOHELAGA

Rues Chambly et Ontario. Lots 23-115 à 118, 148 à 152, terrains sup. 24582 pds, vacants. Raym. Préfontaine à Anastasie Poissant, épouse de A. Duperraut; \$6000 [60843].

Rue Frontenac, Nos 92 à 96. Lots 166-630 et 631, avec maison en brique, terrain 23 x 80 chacun, sup. 3680 pds, Anathalie Lafranchise à Amélie Savaria, épouse de Ferd. Lasonde et al; \$3400 [60906].

Rue Frontenac, No 82. Lot 166 634, avec maison en brique, terrain 23 x 80 pds. Bridget Murray, Vve. de Ths. Sarsfield Donahue et al à Ths Guillemette; \$1,400 [60871].

Rue Ste Catherine, Nos 636 et 638. Lot pt. 166-27, avec maison en brique, terrain 23.8 x 75 sup. 1775 pds. André Lamothe à Joseph Racette; \$4,700 [60811].

QUARTIER ST DENIS

Rue St-Denis. Lots 196-120 et 1/2 S. E. 209-22, terrain 25 x 52 et 25 x 75, sup.

PERRAULT & MESNARD

Architectes et Ingénieurs Civils

97, RUE ST-JACQUES, (BANQUE DU PEUPLE)

MONTREAL.

PHONE 696

BOITE 2382

Spécialité : Edifices Religieux et Publics.

Joseph Perrault. Simon Lesage. **PERRAULT & LESAGE**

Architectes et Ingénieurs

17, Cote de la Place d'Armes.

Téléphone Bell, 1869.

Spécialité : Evaluation pour Expropriation.

L. R. MONTBRIAND,

ARCHITECTE et MESUREUR

230 - RUE ST. ANDRÉ - 230

MONTREAL.

V. ROY & L. Z. GAUTHIER,

Architectes et Evaluateurs,

162, Rue St-Jacques

BLOC BARRON.

Elévateur.

Téléphone 2113.

G. DE G. LANGUEDOC

Ingénieur Civil et Architecte

BUREAU : 180 rue St-Jacques, Montreal.

Téléphone No. 1723. | Chambre 7. 3e Etage. Chemins de fer, Ponts, Canaux, Constructions Civiles, etc. Brevets d'invention, Marques de Commerce, Evaluations.

J. B. RESTHER & FILS

ARCHITECTES,

Chambre 13 | Bâtisse "Impérial

107 rue ST-JACQUES, - Montréal.

Téléphone 1800.

ALBERT SINCENNES

Architecte : et : Mesureur

951 RUE ST-LAURENT, COIN DULUTH

MONTREAL

C. E. FOURNIER

Architecte, Evalueur et Mesureur

Se chargera aussi de tout dessin mécanique qui lui sera confié.

Chambre No 4 Mechanics Institute 204, St-Jacques, Montréal

J. EMILE VANIER,

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Ingénieur Civil et Arpenteur --- No 107 rue St-Jacques

En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal. Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages publics et particuliers, de demandes de brevets d'invention, etc. Téléphone No. 1800.

LESSARD & HARRIS

(Ci-devant de Brodeur & Lessard)

CONTRACTEURS-PLOMBIERS, COUVREURS

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage.

421 1/2 Craig, Montréal.

Tel. Bell 2194

HORMIDAS CONTANT

Contracteur Platrier,

475 1/2 Rue Lagauchetière, Montreal

Résidence : 290 rue Beaudry.

L AMBERT & FILS, Constructeurs.

357 Rue Berri, Montreal.

L ABRECQUE & MERCURE,

Entrepreneurs-Menuisiers,

37 RUE LÉVELLÉ-ST-ANDRÉ, MONTREAL

Téléphone Bell. 6328.

3175 pds. Michel Théod. Lefebvre à John Judson Ryan; \$793 [60915].

QUARTIER ST GABRIEL

Rue Centre, Nos 388 à 392. Lot 2744, avec maison en brique, terrain 48 x 117. Dan-ave Perreault à Alphonse Denis; \$3,000 [60875].

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE.

Rue Rachel, No 111 et 129. Lot No 6-7 et 8, avec magasin, terrain 25 x 100 chacun. J. H. Leroux & Oscar Tessier à Chs. Langlois; \$16,000 [60894].

Avenue Laval, No 596. Plus grande partie du lot No 16-10, avec maison en brique, terrain 25 x 65 pds. Athanase Frigon à Ed. Larin; \$1,400. [60863].

Rue Drolet, Nos 515 et 517. Lot 15-635 avec maison en brique, terrain 20 x 72. Aug. Robert et al à Anna Chartrand épouse de Jos Proulx; \$1,900 [60839].

Rues Chambord, Panet et Gilford. Lots 6-26, 116, 117, 133 à 136, 171 et 330-39, 40, 41, 71 à 74, 84, 85, 115 à 118, 120, 121, 122 et 154, terrains, sup 45966 vacants. L. A. Cadieux à Ed. Roy; \$6000 [60829].

MILE END

Rue Cadieux. Lot 137-138 avec maison en brique, terrain 42 x 88 Napoléon Guilbault à Aldéric Guilbault; \$4,000 [60903].

Rue St-Hypolite, Nos 5 à 11. Lot 137-26, 27 et 79 avec maison en brique, terrain 43 x 90 chacun. Joseph Prévost à Jos. Quentin dit Dubois; \$1,450 [60886].

Rue Stuart. Lots 137-169 et 170 avec maison en bois, terrain 85 x 88. Léandre Vallière à Eugène Alix; \$5,500 [60849].

MONTRÉAL ANNEXE.

Rue Clark. Lot 11-432, terrain 47 x 88 pds. vacant. The Mont. Inv. & Freehold Co. à Neph Lapiere; \$460 [60840].

Rue Clark. Lot 1/2 S. 11-417, terrain 25 x 44 pds. The Mont. Invest. Freehold Co à Armand Gascon; \$374 [60887].

Rue Clark Lot 1/2 N. de 452, terrain, 25 x 88 vacant. Montréal Investment & Freehold Co à Ovide Galarneau; \$425.

Rue Clark Lot 1/2 N. de 451, terrain, 25 x 88, vacant. Montréal Investment & Freehold Co à Donald McLea; \$220.

Rue Clarke. Lot 1/2 S. de 453, terrain 25 x 88 vacant. Montreal Investment & Freehold Co. à J. A. Dupras; \$425.

Rue Clarke. Lot 450, terrain 50 x 88 Montreal Investment & Freehold Co. à Onésime Etienne; \$850.

Rue Clarke. Lot 12-1076, terrain 25 x 88. Montreal Investment & Freehold Co. à Grégoire Cyr; \$220.

COTE ST. PAUL

Lot 4406-4413, terrain 50 x 115 chacun. John H. Timmis à A. Archibald Welsh; \$450 [60858].

COTE DES NEIGES

Lot 28-7-8. Flavien Filiatrault à Dame Veuve André Trudeau; \$400 [60862].

POINTE CLAIRE

Lot 127, avec bâtisse, terrain 3 x 24 arpents. Succ. Léon Viau à Marcel Brunet; \$270.70 [60826].

SAULT-AUX-RÉCOLLETS

BOULEVARD ST-DENIS

Rue Labelle. Lot 489-220, terrain 25 x 87 pds. H. V. Merridith à Tréflé Durocher; \$55 [60908].

ST-LAMBERT

Lot 612. Elm. Talon dit Lespérance éps. de P. J. Crevier à Etienne Aubry; \$3418.38 [60854].

Lot p. 409. Joseph Arth. Goyer à Jos Vaillancourt; \$200 [60919].

Lot No 59. Marcelline Gascon, Vve de Frs Lapointe à Ovilla Crevier; \$800 [60918].

Lots 35-43, 45, 67, 69. Bordeau. Lot No 17-71 à 72 à 100, 102 à 131. Suraphin D. Marquis, failli à Jos Hilaire, Charles; \$4640 [60831].

Grand boulevard St-Germain. Lot No 454-102, 103 et 104, terrain 25 x 118 pds chacun. L. Cousineau et Ed. Gohier à Philippe Blain; \$450. [60909].

Chemin des Ormes. Lot No 465-335, terrain 27 x 104. L. Cousineau & Ed Gohier à Ed. Francœur; \$200. [60861].

STE GENEVIÈVE

Lot 148 avec bâtisse, terrain 3 arpents x 3 1/2 arpents. Succ. Léon Viau à Séraphin Prézeau; \$805 [60825].

MONTRÉAL OUEST

QUARTIER STE-ANNE

Rue Bourgeois, No 298. Lot 162-D, avec maison en brique, terrain, 33 x 86.6, sup. 2921 pds. James E. Somerville à Dame Anna O'Brien, veuve de Geo. Bailey; \$2,000 [128049].

QUARTIER ST-ANTOINE

Rue Shuter, No 75. Lot 1842, avec maison en pierre et brique, terrain irr. supr. 4121 pds. Shérif de Montréal à Edwin Hanson et al.; \$2,526 [128050].

Rue Aylmer, No 78. Lot 1208, terrain 21-1/2 x 77 pds. supr. 1521 pds. vacant. Dame C. McDonnell épouse de Patrick McCaffrey à Charles Henderson; \$1000 [128051].

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 18 mars 1896.

Chez A. C. Hutchison, architecte, rue St-Jacques, No 181 : maison Ave Mount Pleasant à 2 étages, formant un logement.

Maçonnerie, W. Oman.
Charpente et menuiserie, James Shearer.

Couverture, Montreal Roofing Co.
Plombage, R. Mitchell.

Brique, W. Lavers.
Enduits, James Morrison.

Peinture et vitrerie, G. S. Kimber.
Ouvrage en fer, Donaldson & Sons.
Propriétaire, H. Watson.

Chez W. McLea Walbank, architecte, rue St Jacques, No 214. Façade de bâtisse 2336 rue Ste Catherine, formant un restaurant. Simpson et Peel, le tout à l'exception de la peinture et vitrerie, G. S. Kimber, et ouvrage en fer, Dominion Bridge Co.

Propriétaire, succ. Lyman.

NOTE

M. C. E. Morrissette, entrepreneur de Québec, a obtenu le contrat pour la construction d'un presbytère et d'un clocher à l'église Ste Catherine, comté de Portneuf.

PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL

Rue St-Amable, No 15; un entrepôt à 3 étages en pierre et brique; coût \$5,000. Propriétaire, Succ. Chénier; architecte, Cox & Ames; entrepreneurs, Heggie & Stewart.

Rue Hutchison; un bureau à 1 étage, en bois et brique; coût probable \$800. Propriétaires, Paquin & Bellefroid; maçon, Rateau; charpentier, Trépanier.

Rue Amherst; une maison. 2 étages, pierre et brique; coût probable \$2,600. Propriétaires, Rhéaume & Bélanger; entrepreneurs, Lambert & Fils.

Rue Dufresne, No 80; une bâtisse à 2 étages, en pierre; coût probable \$1,000 Propriétaires, Révdes. Sœurs de la Providence.

NOTES FINANCIERES

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque du Peuple, aura lieu, comme nous l'avons déjà annoncé, lundi, le 23 courant, à 3 h. p. m. Il sera certainement pris des mesures très importantes à cette assemblée; les intéressés feront donc bien de s'y rendre.

La cité de Hull a décidé de consolider sa dette flottante. Elle émet des obligations (débentures) au montant de \$108,000, portant intérêt à 5 p. c. et remboursables dans 40 ans. L'intérêt est payable tous les six mois. On demande des soumissions pour cet emprunt.

Nous trouvons dans un rapport récent du Directeur général de la dette publique d'Italie des détails intéressants sur la proportion dans laquelle sont réparés les titres de la Dette dans les diverses provinces italiennes et à l'étranger.

Il existe dans le royaume pour 153,864,000 lire ou francs divisés en 586 635 coupures. Voici comment ce total se décompose :

	nombre de titres	rentes
France.....	271,233	43,599,255
Allemagne.....	213,843	32,853,170
Angleterre.....	53,395	10,069,425
Autriche.....	17,940	3,332,405
Hollande.....	21,023	2,462,405
Autres Etats.....	9,201	1,133,865

Le Directeur de la Monnaie aux Etats-Unis M Preston, évalue aux chiffres suivants la production d'or du globe pendant les deux dernières années.

	1895	1894
	Dollars	
Etats-Unis.....	49,000,000	39,500,000
Transvaal.....	46,000,000	39,693,330
Australie.....	45,000,000	41,760,600
Russie.....	30,000,000	27,656,000
Mexique.....	7,000,000	4,500,000
Divers.....	30,000,000	86,853,570

Ensemble... 205,000,000 179,962,900

On remarquera que les "divers" présentent en moins une différence de 56,850,000 dollars. Cela peut tenir à des renseignements incomplets; il est à présumer que ce chiffre se relèvera lorsqu'on sera en possession de données plus exactes.

Or, malgré cela, l'augmentation est de 26,037,000 dollars dans l'ensemble. On doit donc penser qu'on arrivera, comme résultat définitif, à une production totale supérieure de près de 83 millions de dollars soit 415 millions de francs à celle du précédent exercice.

On atteindrait ainsi pour l'année, le chiffre global de 262 millions de dollars.

Cette production peut durer bien des années avant que quelques-unes des vieilles nations de l'Europe et les nations jeunes de l'Amérique du Nord, de l'Amérique du Sud ou de l'Australie aient l'approvisionnement de métal jaune qui leur est nécessaire.